

INTERNATIONAL
ASSOCIATIONS



ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

1972 - n° 11

24th year

24e année

UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS
UNION
DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Executive Council / Comité de Direction

Président : F.A. CASADIO, Directeur, Società Italiana per l'Organizzazione Internazionale (Italie) :
Président :

Vice-Présidents : W. ETEKI-MBOUMOUA (Cameroun). Ancien Ministre de l'Education et de la Culture.
Vice-Présidents : Mohamed Aly RANGOONWALA (Pakistan) Chairman of the Pakistan National Committee of the International Chamber of Commerce.

Trésorier Général : Fernand GRAINDORGE (Belgique).
Treasurer General :

Membres . Th. CAVALCANTI (Brésil).
Members Président de l'Institut de Droit Public de la Fondation Getulio Vargas.

F.W.G. BAKER (U.K.) Executive Secretary, International Council of Scientific Unions.

Nikola A. KOVALSKY (U.R.S.S.) Directeur adjoint de l'Institut du mouvement ouvrier international de l'Académie des sciences de. l'U.R.S.S.

Roland RAINAUT (France) Ancien Directeur de l'Information et de la Presse de l'O.E.C.E.

Andrew E. RICE (U.S.A.) Executive Secretary of the Society for international Development.

Mohamed Aly RIFAAT (R.A.U.) Former Secretary-General of the Afro-Asian Organisation for Economic Cooperation.

S.K. SAXENA (India) Director of the international Cooperative alliance.

Louis VERNIERS (Belgique) Secrétaire Général Honoraire du Ministère Belge de l'Education et de la Culture.

Secrétaire Général : Robert FENAUX (Belgique)
Secretary-General : Ambassadeur honoraire

« International Associations »
« Associations Internationales »

Editorial Committee Comité de Rédaction :

Robert FENAUX
Georges Patrick SPEECKAERT
Geneviève DEVILLE
Jere W. CLARK
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK

Editor/Rédacteur :
Mardi RABER

novembre/ november

Editorial	517
La force qui émane du peuple, par Rudolph A. Peterson	519
International nongovernmental organizations and transnational integration, by Professor Louis Kriesberg	520
L'aggiornamento de la consultation	526
Le développement de moyens conceptuels trans-disciplinaires, par Professeur Jere W. Clark et A.J.N. Judge	528
United Nations Consultation with nongovernmental organizations, by Professor Lyman C. White	539
Les centres de congrès, un fiasco ?, par Dr. R. Walter Jumpelt	544
Congressalia	552
IAPCO News	558
Bibliography	560
Calendar	567

Cover photo : INBEL
Photo de la couverture : INBEL

Published MONTHLY by
Union of International Associations (founded 1910)
Editor, Administration : 1, rue aux Laines, 1000 Brussels (Belgium)
Tel. (02)11.83.96.
Advertising : Roger Ranson, Advertising Manager, 35 Boulevard de la République, Saint Cloud 92210 Franco
Tel. 605.39.78

or

international Associations, rue aux Laines 1. Bruxelles 1000 Belgium
Tel. (02)11.63.86.

MENSUEL publié par
Union des Associations Internationales - UAI (fondée en 1910)
Rédaction, Administration : 1, rue aux Laines, 1000 Bruxelles (Belgique)
Tél. (02)11.83.96
Publicité : Roger Ranson Délégué-Directeur de Publicité, 35 boulevard de la République, Saint Cloud 92210 France
Tél. 605.39.78

ou

Associations Internationales, rue aux Laines 1. Bruxelles 1000 Belgique
Tél. (02)11.83.96.



J'irai jusqu'à dire que les organisations non gouvernementales ne se rendent pas toujours compte elles-mêmes de l'étendue et de la valeur de leur participation. Une étude récente indique que l'appui financier fourni par ces organisations aux projets de développement sur le terrain atteint maintenant à lui seul plus de 900.000.000 de dollars par an, montant qui représente un effort approximativement égal à celui de la totalité des organisations de la famille des Nations Unies.

Rudolphe A. Peterson
Directeur du PNUD

LA PARTICIPATION DES ONG A L'ACTION INTERNATIONALE

Deux faits viennent de marquer l'intérêt croissant que suscite le réseau universel des organisations non gouvernementales.

Il s'agit d'abord de l'importante déclaration que M. Pierre Harmel, Ministre des affaires étrangères de Belgique, a faite le 5 octobre à la vingt-septième assemblée générale des Nations-Unies à propos du rôle appartenant aux ONG dans l'action internationale.

S'inquiétant des déchaînements de la violence sous toutes ses formes, et notamment de la « guerre intérieure », M. Harmel a d'abord fait appel aux associations internationales vouées à la défense des Droits de l'Homme pour qu'elles accomplissent leur mission d'information de l'opinion, d'alerte des consciences et de pression sur les pouvoirs publics :

« Aucun de nos pays pris individuellement, a dit le Ministre belge, ne saurait, sans soulever une confrontation publique grave, aller plus loin dans sa démarche auprès d'un Etat entièrement déchiré, qu'en faisant part de l'inquiétude ou de la réprobation de sa propre opinion publique. Nous avons conscience que les victimes ne comprennent pas nos demi silences officiels. Certes, les organisations des Nations-Unies et aussi la nouvelle instance chargée de rassembler les efforts en cas de catastrophe viennent-ils au secours des survivants parmi les victimes. C'est bien, mais ce n'est pas assez... La voix de la conscience universelle, seule assez puissante pour arrêter les hécatombes, devrait pouvoir se faire entendre dans ces occasions. »

On ne pourrait reconnaître plus honnêtement les bornes des Etats dans notre société en mutation. Aussi bien M. Harmel a-t-il tout naturellement posé la question de savoir si les Nations-Unies voudraient édicter des principes d'action, « fixer de commun accord une limite à la souveraineté exclusive de nos Etats » et « concilier le respect du caractère sacré de la vie humaine avec l'art. 2 par. 7 de la Charte ».

La Belgique, prêchant d'exemple, « s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir » pour que « des sugges-

tions concrètes », venant des ONG intéressées au respect des Droits de l'Homme, soient examinées lors de la prochaine assemblée générale.

Voilà un appel aux ONG qui mériterait certes d'être entendu. On comprendrait mal, en effet, que la force de pression qu'a constitué le mouvement d'opinion mondiale contre le colonialisme et le racisme, fût empêchée de s'étendre à d'autres formes de violence faite aux personnes et aux groupes minoritaires partout dans le monde.

Plus généralement, M. Harmel a souligné l'importance croissante des associations internationales en émettant le vœu « d'une participation de plus en plus effective des organisations non gouvernementales à l'action internationale », dans l'esprit de la Charte, bien entendu.

C'est la première fois, depuis longtemps à notre connaissance et sans doute depuis les débats de la première assemblée consacrés à l'art. 71 de la Charte, que le problème des rapports entre les Etats et les associations internationales est ainsi évoqué du haut de la tribune de l'Assemblée. Et le mot « participation » a été lancé avec la même résonance qu'il a maintenant à l'intérieur des Etats.

Les voix les plus autorisées de la fonction internationale n'ont du reste pas hésité à user de ce mot qui devrait donner à la consultation valeur de dialogue et force de pénétration.

C'est dans ce sens que l'U.A.I. a répondu à l'enquête prescrite au Secrétaire Général des Nations Unies par le Conseil économique et social à propos de la contribution des ONG à la stratégie au développement, en suggérant qu'un groupe d'études soit constitué pour repenser entièrement les relations de l'organisation internationale avec les ONG et faire toutes propositions propres à adapter ces relations aux réalités actuelles.⁽¹⁾

(1) Cette réponse est reproduite à la page 526.

Autre événement significatif : la conférence des ONG sur l'environnement, qui s'est réunie à Genève à l'invitation de M. Beer, Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, et qui sera suivie, au moment où nous écrivons ces lignes, d'une conférence analogue réunie à New York dans le même temps que le débat de l'assemblée consacré aux travaux de la conférence de Stockholm.

Il est apparu du discours prononcé à Genève par M. Maurice Strong, Secrétaire général de la Conférence de Stockholm, que celle-ci a démontré qu'un des grands drames de notre temps, la dégradation du milieu humain à tous égards, ne pourrait être dominé par la seule volonté des gouvernements, sans l'appui et les ressources du réseau des associations internationales.

Sur ce point, nous avons constaté à la réunion de Genève que la conférence de Stockholm avait été un véritable révélateur du rôle majeur — et point du tout subsidiaire — des ONG. Nous avons aussi pu faire confiance à Lady Jackson, la bonne fée de Stockholm, pour qu'elle situe l'événement dans son rapport de la réunion de Genève, avec la force de sa conviction personnelle et de son enthousiasme.

...

On s'est demandé à Genève quelle forme prendrait la participation des ONG au nouveau service international qui aura à s'occuper de l'environnement. Il était assurément prématuré d'envisager un mécanisme de consultation et des modalités ad hoc avant que l'organe intergouvernemental ne fût lui-même mis en place. Nous avons sug-

géré qu'un groupe d'études fût désigné à cette fin.

Mais l'important nous a paru qu'une campagne d'information fût menée, à la base, dans les frontières d'Etat, et, au sommet, dans les institutions internationales, pour instruire les gouvernements et leurs délégations — ceux des nouveaux Etats en particulier — de la considération due aux ONG et des concours qu'on peut attendre de leur participation à l'action internationale. Si cette campagne est vigoureusement menée, si les ONG prennent toutes la peine de faire connaître leurs vœux aux fins de l'enquête de l'ECOSOC, quand celui-ci débattera du rapport du Secrétaire général l'an prochain, il sera d'autant mieux disposé à reconsidérer les fins et les méthodes de la consultation promue à une véritable participation.

Alors, de même que le « statut consultatif » s'est propagé du Conseil économique et social aux institutions spécialisées, aux organisations régionales et à divers autres organes intergouvernementaux, les nouvelles formes de participation que pourrait envisager l'Organisation des Nations Unies feront tâche d'huile dans tout le réseau intergouvernemental.

A

Nous espérons que des voix s'élèveront de différentes parts au Conseil économique et social pour suggérer que la regrettable indifférence des Etats et de l'opinion à l'égard de l'organisation intergouvernementale et de ses programmes pourrait être secouée par une réelle participation des associations non gouvernementales à la coopération internationale.

Robert FENAUX.

A l'assemblée générale des Nations unies.

L'APPEL DU MINISTRE HARMEL A UNE PARTICIPATION PLUS EFFECTIVE DES ONG A L'ACTION INTERNATIONALE.

Parlant du déchaînement de la violence, M. Pierre Harmel, Ministre des Affaires étrangères de Belgique, a fait appel aux ONG vouées aux Droits de l'Homme et s'est prononcé pour une véritable participation des associations non gouvernementales à l'action internationale.

518 ASSOCIATIONS INTERNATIONALES, 1972

« Nous voudrions lancer un appel aux organisations internationales non gouvernementales qui cherchent à faire respecter les droits de l'homme, a dit le ministre. Ne pourraient-elles consacrer leurs travaux à ce grave problème, si important pour la dignité de l'homme, et faire des suggestions concrètes sur l'action qu'ils préconisent ? Ces propositions, fondées sur les avis d'hommes de bonne volonté du monde entier, la Belgique s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour qu'elles soient examinées lors de notre prochaine assemblée générale. »

« Que cet appel aux organisations internationales non gouvernementales me soit une occasion d'en souligner l'importance croissante (l'Union des associations internationales en dénombre, aujourd'hui, plus de 2,500 contre 560 en 1945). Il est bon d'envisager, dans l'esprit de la charte, une participation de plus en plus effective des organisations non gouvernementales à l'action internationale. »

LA FORCE QUI EMANE DU PEUPLE

Les ONG au service
du développement
Le programme des Nations
Unies
pour le développement, en
single le

PNUD, qui est né en 1965 de la fusion
du Programme élargi d'assistance
technique et du Fonds spécial des
Nations Unies, a pris la bonne initia-
tive de publier un bulletin d'informa-
tion destiné aux organisations non

gouvernementales. La nouvelle version

française de ce bulletin intitulé - En-
gagement - a été introduite par un
donnage de Mr Rudolph A. Peterson,
Directeur du PNUD, à la contribution
combien précieuse des ONG au pro-
gramme du développement. Nous som-
mes heureux de reproduire ce docu-
ment qui annonce une coopération
plus, étroite entre le secteur public et
le secteur privé de l'organisation
internationale dans le champ du déve-

loppement.

HOMMAGE RENDU AU RÔLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

par
RUDOLPH A. PETERSON
Directeur du PNUD

Le mouvement pour le développement tire sa force de sources diverses et nombreuses. La principale est évidemment celle que représente l'ensemble des pays à bas revenus qui supportent beaucoup plus de 80% du coût de leurs propres efforts de développement. L'assistance multilatérale et bilatérale et les investissements des banques et des milieux d'affaires fournissent une aide complémentaire essentielle. Mais les *organisations non gouvernementales* jouent aussi un rôle important à cet égard par leur apport de fonds et leur expérience professionnelle, de même que par leur aptitude à susciter dans les couches profondes de la population un enthousiasme indéniable pour le processus du développement.

Cette œuvre de développement dans les pays à bas revenus est complétée par ce qu'accomplissent un grand nombre d'organisations non gouvernementales dans les pays *industrialisés*. Par les programmes d'éducation et d'information que vous mettez en œuvre, vous aidez à faire comprendre les bienfaits du développement, aussi bien pour les riches que pour les pauvres. Vous contribuez en outre à faire reconnaître la nécessité d'une association entre les pays pour réaliser et partager ces bienfaits. Ici également, vous jouissez de possibilités uniques, car vous pouvez travailler au niveau des populations et en contact direct avec elles.

Néanmoins, le bon fonctionnement du mécanisme extrêmement complexe du développement dépend d'une coordination précise de tous ses rouages. J'espère, par conséquent, que le PNUD pourra, au cours des quelques mois à venir, commencer à établir des liens plus solides et des communications plus efficaces avec l'ensemble des organisations non gouvernementales dans tous nos domaines d'intérêt commun. Nous rendrons compte de nos progrès à cet égard dans des numéros ultérieurs d'ENGAGEMENT.

Afin de nous faciliter la tâche, je vous prie de tenir le PNUD continuellement au courant de vos efforts pour gagner au développement l'appui de l'opinion publique ainsi que de vos activités et opérations en matière de développement. Le travail de restructuration du PNUD et les nouvelles méthodes de programmation pour les pays nous fourniront l'occasion d'une coopération plus étroite dans notre action commune. Votre assistance continue est plus que bienvenue: elle est absolument essentielle.

J'irai jusqu'à dire que les organisations non gouvernementales ne se rendent pas toujours compte elles-mêmes de l'étendue et de la valeur de leur participation. Une étude récente indique que l'appui financier fourni par ces organisations aux projets de développement sur le terrain atteint maintenant à *lui seul* plus de 900 000 000 de dollars par an, montant qui représente un effort approximativement égal à celui de la totalité des organisations de la famille des Nations Unies.

Cependant, indépendamment de cet effort, on ne saurait manquer de souligner l'effort incommensurable de l'œuvre des organisations non gouvernementales auprès des plus pauvres d'entre les pauvres, à qui elles enseignent les rudiments de l'édification d'une existence meilleure pour eux-mêmes et inspirent le désir de se joindre aux mouvements de développement de leurs pays. En vérité, *l'action directe* de vos organisations sur le terrain répond à de nombreux besoins, complète les programmes officiels et privés et constitue souvent un élément indispensable du succès.

INTERNATIONAL
NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
AND

520 ASSOCIATIONS INTERNATIONALES, 1972



Photo J.P. Charbonnier / Who

TRANSNATIONAL INTEGRATION

Louis Kriesberg

Department of Sociology
Syracuse University

International nongovernmental organizations are often presumed to be one kind of transnational integration (Smoker, 1965 and 1967; Evan, 1962; Skjelsbaek, 1971, and Angell, 1969). It is often also assumed that INGOs promote further integration and the development of governmental or political integration. Finally, it has been suggested that the integration embodied in INGOs tends to counter the emergence of international conflicts or the use of violence once they have emerged.

But we have very little evidence about the validity of such presumptions or suggestions. We should empirically investigate how and to what extent INGOs hinder integration or are irrelevant to it as well as promote it. We then may be able to specify when particular characteristics of INGOs foster some kinds of integration, while adversely affecting other aspects.

In this paper, I wish to outline INGO characteristics which may affect international integration. The discussion is organized around two topics: First, we will consider the variety of persons and groups who can be affected by INGO activities and the ways in which they can be affected, relevant to international integration. Second, we will discuss how particular organizational characteristics of INGOs have specific consequences for those people. The ideas presented here should be regarded as hypotheses. But they derive from and are based upon general social theory, reported case studies, personally-conducted interviews with INGO participants and analyses of data from the Yearbook of International Organizations, 9th edition.

We must at the outset distinguish among the several meanings of integration. First, integration may refer simply to interaction or transactions. The higher the level of interaction, the greater is the integration. The level of interaction may be calculated in several ways: in simple absolute terms or relative to interaction with other groups, the whole system, or to members of the same group. Second, integration may refer to interactions which are in one or another sense assessed positively. That is, some interactions are conflicting, some are co-operative and some are in the nature of exchange. Integration may refer to the level of non-conflicting interactions, relative to conflicting ones.

The third sense in which integration is used is that of collective identification. That is, people vary in the degree to which they feel a common identity. They may believe they share common circumstances and a common destiny because they believe

they are united; such collective identifications often entail shared symbols. Finally, integration may refer to organizations, rules, procedures, and shared understandings which people have.

These several meanings of integration indicate the major dimensions of integration which can be affected by the organizational characteristics of INGOs. We should consider all these dimensions; some characteristics may advance one dimension but not another.

Affected groups

We begin discussing INGO effects upon international integration by considering the variety of groups which could be affected. It is important to keep all the possible groups in mind because an organizational characteristic may increase integration for one group while decreasing it for another. Without having the full range before us, we may ignore groups who are significantly affected. We shall consider members and non-members of the INGOs. Among the members, we shall distinguish between the active participants and the others. Among the non-members, we will distinguish between those who are directly related as competitors, adversaries, or in complementary and cooperating groups and those who are not directly involved in the INGO activities even in these ways.

INGOs are usually federations of national associations. About three-fourths of INGOs consist wholly or at least partly of national organizations. Active INGO members, in a sense, are people who represent their national association co-members to the active INGO members from other nations and also represent the INGO to their national association. Even when not elected in either of these capacities, they are often treated as representatives. It is among the active participants in the INGOs that the integration effects are most often posited. Obviously, as measured by simple transnational interaction, they have higher rates than others within each national association. With interaction they may tend to develop common understandings about how to reach collective decisions. They learn from each other and converge toward a new common way of handling their conflicts. The conflicts themselves may be reduced in intensity as each group sees and understands more of the others' perspectives and orientations. This may increase the sense of common goals and common identifications.

Consequently, relations may become increasingly cooperative. This increased integration among the active participants of INGOs would then be transmitted to their national association co-members.

But even among these two kinds of groups, all kinds of integration may not evenly and equally increase. Insofar as the active INGO members develop common identification they may weaken their ability to carry their national co-members along with them. Even among the active members themselves, one kind of integration may lessen others. If common identification is high and relations are rarely conflicting, there may be little development of procedures for handling conflict in the INGO. Then, if a divisive issue does arise or a new set of members enter with less shared identification, a conflict may be much more disruptive than would be otherwise the case. When we consider possible effects upon non-members, the different aspects of integration may have even more divergent consequences. One kind of non-members may be considered an extended constituency. Some groups meet the membership criteria of the INGO or one of its member associations, but for one reason or another do not belong. The extended constituency also includes those who are served in some way by the activities of the INGO and the national associations which belong to it. Nearly all INGOs purport to be providing some service to non-members. These may be regarded as clients or the larger constituency of the members. For example, the World Youth Assembly (WAY) conducts community development work and carries on youth and family planning programs in some 13 countries. (Mountain, 1972) The youth for whom these programs are conducted are part of WAY's constituency and one for which WAY leaders feel they can make some claim to represent. INGOs may also provide service, information, and support to larger international organizations of governmental and non-governmental nature.

Non-members also include rival organizations and the extended constituencies of those organizations. For example, international trade union federations compete with each other and sometimes even have an adversary relationship; witness the relations among the International Confederation of Free Trade Unions, the World Federation of Trade Unions, and the International Christian Federation of Trade Unions (Windmuller, 1969). Or, for example, such trade union federations may have adverse relations with management associations.

Integration within such organizations and their constituencies clearly does not necessarily mean integration among or between them. Solidarity within an INGO may be fostered in struggling against another INGO. Yet, in the struggle they may converge and become more similar. Unorganized categories of people may become stimulated or provoked into forming their own organizations. Then, if the adversary relations continue, institutionalized ways of conducting those relations develop and this results in further convergence.

Finally, non-members include those who are not in any sense a constituency; they are unrelated. These are people with little or no direct or conscious involvement in the INGO. They may be third parties who are drawn in as allies or constituencies

or they may be simply a kind of audience. National governments are particularly important unrelated non-members. INGOs, for example, may serve as conduits for information and mutual influence among various national governments.

INGO characteristics and integration consequences

Now we can turn to the characteristics of INGOs which affect the degree and kind of integration of various member and nonmember groups. We will consider three sets of organizational characteristics: kinds of members, goals and activities, and structural arrangements.

Variations in kinds of members in INGOs can be great because of the basically voluntary quality of membership. Organizations may be selective and membership self-service. Hence INGOs may be homogenous in any number of ways. Thus, persons with similar interests and taste may join together from many different nations, alike in almost every regard except nationality. Such homogeneity is likely insofar as individuals rather than national associations constitute the INGO. Some indication of this may be seen in the fact that among INGOs which have national associations, but not individuals as members, American and Soviet members are in the same INGOs in only 14 percent of the cases. On the other hand, American and Soviet members belong to 24 percent of the INGOs which have individuals as members, but not national associations. A similar pattern is discernible for Israeli and Egyptian co-memberships. Furthermore, INGO homogeneity will be less insofar as the national associations are large and have activities and goals established independently of the international organization with which they are affiliated. For example, compare the American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations as an affiliate of the International Confederation of Free Trade Unions and the United States Council of the International Chamber of Commerce as an affiliate of the International Chamber of Commerce. The AFL-CIO has a large national base and members recruited quite independently of the ICFTU affiliation. But the U.S. Council has members who are interested in the ICC and share basic thinking with the other affiliates; American companies which do not share these ideas do not join or remain members of the U.S. Council.

Our previous discussion should sensitize us to the paradoxical implications of organizational homogeneity for integration. With high homogeneity, purchased at the price of selectivity, the active participants of INGOs should find interaction easy, conflicting relations relatively less, identification facilitated and institutionalization hastened. On the other hand, in less homogenous INGOs, these dimensions of integration will be reduced for the active participants. When we consider the immediate constituencies (the non-active members) homogenous INGOs will still tend to have greater integrations than less homogenous INGOs. But the implications are different when we consider non-members.

Homogenous INGOs will not encourage or facilitate interaction in the extended constituency. Thus, an INGO of businessmen interested in freer trade, insofar as this ideologically limits membership, will have its influence upon the broad spectrum of business entrepreneurs and managers limited. Integration in the sense of relatively non-conflicting relations among the extended constituency may be both fostered and hindered by the homogeneity of INGOs. Certainly, the existence of very selective INGOs leaves room for other INGOs to compete for the same extended constituency. Adversary and conflicting relations therefore would be fostered by the selectivity and purity of the homogenous INGOs. But such adversary relations can also be integrating. If the adversary relations cross-cut and not coincide with political boundaries and alliances, a basis

for international solidarity bypassing governmental lines may be advanced (Kriesberg, 1973).

Homogeneity of INGOs may foster international identification among the extended constituency and reduce the underlying basis for conflict in quite another way. A homogenous INGO may very effectively conduct specialized activities and services. For example, the ICC with a membership of major trading companies engaged in foreign trade may be able to formulate terms of trade through committees of experts. The agreement then establishes consensus about the nomenclature and trading procedures which facilitates commerce and reduces disagreements.

Finally, in regard to non-members who are not possible constituents, homogenous INGOs are likely to be less promoting of integration than the heterogeneous INGOs. The selectivity which makes for homogeneity reduces the general influence which an extensive and heterogeneous organization would tend to have.

Another membership characteristic deserving attention is the autonomy and size of constituent members. We may contrast INGOs consisting of large autonomous national associations with INGOs consisting of individuals or small associations, some of which may even have been established to be national representatives in the INGO.

As far as the members are concerned, INGOs with large autonomous national associations will have relatively more difficulty in establishing and maintaining institutionalized procedures. The threat and actuality of secession is present, witness the withdrawal of the A.F.L.-C.I.O. from the ICFTU. Thus, multiple and loose organizations help make possible membership of large varied national associations, e.g., national trade unions (Windmuller, 1967, p. 91).

As far as non-members are concerned, INGOs with large autonomous associations as members may have a larger base for influence and more strength for policies independent of their governments. On the other hand, INGOs consisting of individuals or of small associations dependent upon the international may be able to develop contacts and policies less constrained by government policies. For example, the Pugwash meetings between American, Soviet and other scientists were more effective than if pre-existing national associations of scientists met or had representatives meet to discuss governmental nuclear arms policies.

What members do as an organizations also affects the integrative implications of INGOs. The organizations' activities can be assessed in terms of intentions, goals, and purposes or in terms of outcomes and products or in terms of the actual conduct of the members. However assessed, activities can be distinguished in several ways. For our purposes, we will distinguish between activities oriented toward serving members or toward serving non-members. Most INGOs direct their activities for their own members: facilitating the day-to-day conduct of the members for example, by providing and exchanging information. Members may also be served by an organization which represents their interests vis-a-vis other groups, sometimes in an "adversary relationship. INGOs may also seek to promote the interests of non-members; they may work to improve the economic, social, or moral condition of others.

On the basis of descriptions of organizational purposes provided

in the Yearbook of International Organizations, 96 percent of the INGOs direct their activities to serve their own members; 18 percent do so by representing the interests of members vis-a-vis others. Twenty-eight percent of the INGOs orient their activities to serving non-members, but 24 percent of them mention serving the interests of their own members as well. We would expect that INGOs which are directed toward serving the immediate and direct interests of members would be particularly able to attract national associations and individuals from apparently antagonistic societies. One indication of this may be seen in the finding that Israel and the U.A.R. are more likely to be represented among the members in INGOs oriented only toward serving members (17 percent) than among those only serving non-members (7 percent).

On the whole, the integration of active participants is fostered by INGOs regardless of the major types of activities pursued. Integration of the immediate constituency, however, tends to be enhanced especially by INGOs directing activities toward their own members. Activities which involve members in cooperation stimulate further integration: more interaction, convergence of views and procedures, and institutionalization. The opportunity and the need for more collaboration is often revealed. For example, in scientific activities during the International Geophysical Year, new organizations were established to conduct necessary work (Smith, 1972).

Integration among non-members is likely to be fostered more by INGOs serving those others than by INGOs directing their activities for their own members, particularly if such activities are adversary actions. Nevertheless, integration in the sense of identification is most likely to develop out of opposition to another group. Identification integration, then, may be purchased at the price of limiting the range of who is being integrated. Thus the identification of active participants and the immediate constituency may be increased by INGOs engaged in adversary conduct but this would not be as true of the extended constituency, rivals, and other non-members.

Finally, we turn to consider the possible effects of different organizational structures upon transnational integration. We must restrict our discussion to only a few aspects of organizational arrangements. INGO structures vary in the degree to which they are hierarchically differentiated. That is, at one extreme there may be a powerful executive secretary and staff which effectively direct the organization. At the other extreme there may be general, equitarian participation; but this is likely to be true of small INGOs or ones which meet infrequently. In between may be various degrees and kinds of decentralized power and decision-making; one form this may take is an extensive committee system.

Integration of active participants tends to be enhanced in INGOs with extensive, de-centralized decision-making structures. Participation, for example, in small specialized committees or regional centers is likely to increase interaction, the relative amount of non-conflicting relations, identification, and institutionalization. Interaction and the relative amount of non-conflicting relations are less likely to be fostered among active members in more hierarchically organized INGOs. In INGOs which are open and in which most action is conducted at general membership meetings, interaction of active members may be enhanced, but other forms of integration are not as likely to increase.

When we turn to consider the Immediate constituency, the organizational implications are somewhat different. Open and general membership participation in decision making is particularly likely to enhance integration of the immediate constituency. The de-centralized organization is not as likely to consistently enhance the integration of the immediate constituency as of the active participants. The integration of the immediate constituency, like the active participants, does not tend to be greatly enhanced in hierarchically organized INGOs.

Effects upon the integration of non-members is indirect, depending upon the INGO members as transmitters of influence or upon the results of the INGO's activities. Interestingly, indirect effects upon - the extended constituency may be enhanced by INGO organizational arrangements which entail de-centralized and specialized participation. Thus, extensive committee work rather than dependence upon a strong staff or wide-open membership participation is probably particularly conducive to membership from otherwise antagonistic societies. For example, the U.S. and the U.S.S.R. are more likely to be represented in the same INGO if there are many committees but fewer general membership meetings (Kriesberg, 1968). Furthermore, the services performed and the outcomes of such committee work may be particularly attractive to the extended constituency of an INGO and hence promotive of integration for them. For example, the technical committees of the ICC develop understandings about terms of trade and hence facilitate the operations of persons engaged in international trade.

Other organizational structures, however, may have greater integrative impact upon non-members who are not related to the INGO. An hierarchically organized INGO with a large and active staff may attain much visibility for itself and for its activities and hence facilitate the interaction, relative amount of non-conflicting relations, identification, and institutionalization of relations among non-members.

Conclusions

It is not reasonable to summarize a brief article with so many suggestions about possible ways in which different INGO characteristics may affect various kinds of integration. At this point, I merely want to reiterate that no INGO characteristic will have the same effect upon all kinds of integration. The effects must be studied specifically and concretely.

On the basis of this discussion it does seem that in general the indirect approach may be particularly integrative. Transnational integration will often be enhanced by engaging in self-interest activities rather than in seeking to serve others directly. Furthermore, it seems that the integrative effects upon active participants is most likely to occur regardless of INGO characteristics. It is for the constituencies, rivals, and non-involved others that variations in organizational structures activities, and kinds of members have the most varied effects.

BIBLIOGRAPHY

- ANGEUL, Robert C.
1969 *Peace on the March: Transnational Participation*. New York: Van Nostrand Reinhold Co.
- EVAN, William M.
1962 "Transnational Forums (or Peace)". In O. Wright W.M. Evan, and M. Deutsch, (Eds.) *Preventing World War III: Some Proposals*. New York: Simon and Schuster. pp. 393-409.
- KRIESBERG, Louis
1968 "U.S. and U.S.S.R. Participation in International Non-Governmental Organizations". In Louis Kriesberg, (Ed.) *Social Processes in International Relations*. New York: John Wiley, pp. 466-485.
- MOUNTAIN, Ross
1972 "Statement of WAY Representative Ross Moun-

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
Place de Fontenoy, Paris 7^{me}

impact

science et société

Une revue internationale consacrée à quelques problèmes fondamentaux de la civilisation scientifique contemporaine :

- Les conséquences sociales des découvertes et de l'application des sciences
- Le rôle de la science dans le progrès économique et social
- Les buts et les moyens de la politique économique des Etats
- L'organisation et les tendances de la recherche

TRIMESTRIEL
Abonnement annuel : 16,00 F \$4,00 £1,20
Le numéro : 5,00 F \$1,25 40 p

Spécimen gratuit sur demande

Adressez vos commandes à :

Jean De Lanoy
112 rue du Trône
1050 BRUXELLES
Belgique

Vient de paraître :
IMPACT, Vol. XXII, No. 3
juillet-septembre 1972
Débat sur le désarmement nucléaire

Pour un mouvement vers le désarmement nucléaire **U Thant**
Le jeu du désarmement **Alva Myrdal**
- Pax technologica - **William C. Foster**
La sécurité mondiale par la prolifération des armes nucléaires ? **K. Subrahmanyam**
Mettre fin à la course aux armements et planifier la paix **Fyodor M. Burlatski**
Désarmement et contrôle international **Sigvard Eklund**

- tain to the United Nations Population Commission", *International Associations*, 24 (April): 208-210.
- SKJELSBÆK, Kjell
1971 "The Growth of International Non-Governmental Organization In the Twentieth Century", *International Organization*, 25 (Summer): 420-442.
- SMITH, J. Eric
1972 "The Role of Special Purpose and Non-Governmental Organizations in the Environmental Crisis", *International Organization*, 26 (Spring, 1972): 302-326.
- SMOKER, Paul
1965 "A Preliminary Empirical Study of an International Integrative Subsystem", *International Associations*, (11): 638-640.
- SMOKER, Paul
1967 "Nation State Escalation and International Integration", *Journal of Peace Research*, (1): 60-74.
- WINDMULLER, John P.
1967 "International Trade Union Organizations: Structure, Functions, Limitations". In Solomon Barkin, et al. (Eds.) *International Labor*. Now York: Harper & Row, pp. 81-105.
- WINDMULLER, John P.
1969 *Labor Internationals: A Survey of Contemporary International Trade Union Organizations*. Ithaca, New York: New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University.



Photo P. A. Pittet

L
'AGGIORNAME
NTO
DE
LA
CONSULTATIO
N

La réponse de l'UAI à l'enquête de l'ECOSOC sur la contribution des ONG à la stratégie du développement.

L'UAI a apporté sa réponse à l'enquête que le Conseil économique et social des Nations Unies a prescrite au Secrétariat-à-propos de la contribution des ONG au développement. Nous reproduisons ci-dessous ce document qui suggère au Conseil la création d'un groupe d'études chargé de repenser les relations de l'organisation internationale avec le secteur privé et de faire toutes propositions propres à adapter ces relations aux réalités actuelles.

L'Union des Associations Internationales est, de longue date, un institut universel d'études et de services dont la mission de coopération internationale et transnationale englobe toutes les matières d'intérêt commun au réseau mondial des organisations non gouvernementales, dans leurs fonctions propres aussi bien que dans leurs relations avec l'organisation intergouvernementale.

C'est à ce titre que l'UAI justifie et accomplit sa participation au système consultatif de l'organisation des Nations-Unies à laquelle elle apporte la contribution de son expérience, le fruit de ses travaux et les références de ses publications. C'est par là également qu'elle est concernée par la résolution (1588 L) du Conseil économique et social relative aux contributions des ONG à la stratégie du développement, d'autant plus que son action d'étude, de liaison et d'information tend à susciter et à stimuler l'intérêt et l'appui de la communauté internationale en général et des ONG en particulier, en faveur des pays en voie de développement.

L'UAI juge de son rôle et de son devoir de donner son avis non seulement sur le fonctionnement actuel de la consultation comme moyen de coopération internationale, mais encore sur l'opportunité d'envisager d'autres méthodes de collaboration répondant mieux aux besoins de la société en transformation.

L'art. 71 de la Charte a posé timidement le principe d'une collaboration de l'organisation intergouvernementale avec le secteur privé des organisations non gouvernementales.

) Voir « Associations Internationales » 1971 n°

* Une importante résolution du Conseil économique et social, L'ONU à la recherche d'un nouveau mode de coopération avec les ONG.

« Associations Internationales » 1972 n°

« L'aggiornamento de la consultation ».

à une époque déjà lointaine où l'on ne se doutait guère de l'essor qui prendrait le mouvement des associations internationales. Alors, le Conseil économique et social a organisé un cadre et une procédure de consultation, dont les effets, susceptibles d'appréciations diverses, ne sont pas tels qu'on puisse, objectivement soutenir, vingt-cinq ans après, que ce mode de consultation ne doive pas être reconsidéré profondément, dans les bornes de la Charte faut-il le dire, mais au delà de l'enquête limitée qui a été prescrite à l'administration internationale.

Car il arrive tout de même que les usages établis se heurtent à des situations nouvelles. Ainsi le Conseil économique et social vient de décider, à sa 53ème session, la création d'un groupe d'experts qui auront pour tâche d'étudier les effets des sociétés multinationales sur le processus de développement et plus généralement encore sur les relations internationales. Cette décision inspire le regret que les activités et les ressources de l'immense réseau des ONG sans but lucratif n'aient pas encore jusqu'ici suggéré à l'Ecosec une vaste étude d'ensemble. Une telle initiative, en effet, ferait apparaître le phénomène social des ONG dans toute son étendue, l'apport bénéfique et souvent déterminant du secteur privé aux programmes de développement et, par voie de déduction, la nécessité d'une collaboration beaucoup plus étroite et suivie entre les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Cependant la résolution 1580 L, par le biais d'un examen des contributions au développement, ouvre la porte à une réflexion générale sur le rendement de la consultation et l'éventualité de nouveaux modes de coopération. Interprétant la résolution dans ce sens, l'ambassadeur Driss, à l'époque président du Conseil, a pu dire que c'était peut-être « la résolution la plus importante pour les ONG depuis l'établissement du statut consultatif ». (1)

On voudrait que cette opinion ne fût pas démentie.

Lors de son enquête auprès des ONG, le service compétent des Nations-Unies a admis que « bien que la résolution 1580 L ne mentionne pas le statut consultatif, elle se réfère à la recherche de relations plus significatives avec les Nations-Unies ».

Consultée à cet égard, l'UAI a déjà fait connaître ses vues, tant au cours de contacts personnels avec le Service des ONG des Nations Unies qu'à l'occasion d'auditions. Et Mr. Philippe de Seynes, Secrétaire général adjoint chargé du Département des questions économiques et sociales, fort d'une longue expérience, nous a laissé l'impression, au cours d'un exposé qu'il a fait à la conférence des ONG à Genève, qu'il avait l'esprit largement ouvert à de nouvelles formes de « participation » des ONG à la fonction internationale.

En conclusion de notre propre réflexion, nous dirons que le moment nous paraît venu pour le Conseil économique et social des Nations Unies de saisir l'occasion du rapport qui lui sera soumis et du débat qu'il suscitera, pour créer un groupe d'études qui serait chargé de repenser entièrement les relations de l'organisation internationale avec les ONG et de faire toutes propositions propres à adapter ces relations aux réalités actuelles. Ce groupe d'études pourrait être composé de délégués de gouvernements, de fonctionnaires internationaux, de personnalités universitaires intéressées par l'évolution des relations internationales et de représentants autorisés d'organisations non-gouvernementales.

L'UAI regretterait vivement le refus ou l'ajournement d'un examen approfondi de la question. Pour sa part, elle entend s'acquitter de sa mission en prenant date dès maintenant pour une adaptation nécessaire et inéluctable de la consultation.

I E



Photo Karsten de Riese / M.M.C.

Jere W. Clark

Directeur du Centre
de Créativité
Interdisciplinaire
Southern Connecticut
State College

Anthony J.N. Judge

Secrétaire Général Adjoint
Union des Associations
Internationales

Introduction

La crise à laquelle la société se trouve confrontée peut fort bien être illustrée par les quelques citations suivantes :
« Nous n'ignorons pas ce que l'avenir nous réserve en fait de problèmes, Nous savons que ceux-ci seront vastes, complexes et sérieux... Ces problèmes représentent les données. Nous savons qu'ils vont surgir, et qu'ils nous submergeront si nous ne réussissons pas à les résoudre. Ce qui nous a fait défaut jusqu'à présent, c'est la conviction que nous avons les moyens de les surmonter. Ils nous semblent d'une telle ampleur et d'une telle complexité, qu'ils dépassent de loin les possibilités de tout élément isolé de la commu-





ASSOCIATIONS INTERNATIONALES, 1972

Techniques simples pouvant servir à l'enseignement, la recherche, la gestion avant crise et la mise en service de programmes mettant l'accent sur des systèmes de transferts d'information et l'interdépendance de sous-systèmes.

nauté publique ou privée... Il existe entre eux de telles relations, que toute tentative de résoudre l'un d'entre eux en tentant de l'isoler des autres, équivaut à la plupart du temps à créer des problèmes plus nombreux que cette solution n'en supprime. »

(K.G. Harr, Jr., Président de l'Association des Industries Aérospatiales, cité pour la Harvard Business Review, Mars-Avril 1967, p. 10. Le texte souligné l'a été par nous.)

et :

« Nous pouvons le plus raisonnablement supposer que les lignes de démarcation, disciplines et facultés qui ont prévalu jusqu'à présent seront bientôt démodées, et constitueront autant d'obstacles à l'étude aussi bien qu'à l'intelligence. Le passage de la vision cartésienne de l'univers, basée sur les notions de parties et d'éléments, à une vision structure-globale, où prévalent les ensembles et les systèmes généraux, met en cause toute tentative d'isoler entre eux les domaines de la science et de l'étude. »

(P.F. Drucker. The Age of Discountinuity, guidelines to our changing society. New York, Harper and Row, 1968, p. 350.)

et :

« Supposons que l'une des disciplines que nous venons de passer en revue, permette de résoudre complètement un problème d'organisation... comment l'adepte d'une de ces disciplines pourra-t-il savoir, en un cas précis, si le problème peut être plus facilement résolu par une discipline autre que la sienne ? Il est assez rare qu'un représentant d'une discipline déterminée ne considère pas que sa propre façon d'aborder le problème est de grande efficacité, si point la plus efficace... Or, comme le savent ceux qui pratiquent l'analyse des systèmes, il y a peu de problèmes qu'une seule discipline suffise à traiter de façon adéquate. De tels systèmes ne sont pas que d'ordre principalement mécanique, chimique, biologique, psychologique, social, économique, politique ou moral. Ce ne sont là que des manières différentes de considérer ces systèmes. Pour les comprendre parfaitement, l'intégration de ces points de vue est nécessaire. »

(R.L. Ackhoff. Systems, organizations

and interdisciplinary research. Dans : General Systems Yearbook, vol. 5 (1960) Society for General Systems Research, p. 1-8.)

et :

« ...je voudrais pouvoir vous dépeindre le désespoir du jeune universitaire qui découvre que les problèmes du monde réel ne s'intègrent pas dans les catégories bien délimitées auxquelles correspondent les disciplines qui lui ont été enseignées. L'économiste s'aperçoit que la solution d'un problème fiscal peut ressortir plus du domaine politique que de l'économie. L'ingénieur se rend compte que l'élément humain qui apparaît dans une situation donnée, peut complètement remettre en question les calculs précis qu'il s'est évertué à faire en vue d'assurer l'efficacité d'une machine. Le biologiste doit se rendre à l'évidence qu'il ne peut de façon valable faire valoir ses arguments auprès de l'administrateur chargé du budget. Aucun d'entre eux n'a été préparé de façon adéquate à résoudre un problème par la méthode multi-disciplinaire. Aucun d'entre eux n'est prêt à examiner une situation en tenant compte de tous les éléments importants et des relations y afférant.

Les managers et les administrateurs de l'avenir — et même du présent — devront ajouter à leurs connaissances techniques et leurs aptitudes aux relations humaines, une habileté conceptuelle qui leur permettra ...

— d'établir conceptuellement les relations pouvant exister entre les facteurs et les forces déterminantes qui sont à la base d'une situation, et ce en vue de prendre des décisions ou d'établir une politique;

— de concevoir l'interaction de structures complexes et de prévoir raisonnablement les conséquences probables des différentes possibilités d'action. »

(J.W. Greenwood, Jr., Nature et importance des systèmes d'enseignement. Dans l'ouvrage de J.W. Clark et J.S. Clark, Systems Education Patterns on the Drawing Boards for the Future; highlights of the second annual national conference on general systems education. Center for Interdisciplinary Creativity, Southern Connecticut State College, 1969, p. 6-10.)

L'on peut résumer comme suit les questions soulevées dans les citations qui précèdent :

- il n'est plus guère possible en bien des cas, de séparer en compartiments isolés les différents domaines de connaissances et d'action,
- pour être efficaces, les programmes ne doivent plus être conçus isolément mais en tant qu'éléments d'un système.
- il n'existe pas de moyens simples, permettant aux individus ou aux organisations qui établissent des programmes, d'avoir une vue d'ensemble objective des systèmes, qui les aiderait à déterminer quels sont les domaines de connaissances et d'action qui se rapportent à ou subissent l'influence de l'activité à laquelle ils se proposent de se livrer. Ceci restreint sévèrement la valeur des programmes élaborés.
- il n'existe pas de moyen simple pouvant servir de guide aux étudiants dans l'étude de disciplines spécialisées, aux managers et aux administrateurs, et qui pourrait leur faire comprendre quels sont les domaines des connaissances et de l'action qui ont des relations avec leur.

Il y a en outre la question de faire en sorte que les rares spécialistes des systèmes généraux (intéressés en premier lieu par des recherches théoriques) puissent disposer d'un moyen à la fois relativement simple et direct qui leur permette de communiquer leur façon de voir aux personnes qui ne s'occupent que d'un domaine spécialisé, ou des applications d'un type déterminé de connaissances.

Une partie du dilemme qui se pose à l'homme provient de l'usage des ordinateurs. Le fait que l'ordinateur ait accru d'une manière fantastique le volume des données qu'ils est possible de traiter (dans la situation actuelle des connaissances) semble l'avoir incité à ignorer les nécessités intellectuelles, réelles d'aujourd'hui. Celles-ci consistent en l'obligation de mettre au point des méthodes plus simples, plus fonctionnelles, et plus souples permettant d'associer les informations se rapportant à maints différents domaines de connaissances et à maints domaines d'activités. Cette nécessité est ressentie

de façon de plus en plus prononcée par les institutions dont les activités s'exercent dans la majeure partie du monde, ou qui s'efforcent de coordonner de nombreuses activités différentes.

Aperçu du projet présenté

Ce projet a pour but de faire faire un grand pas en avant à ceux qui s'efforcent de répondre aux nécessités exposées au point précédent. Il met en œuvre l'application des méthodes les plus avancées de recherches des systèmes, en vue de la mise au point de méthodes trans-disciplinaires à la fois simples et souples, permettant de résoudre des problèmes multi-disciplinai-

est (a) utilisée ou (b) devrait être utilisée (selon un schéma des systèmes) dans le domaine de la protection de l'environnement, l'on dira que les termes (soulignés) se sont liés. Cette liaison est effectuée de façon systématique pour la gamme complète des activités humaines.

Le résultat final peut être produit sous forme (a) d'un tableau d'entrées et de sortie d'information (information input/output table), (b) d'un tableau schématique de la circulation des données (information flowchart), ou (c) d'une liste, d'un index, d'un « thésaurus ».

Ces schémas d'interaction de disciplines peuvent alors être publiés et faire l'objet d'une vaste diffusion. L'on pourra les utiliser de façon plus particulière soit comme index de répertoires, soit en vue de la prise de décisions ou pour la recherche, soit enfin comme tableau spécial de liaisons (cross-reference table) pour vérifier des données fournies par ordinateur.

De par leur simplicité et leur conception pratique, ces schémas sont accessibles tant pour le profane que pour le technicien. Leur usage ne nécessite aucun enseignement sous forme de séminaires ou de cours théoriques; l'on s'attend toutefois à ce qu'ils stimulent l'intérêt pour les livres, articles et films conçus en vue d'orienter l'attention vers la pensée basée sur les systèmes. Les schémas d'interaction de disciplines, que le projet aura dégagé en cha-

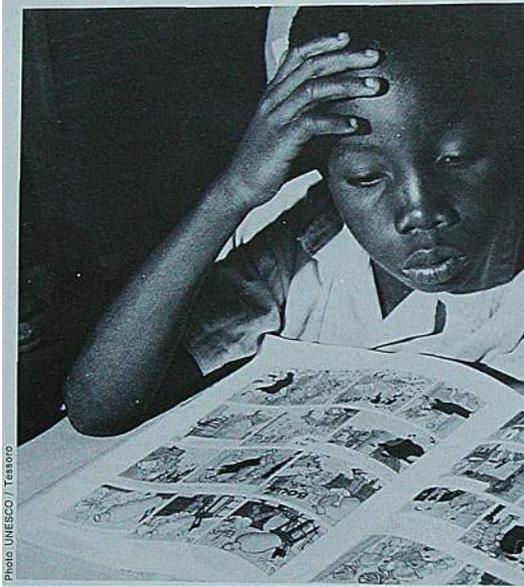


Photo UNESCO / Tesoro

res. Ces schémas d'interaction de disciplines, pour employer le terme qui les désigne, doivent non seulement aider les spécialistes à identifier les domaines dans lesquels ils trouveront les données dont ils ont besoin, mais doivent également simplifier et rendre plus vivantes les méthodes de classement, de conservation et de consultation de données.

La méthode utilisée pour y arriver consiste à relier des termes (domaines de connaissances et d'activités) en se basant sur leurs rapports réciproques, révélés par les schémas de transfert de données qui existent entre eux. Si, par exemple, de l'information (données, information de contrôle, notions ou techniques) provenant du domaine du développement économique et social,

que cas particulier, orientera la pensée de ceux qui les utilisent (qu'ils soient dirigeants d'institution ou d'organisations internationales, étudiants ou chercheurs se penchant sur les régimes sociaux) et les aidera à obtenir une meilleure vue d'ensemble des systèmes ayant trait à l'interaction des domaines qui retiennent leur intérêt particulier. Ceci leur permettra d'établir un plan d'activités dans le cadre d'une vue d'ensemble de systèmes, plutôt qu'en tenant compte des seuls critères et contraintes d'un domaine isolé; ils augmenteront de la sorte l'efficacité de leurs projets dans le cadre du contexte plus général des systèmes.

Dans sa forme de tableau d'entrée et de sortie des données (input/output table), cette façon de voir est en quelque sorte la prolongation de celle à laquelle les économistes ont recours pour exposer les transactions entre industries. Le tableau de circulation (flowchart) est d'usage courant dans les recherches opérationnelles.

Sous sa forme d'index, cette méthode constitue un développement orienté vers les systèmes, de la méthode normale de recoupement en usage pour les index utilisés dans les bibliothèques ou les thésaurus en vue de retrouver les sujets. Il y a lieu toutefois de les distinguer soigneusement de ceux-ci. Pour l'indexation de documents, p. ex., les références servent à indiquer : (a) les synonymes; (b) les domaines se chevauchant partiellement; (c) les sous-sections pour lesquelles les termes de l'index proviennent d'autre sources; (d) les domaines principaux dans lesquels l'on peut ranger les termes d'index d'autres domaines connexes. C'est là une conception statique, atomistique, des domaines des connaissances et de l'action. Elle ne fait appel à aucune notion d'interaction fonctionnelle entre domaines différents. D'après les vues traditionnelles, il n'est pas nécessaire d'utiliser dans un domaine déterminé des données produites dans un autre. L'attention de l'utilisateur se concentre dans un domaine particulier et isolé. Par contre, les schémas proposés obligent l'utilisateur à prendre conscience des domaines (a) pour lesquels les données produites par le sien pourront être utiles et (b) dans lesquels sont produites des données qui intéressent

le domaine dont il s'occupe particulièrement. Ceci revêt une importance particulière surtout lorsqu'il n'est pas possible de prévoir l'usage qu'il est possible de faire de certaines données, si l'on se limite au cadre dans lequel celles-ci sont produites. Bien que l'on puisse ranger ces termes en forme d'index, p. ex., ils constituent en fait une représentation simplifiée de la façon dont fonctionne un système social, avec les voies par lesquelles circule l'information.

Les schémas d'interaction des domaines constituent en chaque cas un système simple et peu coûteux menant à une vue d'ensemble générale des systèmes. Etant donné leur simplicité, il est aisé d'y apporter des modifications ou d'en préparer des versions perfectionnées.

Le projet est conçu pour être réalisé en trois étapes : (1) réalisation d'un index expérimental à usage immédiat; (cet index pourrait être réalisé par un groupe de travail réduit de personnes ayant soit l'expérience d'une vaste gamme de problèmes inter-disciplinaires ou de la théorie générale des systèmes elle-même). (2) réalisation d'une version améliorée de cet index, grâce à un minimum de recherche livresque et de contacts avec les organisations intéressées; et (3) recherche en détail des transferts d'information entre domaines, et des transferts souhaitables, à la lumière des schémas de systèmes sociaux.

Notion des besoins

Une des difficultés majeures auxquelles se trouvent confrontées les personnes ou les organisations qui s'occupent en ordre principal d'un certain domaine donné, consiste à déterminer quels sont les domaines de connaissances ou d'activités, dans lesquels sont produites des informations pouvant intéresser leur domaine propre. Il leur est tout aussi difficile de déterminer quels sont les domaines autres que le leur qui peuvent intéresser l'information produite en le leur propre. En chaque cas, il se peut que ce soit dans les autres domaines que l'on trouve les méthodes et les perspectives permettant de déterminer quelles sont ces inter-relations. H se

peut également que ce soit dans d'autres domaines encore qu'il faille chercher les moyens de déterminer quels sont les transferts d'information à établir, alors que ceux-ci n'existent pas encore.

Une autre difficulté réside dans le fait que ce sont des groupes spécialisés différents qui s'occupent des différents domaines, et qu'il n'existe aucune source centrale d'information démontrant les inter-relations entre tous ces domaines. Il reste toujours à produire une « carte » de ces inter-relations.

Une telle « carte » de l'interaction des divers sous-systèmes permettrait à toute personne et à toute institution s'occupant d'un programme ou se penchant sur un problème donné, de déterminer avec exactitude quels sont les divers domaines de connaissances ou d'activités qui ont quelque rapport avec le leur.

L'on pourrait obtenir une première ébauche simplifiée d'une telle carte de transferts d'information de la façon suivante : l'on préparerait un index d'un type spécial, qui établirait les inter-relations entre termes (key words) servant à désigner les domaines présents de connaissances ou d'activités, et ce selon les transferts d'information qui existent entre eux, ou d'après ce que des informations produites en tel domaine soient utilisées dans tel autre.

Tout comme il est difficile à une personne ou une organisation d'établir quels sont les domaines qui produisent des informations pouvant être utiles au leur, il est tout aussi peu aisé de déterminer quels sont les problèmes qui sont connexes à ceux sur lesquels l'organisation se penche. Il n'existe pas de « carte » montrant les inter-relations entre les domaines de problèmes différents.

Comme pour les inter-relations des sous-systèmes, l'on peut obtenir une première ébauche d'une carte d'inter-relations de problèmes, en établissant un index des noms désignant les domaines où ces problèmes se posent et en les reliant d'après ce que les informations au sujet de l'un de ces domaines, ou celles qui en résultent, se rapportent à tel autre domaine de problèmes.

Méthode et procédure

Recherche préliminaire

en vue d'application Immédiate

La version la plus simple de la première (orme de schéma d'interaction, qui est l'index, pourrait être établie par un comité ou un groupe de travail restreint composé de personnes ayant une formation générale des systèmes inter-disciplinaires. Ce comité devrait conduire ses travaux en se basant sur une liste complète des domaines d'activités. L'on trouve, comme exemples de pareilles listes, le schéma de Classification Décimale Universelle, (utilisé pour la classification de documents) ou l'un ou l'autre système de nomenclature à l'usage des bibliothèques, telles que la Liste Commune Descripteurs qu'édité l'organisation de Coopération Economique et de Développement (Paris). Il ne serait pas nécessaire de reprendre tous les termes énumérés dans de telles listes. Dans la C.D.U. par exemple, il suffirait de tenir compte des termes jusqu'à la première ou la seconde décimale. L'on procéderait à l'établissement d'un

fichier reprenant chaque terme, et en se basant uniquement sur l'expérience et les échanges de vues des membres du groupe, l'on indiquerait sur chacune des fiches tous les domaines d'où et vers lesquels des informations (sous formes de données, information de gestion, ou notions) ont été reçues ou transmises. A ce stade, l'on ne tenterait pas encore de faire confirmer par des experts extérieurs les conclusions que le groupe croirait pouvoir dégager. Si nécessaire, l'on pourrait aller plus loin encore. L'on pourrait tenter d'estimer et de classer les courants d'information entre les divers domaines. En outre, le comité pourrait rechercher les domaines avec lesquels le domaine déterminé devrait être en rapport, et estimer et classer les courants d'information qui devraient être établis en fonction d'une vue d'ensemble des systèmes, en tenant compte de la nécessité de feedback d'un sous-système donné.

L'on procéderait alors au classement des fiches par ordre alphabétique et la première version de l'index-cum-thésaurus pourrait alors être imprimée en vue de sa diffusion.

Afin d'accroître la valeur de l'index, l'on pourrait en mimeographier une version préliminaire et diffuser celle-ci auprès de personnes appartenant à différentes disciplines, en leur demandant leur avis. De la sorte l'on pourrait arriver à un accord sur les transactions d'information entre sous-systèmes, et leur classement.

Ce résultat ne constituerait bien entendu pas un aboutissement définitif, mais serait simplement le fruit des efforts d'un groupe ayant ses limitations propres. Des versions modifiées pourraient en être réalisées par des groupes indépendants, et l'on pourrait même tenter de les combiner pour autant que nécessaire.

Recherches restreintes

A la suite de l'établissement d'une version préliminaire de l'index, telle que décrite au point précédent, l'on pourrait entreprendre un projet de recherche restreinte afin de vérifier les transactions d'information entre sous-systèmes ainsi que le classement des courants d'information établi, et d'en obtenir confirmation. L'on pourrait se livrer



à cette expérience en lui donnant pour objet la recherche de documents représentatifs dans chaque domaine, ce qui permettrait de déterminer l'interaction existant entre eux et d'en approfondir le classement. L'on pourrait tâcher de référer la documentation intéressante à chaque domaine, là où l'on possède des indications quant aux domaines avec lesquels le domaine déterminé devrait être en contact. C'est précisément ce genre d'information qu'apparemment, l'on trouverait le plus difficilement dans la documentation se rapportant au domaine considéré.

Recherches majeures

Après avoir réalisé le projet de recherches restreintes, l'on pourrait établir un programme de recherches plus vastes en vue de rechercher l'information permettant d'achever la présentation des interactions sous forme d'un tableau d'entrées et de sorties. Cette forme fait ressortir les transferts possibles d'information d'un domaine donné à un autre. Elle propose des voies de recherches et de recueil de données. Le traitement et l'utilisation des vastes matrices ainsi constituées seraient facilités par l'usage d'ordinateurs.

Description des schémas d'interaction possibles

Une même vue d'ensemble de systèmes peut être obtenue grâce à différentes techniques ou structures permettant d'exposer des informations. Nous traiterons ici de trois de ces possibilités : les index, les cartes et les tables d'entrées et de sorties. L'on peut utiliser chacune de ces trois méthodes pour exposer des informations soit directement sur papier de façon conventionnelle, soit à l'aide d'écrans reliés à des ordinateurs, si cette documentation est conservée sous forme de données lisibles par ceux-ci.

1. Index

L'on pourrait ranger les différents domaines de connaissances ou d'activités en fonction d'un classement alphabétique des termes employés pour les désigner. Une telle liste n'établirait pas de distinction entre domaines groupés par ou regroupant d'autres domaines. En regard de chaque domaine, l'on placerait le nom d'autres domaines desquels proviennent des informations (c.a.d. les entrées) et, dans un autre groupe, le nom des domaines vers lesquels des informations ont été transférées soit directement, soit indirectement (c.a.d. les sorties). Sous une première forme, un tel index se présenterait à peu près comme indiqué à l'Annexe I.

Sous une forme plus poussée, l'index pourrait comprendre d'autres indications, telles que :

- Le genre d'information transférée, qui pourrait être distingué comme

suit :

- données, faits et autres informations détaillées;
- informations de contrôle, de management ou de condition;
- connaissances, méthodes, ou perspectives posant des problèmes.

- Un classement des courants d'information estimés, ayant trait à :

- l'information couramment transférée.
- l'information qu'il y aurait lieu de transférer en fonction d'une perspective de systèmes ou de feedback.

Au stade initial, il serait à recommander d'utiliser une échelle de classement très simple, telle que de 1 à 10.

Il y aurait lieu d'utiliser les techniques appropriées d'impression typographique pour inclure ces indications nouvelles dans l'index.

2. Flowcharts

Il serait possible de reporter sur une carte de courants d'information, toutes les indications reprises à l'index. L'on pourrait utiliser des «compartiments» pour délimiter chaque domaine de connaissance ou d'action. Ces compartiments pourraient être reliés par des flèches représentant les courants d'information. Dans une version plus développée, ces flèches seraient codées de façon à indiquer les courants existants et à établir. C'est là la méthode de présentation utilisée pour les recherches opérationnelles.

3. Tableaux d'entrées et de sorties (Input/Output Table)

Les indications de l'index pourraient être présentées de façon plus systématique, grâce à des tableaux d'entrées et de sorties. Un tel tableau est constitué de lignes dont chacune représente un domaine unique de connaissances ou d'activités, et de colonnes dont chacune est également consacrée à un de ces domaines. Les colonnes représentent les entrées et les lignes les sorties d'un domaine. Chaque position du tableau peut par conséquent servir à indiquer le classement estimé de la quantité d'information transférée d'un domaine à l'autre. Un second classement estimé pourrait en outre indiquer la quantité d'information qui devrait être transférée d'un domaine à l'autre.

Ce sont des tableaux de ce genre que les économistes et les entreprises industrielles emploient pour exposer et analyser les transferts commerciaux entre les différents secteurs industriels. « L'on sait depuis longtemps que dans l'économie de chaque ville, village, état ou nation, toute indus-

trie ne peut produire de biens ou de services qu'en fonction de ceux qui lui, sont fournis par les autres industries. Cette inter-dépendance des industries au sein d'une économie est suffisamment évidente, mais reste difficile à évaluer; elle devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que l'économie avance et croît en complexité. La « matrice carrée » des transactions industrielles — montrant ces inter-dépendances et les mesurant au cours d'une période donnée — combinée au traitement électronique des données, constitue une base utile pour l'établissement de programmes économiques par les milieux d'affaires, de l'industrie et des gouvernements, à l'échelon local, régional ou national. En effet, les fluctuations progressives ou soudaines de la loi de l'offre et de la demande dans le domaine de l'industrie, du gouvernement ou de la consommation, entraînent une modification de tous les autres rapports, et chaque entreprise en profite ou en souffre... L'usage de tableaux d'entrées et de sorties dans l'étude du marché permet une meilleure information grâce à la méthode des systèmes, qui consiste à analyser un problème dans la perspective de l'économie entière, plutôt que comme une série de cas sans relations entre eux... (Extrait de : Facts on Fortune's 1966 Input/Output Matrix — Computer-age Tool, pp. 2-5.)

Tout comme l'on peut facilement illustrer grâce à un tableau d'entrées et de sorties la façon dont un secteur économique dépend de 100 ou de 1.000 autres, l'on peut montrer qu'un secteur ou sous-système du système social, dépend de tous les autres sous-systèmes, en fonction des transactions du transfert d'information.

L'on a eu recours à une telle méthode pour la réalisation d'une « carte d'information » pour l'Etat de Californie (USA). Une enquête avait été entreprise pour déterminer « tous les cas où des échanges d'information avaient lieu entre une organisation particulière et les autorités locales ou de l'Etat. » Ces échanges ont été démontrés au moyen d'un code, sur un tableau d'entrées et de sorties se rapportant à toutes les organisations, cités et comtés de l'Etat, les institutions fédérales et les entreprises privées. Outre un aperçu général des voies d'information de l'Etat, ce tableau a fait ressortir les cas où un groupe d'organisations avait besoin d'informations d'un autre groupe, mais ne pouvait les recevoir parce qu'elles n'étaient pas disponibles.

(Extrait de : Hearings before the Special Subcommittee on the Utilization of Scientific Manpower of the Committee on Land and Public Welfare, United States Senate, 89th Congress; S. 2662, 1965-1966, pp. 35-38.)

L'on peut de toute évidence contrôler l'ampleur du projet proposé, en allouant tout d'abord un numéro d'ordre à chaque position du tableau, d'après ce qu'en juge le groupe de travail; des secteurs spécifiques pourraient par la suite être étudiés plus en détail, à travers la documentation livresque existante, et ce n'est qu'à la fin qu'il serait nécessaire d'essayer d'en arriver à une mesure plus absolue des transferts d'information, comparable à l'étude de l'Etat de Californie.

Applications

1. Usage de l'Index

L'on peut avoir recours à une présentation par index dans des annuaires, en vue d'obtenir des informations qu'il n'est pas possible d'obtenir au moyen d'index traditionnels. Prenons le cas d'un annuaire d'organisations s'occupant d'une vaste gamme de sujets. Normalement chaque organisation indexée sera considérée en une forme ou l'autre de l'index proposé, donnera à chaque responsable une vue objective sur les liens avec les autres domaines, dont il doit prendre conscience ou qu'il doit aider à établir.

L'on devrait même inviter chaque responsable à établir ses relations qu'à son propre département avec les départements connexes, afin de voir si ses vues à ce sujet correspondent à celles de l'index.

2. Usage des « flowcharts »

Des cartes de courants d'information peuvent constituer un moyen de mettre en lumière les domaines entre lesquels ils n'existent pas de relations, en vue d'en créer. De telles cartes font ressortir en outre les domaines critiques du système, d'où des informations de contrôle peuvent être obtenues ou auxquels il y aurait lieu d'en fournir.

3. Usage des tableaux d'entrées et de sorties

Les tableaux d'entrées et de sorties forment un cadre qui met en lumière les inter-actions entre systèmes, au sujet desquelles il n'existe pas d'information. Ces tableaux attirent l'attention sur les sous-systèmes d'où des informations essentielles de feedback ne sont apparemment pas recueillies.

La perspective présentée constitue un stimulant en vue d'enquêtes et de recherches permettant de pousser plus avant le classement des divers types de transferts d'information et d'établir la mesure dans laquelle de nouveaux courants d'information entre systèmes sont nécessaires.

De nombreuses voies de recherches s'ouvrent à partir du moment où l'on peut disposer de tableaux d'entrées et

de sorties. Certaines d'entre elles ont été évoquées dans « The Improvement of Communication within the World System: research uses, applications and possibilities of a computer based information centre on national and international organizations. » (Bruxelles, Union des Associations Internationales).

Conclusion

Le présent projet offre un moyen simple, direct et peu dispendieux d'attirer l'attention sur le contexte des programmes et des institutions au sein de systèmes, et ce, sans qu'il ne soit nécessaire de créer un encombrant système d'enseignement pour lesquels les ressources tant financières qu'intellectuelles font encore défaut.

Le projet a en outre l'avantage de pouvoir guider la pensée de personnes qui ont déjà l'habitude des techniques de prise de décisions, et permet par conséquent de surplomber le long cycle qui s'étend de la formation de l'étudiant au moment où cet étudiant accède à des responsabilités où les connaissances qu'il a accumulées peuvent lui être utiles.

Enfin, pour illustrer l'urgence de la situation, nous citons le passage suivant :

« Il devient de plus en plus évident que l'environnement que les managers tentent de contrôler — ou tout au moins de guider ou de modérer — connaît une turbulence et une complexité toujours plus grande, qui croît dans une mesure bien supérieure à celle dans laquelle les chercheurs du management arrivent à mettre au point des méthodologies nouvelles, se rapportant au domaine visé... Il existe un réel danger de voir les procédés de mise au point et de perfectionnement des concepts du management, submergés

par les demandes qui vont probablement les assaillir. (Introduction à une séance du Collège de Management Control Systems de l'Institute of Management Sciences, USA, tenue en 1968.) « ...advances in a technological society are marked by growing complexity and accelerating rates of change. The manager is in an environment which is becoming increasingly complicated and is changing more quickly. His decisions tend to involve a growing number of relevant factors, while the interrelationships between them become more numerous and tangled. »

(Tricker, R.I. Towards the total system. Management Today, November 1968, p. 110-118.)

« ...the world is becoming so complex and changing so rapidly and dangerously and the need for anticipating problems is so great, that we may be tempted to sacrifice (or may not be able to afford) democratic political processes. »

(Kahn, H. and Wiener, J. Faustian powers and human choices: some 21st century technological and economic issues. In: Ewald, Jr. W.R. (Ed.) Environment and change: the next fifty years. Bloomington, Indiana U.P., 1968.)

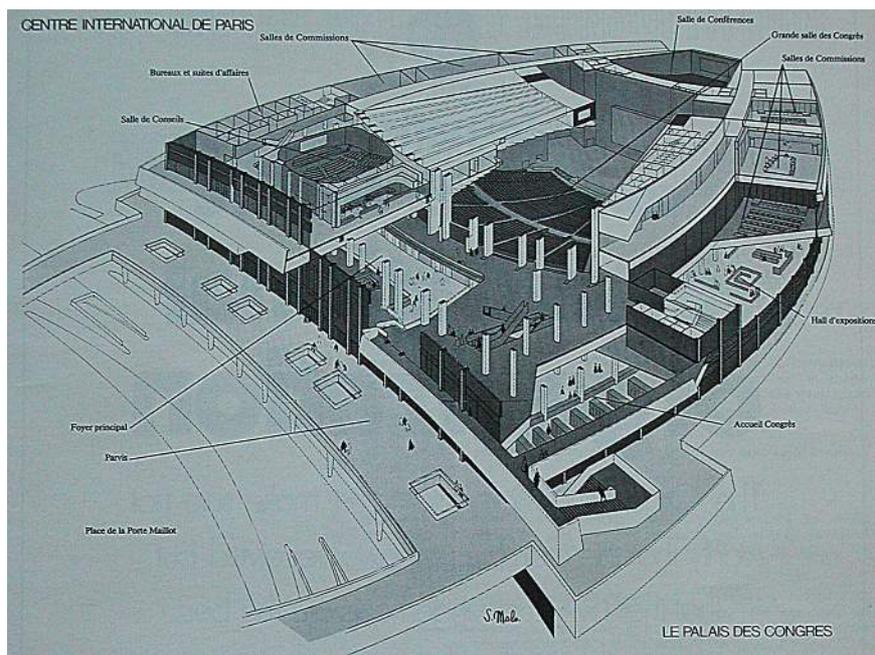
« While the difficulties and dangers of problems tend to increase at a geometric rate, the knowledge and manpower qualified to deal with these problems tend to increase at an arithmetic rate. »

(Dror, Yehezkel. Prolegomenon to policy sciences: from muddling through to meta-policy-making. Paper presented at a symposium on policy sciences at the American Association for the Advancement of Science Meeting, Boston, 1969.)



Hotel Frantel Grand Motte

Chronique du Centre International de Paris



Afin de favoriser le développement des activités de congrès à Paris, nœud du réseau aérien mondial et première ville de réunions du monde, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, a pris l'initiative de créer un vaste complexe, conçu à l'échelle interna-

tionale : le Centre International de Paris — C I P — Particulièrement bien situé, à mi-chemin des Champs-Élysées et de la Défense, dominant le Bois de Boulogne, le C I P est relié directement par autoroutes aux aéroports de la région parisienne et dispose d'un accès direct au métro.

Un ensemble d'installations et de services unique au monde permettra au Centre International de Paris d'assurer la réussite de tous les congrès, réunions, rencontres, quels que soient leur taille, leur objet et leurs exigences :

Un Palais des Congrès : congrès « à la Carte »

1. Une grande salle de 3.200 à 4.300 personnes qui peut être adaptée à des réunions de 1.500 personnes. Elle est équipée pour l'interprétation simultanée en 6 langues et toutes projections, le cinéma, les concerts et les ballets. Cet amphithéâtre sera le plus grand auditorium de France et un haut lieu du spectacle moderne. Il sera le siège du fameux Orchestre de Paris.
2. Une salle de conférence de 750 places également en amphithéâtre avec fauteuils-postes de travail, équipement d'interprétation simultanée en 6 langues et toutes projections.
3. Deux salles de conseil de 350 places avec équipement d'interprétation simultanée en 4 langues et audio-visuel complet.
4. 14 salles de commission de 100 à 300 places dont 10 avec équipement d'interprétation simultanée en 4 langues et audio-visuel complet.
5. 5.000 m² de halls d'exposition entourant la grande salle.
6. 100 bureaux et « suites » d'affaires (bureau principal et secrétariat), transformables en petites salles de réunions (30 personnes), mis à la disposition des organisateurs de congrès ou des hommes d'affaires (numéro de téléphone personnel dès la réservation).
7. Des terrasses et des foyers avec bars et salons de détente.

Un Hôtel de 1.000 chambres (3 et 4 étoiles) : Le Concorde-La Fayette.

Des Restaurants : sur les terrasses du Palais des Congrès, 3 restaurants totalisant 800 places offrent un relais gastronomique, un grill-room et un service rapide. Un salon de réception panoramique ouvert sur le Bois de Boulogne peut recevoir des banquets de 2.000 personnes et des cocktails de 4.000 invités. Par un jeu de cloisons, ce salon s'adapte au gré des organisateurs à tous les types de réunions : cocktails, bals, dîners, conférences de presse, présentations de mode, etc.

Un Centre Commercial : 60 boutiques, 4 cinémas, un drugstore, une brasserie, des agences de voyages, une banque, etc.

Un Centre d'Affaires : 6.000 m² de bureaux destinés aux sociétés et organismes à caractère international et multi-national.

Une aéro-gare Air France reliée directement aux aéroports d'Orly, Le Bourget et Roissy (ouverture prévue en 1974).

Des Equipements communs.

- 3.000 places de stationnement en sous-sol, dont 1.500 mises en service dès l'ouverture;
 - un ensemble complet de télécommunications;
 - une gare routière souterraine, des stations de taxis;
 - une centrale d'énergie qui assure la climatisation de l'ensemble;
 - une centrale de production d'électricité de secours;
 - un centre automatique de sécurité.
- Dès à présent, des réservations pour les congrès Internationaux sont prises à dater du printemps 1974.

Pour tous renseignements, s'adresser au :

CENTRE INTERNATIONAL DE PARIS

24, Bd. Pershing - 75017 Paris

FRANCE

Tél. : 755-74-85

UNITED NATIONS CONSULTATION WITH NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS.

by Lyman Cromwell White

Mr. Lyman Cromwell White, whose studies on the phenomenon of international nongovernmental organization are well known and esteemed, has written a new work focusing on the historical circumstances in which was born and developed the system of consultation for international associations in the United Nations System.

This work has not as yet been published, and the author has graciously permitted us to publish segments of it.

We are starting now with the introduction.

Mr. White was a member of the Secretariat of the United Nations for almost seven years, and because of this was intimately related to the events he discusses. He thus acquired the conviction that the arrangements made to assure the consultation of NGOs constitute

"a very important experiment in the relations between the official and unofficial aspects of society. They constitute the foundation which made it possible for the NGOs to make significant contributions to the work of the United Nations. They are a means by which international life may be made more democratic and less, official and bureaucratic—a means by which the United Nations can do much to secure a larger measure of public support. However, full use of the consultative arrangements has not been made by either the NGOs, the Secretariat officials of the United Nations, nor by the Member States of the United Nations. It is hoped that this volume may make some contribution to an understanding of the importance of the consultative arrangements and of the contribution that could be made to the peace and wellbeing of the world through more extensive and better use of the opportunities they provide."

The great inter-governmental organizations, such as the United Nations, need the fullest possible support of public opinion and the largest measure of helpful advice obtainable. The development of the best possible relationships with the international non-governmental organizations, herein referred to as INGOs, is essential to their success. On the other hand, the inter-governmental organizations are bound to play an ever increasing role in man's affairs. It is, therefore, essential that non-governmental organizations strengthen their international activities and that they become on the international as well as the national scene powerful promoters of the interests of the people.

There are more than a thousand INGOs and they include in their membership nearly all the world's important trade unions, businessmen's associations, co-operatives and religious groups. They represent nearly every possible professional, technical, humanitarian, social and other interest group. As examples, we may mention the International Chamber of Commerce, the International Confederation of Free Trade Unions, the International Co-operative Alliance, the International Federation of Agricultural Producers, the International Federation of Christian Trade Unions, the International Organization of Employers, the Inter-Parliamentary Union, the World Federation of Trade Unions, the World Federation of United Nations Associations and the World Veterans Association."

• These organizations are named, as examples, because they are the ten organizations to which the Economic and Social Council has granted category A consultative status.

Article 71 of the Charter of the United Nations was the first significant official recognition of the importance of INGOs. Up to this time, with rare exceptions, participation in the meetings and discussions of inter-governmental organizations had been strictly reserved for the representatives of governments. Relationships with private organizations were generally confined to the acceptance of written or printed communications and to receptions by the Conference's organs, mostly by the President. On the few occasions when hearings before the assembled delegates were granted to speakers representing private organizations great care was taken to emphasize the non-official character of such hearings. There were but a few extraordinary exceptions to these general practices." Article 71 led to a great change in the relationships between inter-governmental and non-governmental organizations. It reads as follows :

• For a description of the pre-war relationships between INGOs and inter-governmental organizations, such as the League of Nations see Lyman C. White. *International Non-Governmental Organizations : Their Purposes, Methods, and Accomplishments*, Rutgers University Press. 1952, pp. 245-258. See also Janet Robb. "League Committees and Assessors". *Associations, The Review of International Organizations and Meetings*, September 1955. pp. 579-581.

The Economic and Social Council may make suitable arrangements for consultation with non-governmental organizations which are concerned with matters within its competence. Such arrangements may be made with international organizations and, where appropriate, with national organizations after consultation with the member of the United Nations concerned.

It was on June 21, 1946, that the Economic and Social Council (ECOSOC), in accordance with Article 71, put into effect arrangements for consultation with non-governmental organizations (NGO's). These arrangements, as since modified,¹ went further in extending to NGO's opportunities for the presentation of their views than have ever been extended to any non-governmental groups by any national government. The United Nations thus began a great experiment in the relations between the governmental and the non-governmental aspects of society—an experiment which was intended to bring to the United Nations public opinion as expressed by the organizations set up by the people themselves according to their different professions, vocations and interests and which was also intended to make available to the Council the expert technical advice and information many of these organizations had acquired through long years of work on particular economic or social problems.

1 See "Arrangements of the Economic and Social Council of the United Nations for consultation with Non-Governmental Organizations". E/C.2/LNF/2. 6 July 1951. This document includes Council Resolution 288 B(X), 27 February 1950, by which the Council revised and consolidated the consultative arrangements and other material explaining the arrangements and the facilities offered to the non-governmental organizations. For further revisions see Council resolutions 366 (XII), March 21 1951; and 454 (XIV), 28 July 1952.

At the present nearly three hundred NGOs are in consultative relationship with the Council.² Of these ten are in Category A, "organizations which have a basic interest in most of the activities of the Council and are closely linked with the economic and social life of the areas which they represent." One hundred and eleven are in Category B, "organizations which have a special

2 August 1957, General Assembly, Official covering the period from 10 August 1956 to 2 August 1957, General Assembly, Official Records: Twelfth Session, Supplement No. 3 (A/3613), New York. 1957. pp. 85-87.

competence in and are concerned specifically with only a few of the fields of activity covered by the Council." The remaining organizations are placed upon a list called the Register of the Secretary-General. The Register was designed to cover the cases where the full continuous consultative relationship enjoyed by organizations in Category A or B was not appropriate but where ad hoc consultation might be desirable from time to time. Therefore, the fact that organizations are on the Register should not be interpreted as an indication that the Council feels that they are of lesser importance or value but simply that the contributions expected from them will be occasional and that they do not, therefore, need to be in

"full continuous consultative relationship."

Among the principles guiding the determination of eligibility for "consultative status" are: "The organisation shall be concerned with matters falling within the competence of the... Council with respect to international economic, social, cultural, educational, health and related matters and to questions of human rights"; its aims and purposes "shall be in conformity with the spirit, and principles of the Charter"; it "shall be of recognized standing and shall represent a substantial proportion of the organized persons within the particular interest field in which it operates"; it "shall have authority to speak for its members through its authorized representatives" and "shall be international in structure with members who exercise voting rights" (national organizations may be admitted in exceptional cases).

The process of consultation involves four different stages. First is consultation with the Secretariat of the United Nations. The Council Committee on Non-Governmental Organizations has emphasized that "close and frequent consultation on the Secretariat level is the necessary foundation of any sound system."³ In these consultations the Secretariat may advise the organization in regard to what would be the most appropriate body to receive the particular piece of business and may make suggestions regarding written statements submitted by the organization. The next stage of consultation is that with the Commissions of the Council, such as the Commission on Human Rights. These Commissions are advisory bodies to the Council and are composed of governments. The Committee has also pointed out that business should come to the Council in an advanced state of preparation and that therefore great emphasis should be placed on consultation at the Commission level. In addition to the oral presentation of views, the organizations may submit their views in the form of written statements, which are circulated as official Commission documents and which are, of course, available to all members of the United Nations. In addition, the ten organizations placed in Category A have the right to submit items for the provisional agenda of a Commission, which, if accepted by a two thirds vote, become a part of the final agenda.

3 "Review of Consultative Arrangements. Report of the Council Committee on Non-Governmental Organizations", United Nations Document E/1619. February 21, 1950 (and Add. 1 and 2 and Corr. 1 and 2).

The third stage of consultation occurs when the Council Committee on Non-Governmental Organizations calls hearings of organizations in connection with each Session of the Council. At

these hearings the organizations may express their views through their representatives not only on items that are on the agenda of the Council but on other matters within their competence, on which the Council or the Committee or the organization requests consultation. During 1950 the Committee held sixty-five hearings of Non-Governmental Organizations. The most interesting example of a hearing occurred in June 1948 when one of the Jewish organizations presented its views on the question of the treatment of Jews in the Arab countries, requesting that the Council should ask the Arab states to act for their protection. This case is also particularly interesting because it was the only occasion on which the Council has referred a matter to the Security Council, to which the records were transmitted.*

* See Economic and Social Council Resolution 214 B(VIII), of February 16, 1949; Resolution 133 (VI) of March 11, 1948; and United Nations Documents E/710, E/940/Add.1, E/940/Add.1/Corr.1 and Corr. 2, E/940/Add.2-5, E/1122, p.2, E/1147, E/SR.164, E/SR.174, pp.

23-29, E/SR. 235, pp. 6-10, E/SR. 239, pp. 4-6, E/C.2/775, E/C.2/125, E/C.2/143, E/C.2/W.10, pp. 27-30, E/C.2/W.10/Add. 1, p. 18, E/C.2/SR.32, pp. 5-8, E/C.2/SR.34, pp. 1-2, E/C.2/SR.W/35, E/C.2/SR.W/36, E/C.2/SR.W/37.

The fourth stage in consultation is with the Economic and Social Council itself. The organizations may submit written statements relevant to the work of the Council, which are distributed as official documents. The organizations in Category A may also be heard by the Council itself, on the recommendation of its Committee on Non-Governmental Organizations. The most striking privilege enjoyed by the consultative organizations is that those in Category A may request that items be placed on the provisional agenda of the Council. When these items are proposed the Council Committee on Non-Governmental Organizations considers the adequacy of the documentation submitted by the organization, the extent to which the item lends itself to early and constructive action by the Council, and the possibility that the item may be more appropriately dealt with elsewhere than

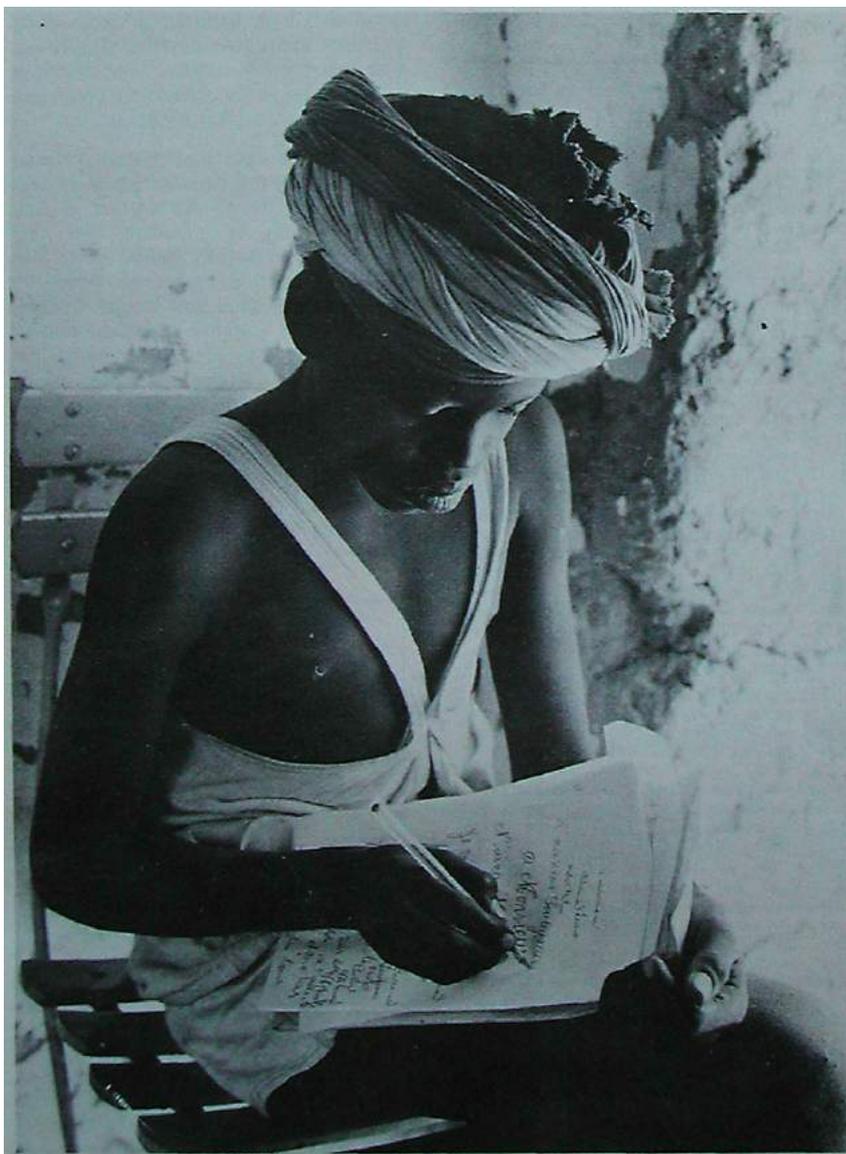
in the Council, as, for example, by one of the specialized agencies. If the Committee decides not to grant the request, this decision is final. If the request is granted, the item is then accepted by the Council. The organization which has proposed it has the right to make an introductory statement of an expository nature before the Council and may at a later date make, if invited, an additional statement for purposes of clarification. In this connection it might be pointed out that no national legislature or parliament grants to non-governmental organizations any rights of a similar character. This right of proposing items is, as stated, available only to the organizations in Category A. However, it is possible for subjects raised by other organizations not in Category A to be debated in the Council.

The immediately following chapters will deal with the origin of Article 71, the debates on its implementation in the General Assembly during the early part of 1946, the development of concrete proposals and their adoption by the Council on 21 June 1946, subsequent modifications, and the general revision of the consultative arrangements in early 1950.

This will be the story of one of the most complex, highly political, and bitterly debated questions ever to come before the United Nations. The chief elements were: (a) purely practical problems; (b) bureaucracy vs. democracy; (c) communism vs. democracy (or power politics); and (d) the desire of non-governmental organizations to contribute to the success of the United Nations.

The development of suitable consultative arrangements involved many practical problems which would have had to be dealt with even if there had been no bureaucratic reluctance and no communist issue or power politics involved. There were a thousand INGOs; as they could not all be brought into consultative relationship with the Council how would a selection be made from among them? Should formal arrangements of a permanent character be made with particular organizations or should ad hoc arrangements be set up whenever the need for consultation arose? If some organizations were to be given privileges, what privileges? These were a few of the many practical problems which had to be faced.

Photo UNESCO / Paul Almasy



The second element, bureaucracy vs. democracy, was partly the normal conservative resistance to new things. The conduct of foreign affairs was traditionally a matter for governments alone; it was the last stronghold of the

old aristocratic society to fall before the onslaught of democracy and even

today, in the most democratic of countries, the old attitude lingers on. There-

fore, the idea that private associations

should be permitted to play a part in the settlement of world problems was not easily accepted. Furthermore, those who occupy official positions tend to believe that they are the experts and that the proper and the only proper role of NGOs is to secure the backing of public opinion for governmental policy: the old line bureaucrat views with considerable distaste any effort of unofficial bodies to impose their views on the conduct of world affairs. In addition, there is also the fact that officials are human, they like power and don't like that power to be weakened by independently minded free associations of people who may have different ideas about how things should be done*.

* James Marshall writing on "Citizen Diplomacy in the American Political Science Review made the following comment on this point:

Professional pride ... tends [to] ... build up a cult of expertness... In ... politics, in its extreme form, this ... leads to the police state ... [and the liquidation of] presumptuous laymen. In its more moderate expression ... the bureaucrats] simply treat the layman as one who lives on the wrong side of the tracks of wisdom. (James Marshall, "Citizen Diplomacy", American Political Science Review, Vol. XLIII (Feb. 1949), p. 85).

This brings up the third element—the struggle for power between communism and democracy, both of which, strangely enough, as it turned out, played important roles in the adoption of Article 71 of the Charter and in the subsequent development of the consultative arrangements to their present advanced stage. The details of how this worked out will be given below. At this point all we can do is to give in a few words some indication of the significance of this highly dramatic struggle.

The World Federation of Trade Unions (WFTU) made strenuous efforts to secure extraordinary privileges within the United Nations, including the exclusive right to speak for labor, an advisory or consultative capacity in the San Francisco Conference which drew up the Charter of the United Nations, and participation in the General Assembly, the Security Council and the Economic and Social Council of the United Nations through representatives of its own choosing. The significance of this becomes clear when we remember that the American Federation of Labor (AFL) always refused to join the WFTU on the ground that it was communist-dominated, that the WFTU split apart on the communist issue in 1949 when many of the western trade unions, including the Congress of Industrial Organizations (CIO), left the WFTU and set up the rival International Confederation of Free Trade Unions, and that the demands of the WFTU were supported with the greatest determination

by Soviet Russia. The position of the WFTU, before 1949, was exceedingly strong. It included in its membership nearly every important trade union in the world, represented some sixty million workers, and exercised great influence in many non-communist as well as communist countries.

The chief opponent of the WFTU was the AFL. It demanded that it be given equal right and in this it was supported by the U.S. Government. The U.S.S.R., however, protested that a national organization with a relatively small membership should not be given the same rights as the WFTU with its sixty million members in many countries.

Bernard Wiesman, writing in The Department of State Bulletin, was quite correct when he said that "history will record the failure of the Soviet effort to capture the machinery of free labor as one of the pivotal events of the world struggle" and that "Had the WFTU demand for unique status been granted, it is possible that the subsequent development of the United Nations might have been fatally dominated by this Trojan Horse within".*

*Mr. Wiesman's views deserve quotation at greater length, as follows:

I believe that history will record the failure of the Soviet effort to capture the machinery of free labor as one of the pivotal events of the world struggle. Even before V-E Day had arrived, a World Federation of Trade Unions (WFTU) had been convened through Soviet exploitation of the genuine desire of world labor to work together for peace. It comprised virtually all the trade-union centers of the world, except the several national Christian trade-union centers and the American Federation of Labor, which refused to accept the Soviet labor front as a bona fide trade-union. The WFTU had an impressive beginning. It was hailed as a pattern of a new day. Its importance in the Soviet scheme was evidenced, on the eve of the first session of the U.N. Assembly in London in 1946, by the Russian demand that the WFTU be given a 19th seat in the Economic and Social Council—plus a consultative role in the Assembly itself. This extraordinary demand was so extreme that it fell of its own weight, but only after sounding an alarm among many responsible leaders. The subsequent demand for a unique consultative status for the WFTU within ECOSOC precipitated one of the two major conflicts within the Assembly at its first session.

Had the WFTU demand for unique status been granted, it is possible that the subsequent development of the United Nations might have been fatally dominated by this Trojan Horse within. Surely in the Communist scheme, the role of the labor front is not limited by national frontiers. The coup in Czechoslovakia showed how a labor front can be manipulated by the Soviet.

Being one of several consultants rather than unique, and unable to maintain a pretense of universality, WFTU has become a noisy but relatively ineffective consultant within the United Nations. In January of 1946, however, it could point to national affiliates in almost every U.N. member nation. Had WFTU possessed an exclusive franchise to pose as the voice of world labor within the Economic and Social Council, how extreme a provocation would have been required to force its non-Communist members to sacrifice what would have been their only opportunity to share in U.N. counselling by withdrawing from the WFTU. The failure to achieve unique status within the United

Nations, not only limited the original importance of WFTU but it left the door open for responsible free trade-unions to exit when the completely Soviet domination of the WFTU was demonstrated repeatedly and unmistakably.

(Bernard Wiesman, "International Labor Cooperation: A Powerful Adjunct to the U.N.", The Department of State Bulletin, Vol. XXVIII No. 700, November 24, 1952, p. 828).

Around this issue raged the powerful forces of democracy and communism. At times it seemed that the WFTU had won or was bound to win; only by a narrow margin was it finally defeated. This struggle of the WFTU for power was an important element in the events leading up to the adoption of Article 71. The fourth and final element was the desire of countless persons, both officials and members of non-governmental organizations, that arrangements for consultation should be developed which would best enable the organizations to contribute to the success of the United Nations. So to all the other motives of prestige and power we must add the simple desire to be given the opportunity to serve; all these motives, both good and bad, exerted a tremendous pressure upon governments. The result was that the consultative arrangements of today go far in extending privileges to non-governmental organizations.

It has been said that Article 71 was "slipped into the Charter"; it is certain that few of those who agreed at San Francisco to its inclusion had any idea of what would follow from that seemingly simple innocuous provision that the Economic and Social Council might "make suitable arrangements for consultation with non-governmental organizations". Under the pressure of the powerful forces of democracy and communism (an extra-ordinary combination) the meaning of "suitable" was expanded again and again to include privileges which would have been unthinkable in the days of the League of Nations.

LES CENTRES DE CONGRES, UN FIASCO?

Fonction et aménagement des salles destinées aux conférences en plusieurs langues et notamment des cabines d'interprétation

Dr. R. Walter Jumpelt

Membre de la Commission Technique de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC). Conseiller technique en matière de communication multilingue auprès des nouveaux Centres de Congrès d'Hambourg, Berlin, Augsburg et d'autres centres de conférence actuellement en cours de préparation.



Il se peut que les salles de conférence et les cabines d'interprétation n'excitent pas l'imagination des architectes; elles n'en constituent pas moins l'élément essentiel des installations qui permettent l'organisation de conférences internationales. Le sujet est doublement d'actualité : d'une part chaque ville qui se respecte veut posséder son propre « centre de congrès », et d'autre part, on a relevé des erreurs si flagrantes que la rédaction estime utile de donner la parole à un représentant autorisé de la profession intéressée, qui est quotidiennement au cœur même des conférences et est directement concerné par les travaux des architectes.

Non seulement l'auteur exerce la profession d'interprète de conférence mais il est également conseiller pour l'aménagement des salles de conférence et des installations d'interprétation simultanée. Depuis 1965, il siège comme membre compétent pour la République Fédérale d'Allemagne à la Commission Technique de l'Association internationale des Interprètes de Conférence (AIIC), association qui réunit à titre individuel des interprètes de conférence reconnus provenant de 46 pays. Dans son rapport, l'auteur tire les conclusions de l'expérience recueillie par les interprètes pendant les quinze dernières années au cours de congrès et de réunions de travail.

Introduction

Salles pour conférences Internationales

Actuellement, l'architecte qui établit un projet de salle de conférence ou de palais des congrès part du principe évident que les salles prévues doivent pouvoir être utilisées pour tous les types de réunions internationales. Les rencontres internationales à tous les niveaux et dans tous les domaines sont devenues partie intégrante de la vie moderne et constituent certainement un facteur économique d'une importance considérable. Beaucoup moins évidents sont les principes sur lesquels tout projet doit s'appuyer pour que les locaux puissent remplir la fonction qui leur est assignée.

Où « international » signifie « plurilingue »

Par leur nature même, les réunions internationales se déroulent en plusieurs langues. Cela ne veut pas dire uniquement que les participants provenant de plusieurs pays parlent différentes langues mais qu'en pratique ils ont la possibilité de suivre le déroulement de la réunion dans leur propre langue et de s'exprimer dans cette langue. Notons simplement en passant que le nombre des langues ne peut être illimité. Ce qui importe, c'est de savoir en quoi les réunions internationales diffèrent des réunions « nationales » et quelles sont les différences qui intéressent directement l'architecte.

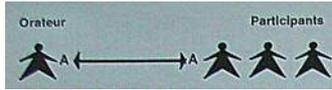


Fig. 1 :
Communication en une langue

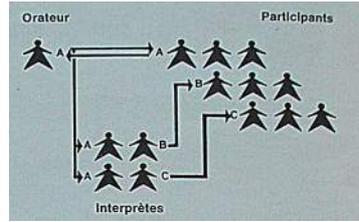
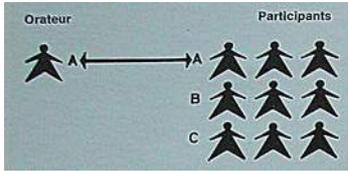


Fig. 3 :
Communication en plusieurs langues

Fig. 2 :
Deux tiers des participants
sont privés de communication

Il est donc utile d'étudier brièvement la façon dont circule le flux d'information au cours des réunions en une ou plusieurs langues.

Si une seule langue est utilisée (figure 1), tous les participants écoutent directement l'orateur, celui-ci pouvant être le conférencier, la personne qui dirige les débats ou un participant qui prend la parole au cours de la discussion. Orateurs et participants parlent la même langue A.

Si les discussions ont lieu en trois langues (figure 2), seuls l'orateur A et les participants A qui connaissent la langue A peuvent se comprendre. Les participants parlant les langues B et C ne comprennent pas l'orateur si celui-ci s'exprime seulement dans la langue A.

Si l'orateur veut s'adresser à tous les participants, il doit répéter son exposé dans les langues B et C ou, ce qui revient au même du point de vue du temps, le faire traduire par d'autres personnes. Jusqu'en 1945, toutes les conférences internationales suivaient ce schéma et les discours et discussions étaient traduits « en consécutive » (= lorsque l'orateur a fini de parler). La plupart du temps on se limitait à deux langues; en effet, comme le lecteur le verra immédiatement, dès que trois langues sont utilisées, les deux tiers de la durée de la réunion sont consacrés à la traduction. C'est pourquoi, une nouvelle technique, qui était apparue dans les années trente, s'est développée; elle permettait d'informer les participants en même temps dans plusieurs langues, c'est-à-dire que l'interprète de conférence retransmettait presque simultanément à chaque participant dans la langue de son choix les

paroles de l'orateur; c'est pourquoi cette technique a été baptisée « interprétation simultanée ». Ce système (figure 3), réalisé à l'aide de certaines installations techniques, permet donc à l'orateur d'atteindre les deux autres tiers de l'auditoire. Il est le seul qui rende possible dans la pratique la compréhension simultanée en plus de deux langues.

Communication
en deux points de la salle

En termes d'espace, cela signifie que, dans une réunion où une seule langue est utilisée, il n'existe qu'un seul « lieu d'action » (la tribune de l'orateur, le podium, l'estrade ou la table de la présidence); en revanche, si plusieurs langues sont utilisées, on distingue deux lieux d'action :

1. Le lieu où l'information est présentée (par l'orateur);
2. Le lieu où l'information est traitée (par les interprètes).

Le second « lieu d'action » peut être considéré comme secondaire dans la mesure où il suppose l'existence du premier; cependant, par rapport à l'auditoire, sa fonction est au moins aussi importante. Exemple : dans une conférence en cinq langues, inégalement réparties entre les participants, il peut arriver que 5 % seulement des auditeurs écoutent l'orateur (si celui-ci parle une langue moins connue) et que 95 % des auditeurs écoutent les interprètes.

Par conséquent, un architecte ne peut plus partir du principe que l'orateur constitue le point focal de la salle et il doit prévoir pour les conférences internationales une salle qui relie à la fois les deux lieux d'action entre eux

et avec l'auditoire. Nous examinerons dans ce rapport quel sont les moyens à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. En d'autres termes, nous considérons ici uniquement la fonction principale de communication, qui est valable pour toutes les salles de conférence et autour de laquelle viendront se grouper toutes les autres fonctions, et notamment les fonctions sociales. Nous laisserons de côté d'autres facteurs importants mais non spécifiques tels que l'influence de la lumière du jour.

Installations d'interprétation simultanée

Il est impossible d'ignorer l'aspect technique du problème. Au stade du projet, l'architecte doit savoir au préalable que l'orateur, les interprètes et les participants des conférences où plusieurs langues sont utilisées, sont reliés entre eux par un système électronique de communication. Ils parlent et écoutent par l'intermédiaire d'un système comprenant plusieurs voies de communication (canaux), qui est le plus souvent désigné par l'expression « installation d'interprétation simultanée ». L'équipement et le mode de fonctionnement des installations d'interprétation simultanée sont décrits dans d'autres études.² Le présent rapport entend exposer selon un ordre logique les principes à respecter sur le plan de l'aménagement de la salle pour que les installations techniques puissent fonctionner. Il est utile pour l'architecte de savoir que l'on peut utiliser des systèmes de communication fixes ou mobiles et que, dans les deux cas, on prévoit des passages dans les murs entre la salle de conférence et la cabine de régie et et entre cette dernière et les cabines d'interprétation. Dans le cas d'une installation mobile (souvent louée), les

différents éléments (système d'amplification, pupitre de commande, boîtes de commande des interprètes, d'une part, écouteurs et microphones destinés aux participants d'autre part, sont disposés suivant les besoins et raccordés aux faisceaux de câbles posés dans le gros-œuvre.

Locaux destinés aux interprètes

Le deuxième lieu d'action de la conférence est constitué par des locaux appelés le plus communément « cabines d'interprétation ». Certains profanes parlent même parfois de « cellules » et, dans certains cas, ils ne sont pas si éloignés de la réalité ! Le sens couramment donné au mot « cabine » (petit local fermé et souvent dépourvu de fenêtre »),³ est peut-être à l'origine de nombreuses erreurs, lourdes de conséquences; cependant, plutôt que de partir en campagne contre un usage bien ancré, nous étudierons l'aménagement des cabines en partant de leur fonction.

Les cabines d'interprétation sont des lieux de travail bien particuliers

« Les cabines d'interprétation sont des lieux où est traitée l'information ». Information d'ordre scientifique, technique, économique, social ou politique, dont la densité atteint, pour une journée de conférence de six heures, 36.000 mots, ce qui, par jour, correspond à un texte d'environ 144 pages dactylographiées ou à la rédaction d'un manuscrit demandant deux semaines de travail intensif.⁴ Cette information est reçue acoustiquement et visuellement par les interprètes (dont la tâche consiste à l'exploiter, à la transposer, à l'interpréter), puis transformée en discours, donc en message acoustique qui doit parvenir aux participants dans la salle avec la plus grande netteté possible. De ce point de vue, les cabines d'interprétation sont comparables à une salle d'ordinateur et à un studio d'enregistrement.

Cependant, les cabines d'interprétation sont également des lieux où plusieurs personnes exercent une activité demandant un maximum de concentration. Le nombre des interprètes dépend du nombre des langues de travail et est fixé dans le code professionnel (° et °). A partir de quatre langues, chaque cabine doit comprendre trois postes de travail. Si la salle de conférence n'est équipée que pour trois langues, chaque cabine doit comporter au minimum deux postes de travail, mais il est recommandé de prévoir les cas où trois interprètes par cabine sont nécessaires (densité extrême de l'information ou combinaison de langues inhabituelles).

« Les cabines d'interprétation doivent aussi permettre une circulation aisée ».

En effet, le rythme de travail exige la relève de l'interprète par son collègue toutes les 20 ou 30 minutes; d'autre part, les interprètes doivent également quitter la cabine pendant la réunion si la charge de travail dans les différentes langues se modifie. Les interprètes doivent alors pouvoir prendre ou quitter leur place sans gêner leurs collègues et sans provoquer de bruits gênants qui seraient enregistrés par les microphones branchés vers la salle, ce qui détournerait l'attention de l'auditoire.

Conditions à remplir sur le plan de la construction

Nombre de cabines

« Il faut une cabine pour chaque langue de travail ». Une salle prévue pour quatre langues doit donc disposer de quatre cabines d'interprétation plus une cabine pour la régie du son, à laquelle s'appliquent également les considérations ci-après. Les cabines d'interprétation et la cabine de régie doivent être considérées comme une entité. Etant donné le mode de travail et le nombre des connexions électriques, ces locaux ne doivent pas être séparés les uns des autres par d'autres pièces. Pour un nombre X de langues, chaque salle doit donc comprendre X + 1 cabines.

En termes de transmission on peut également dire qu'il faut prévoir autant de cabines (interprètes et ingénieur du son) qu'il y a de canaux disponibles. Exemple : une installation à six canaux suffit pour une conférence où cinq langues sont utilisées. On peut s'en étonner et ceux qui sont chargés d'établir les plans oublient souvent que pour chaque installation d'interprétation simultanée, quel qu'en soit le type, il est nécessaire de prévoir un canal retransmettant directement les paroles de l'orateur « dans l'original » (c'est-à-dire dans sa langue). Cinq langues = cinq cabines d'interprétation + une cabine pour la régie du son = six cabines = six canaux.

Dimensions des cabines

Les interprètes doivent séjourner dans les cabines en moyenne six heures par jour et parfois aussi pendant des séances de nuit. La durée du séjour, la place prise par les postes de travail et l'espace nécessaire pour les mouvements ainsi que la ventilation nécessaire obligent à prévoir des dimensions minimales. Ces dimensions se basent sur une largeur de 80 cm pour chaque poste de travail, ce qui n'est guère spacieux. Les dimensions intérieures de la cabine (dimensions finales et non pas du gros-œuvre) sont les suivantes selon les directives internationales⁵ : largeur : 240 cm, profondeur : 230 cm, hauteur : 230 cm. La norme française, de date plus récente, prescrit une largeur et une pro-

fondeur minimales de 250 cm et un volume minimum de 14 m³.

Quelles sont les autres exigences dont il faut tenir compte lors de l'établissement du projet des cabines et qui résultent de la fonction de second « lieu d'action » ?

Voir est essentiel

Quelle est l'importance de la vue dans les congrès internationaux ? On peut dire que dans des conversations normales, déjà certaines déclarations peuvent être mal comprises si l'auditeur ne voit pas le visage de celui qui parle ou le voit dans une demi-obscurité ou bien lui parle au téléphone. Dans les conférences, le danger d'erreurs lourdes de conséquences est nettement plus grand et on l'accroît si l'on empêche les interprètes de voir. D'autre part, un débat comprend d'autres éléments purement visuels que les interprètes doivent percevoir et auxquels ils se préparent : le délégué qui se dirige vers la tribune ou un participant qui lève la main pour prendre la parole. Même des actes aussi simples doivent pouvoir être suivis par l'interprète si l'on veut que la réunion se déroule rapidement et sans accroc.

Il est évident que les explications accompagnant des projections d'images fixes ou de films, ou des exposés au tableau ne deviennent compréhensibles que par l'image. Ce n'est que s'il voit lui aussi l'image que l'interprète peut la commenter judicieusement.

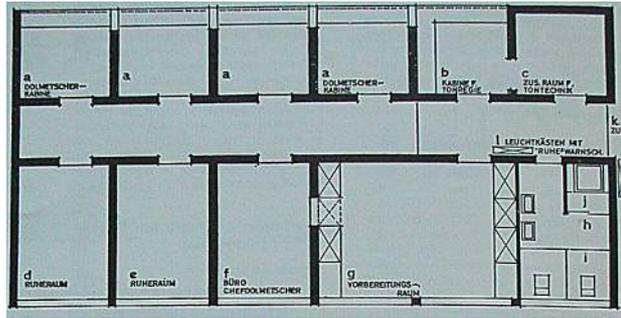
« Voir » signifie beaucoup plus : la psychologie du travail a démontré depuis longtemps que le contact visuel et auditif avec les autres augmente le rendement alors que l'isolement le diminue. Il empêche l'identification de l'interprète avec l'orateur, élément essentiel du processus de transposition linguistique car — comme le montre le schéma de la figure 3 — l'interprète parle « à la place » de l'orateur. Les personnes qui écoutent l'interprète doivent le voir.

Pourquoi des nombreux bâtiments de conférence présentent-ils de graves lacunes sur le plan de la vue ? Comment se fait-il que même dans des bâtiments récents, les interprètes sont cachés derrière des ouvertures qui pourraient passer pour les meurtrières d'un fortin ? Qui a préféré la symétrie du revêtement en bois de la salle à la vue ?

La cabine d'interprétation doit permettre une vue d'ensemble sur la salle et notamment sur le président, les orateurs, l'écran de projection, les tableaux mais aussi l'auditoire. Dans les salles pourvues de tables ovales ou rondes pour les négociations (où les orateurs changent rapidement sans qu'aucun ordre ne soit respecté) il est

Figure 4 : Disposition idéale du complexe d'interprétation.

- a) Cabines d'interprétation (1, 2, 3, 4)
- b) Cabine pour in régie du son
- c) Local annexe pour les installations techniques du son
- e) Salle de repos
- 1) Bureau du chef-interprète
- 9) Salle de préparation et de séjour
- h) Lavabo
- 1) Toilettes
- j) Douches
- k) Accès et sortie de secours
- l) Panneaux avertisseurs lumineux portant la mention « Silence »



nécessaire que" toutes les délégations soient visibles à partir des cabines.

Les cabines d'interprétation doivent donc être des lieux permettant d'avoir une vue générale comme les postes de surveillance sur une chaîne de production ou les tours de contrôle des aéroports : elles doivent également être vues de l'extérieur. Pour l'architecte, une vue dégagée signifie de grandes baies vitrées sur toute la largeur de la cabine. Cela signifie aussi que les cabines doivent être surélevées afin que les personnes se tenant debout ne gênent pas la vue. Du côté de la salle, le bord inférieur du vitrage devrait donc se situer au minimum à 1,90 m au-dessus du sol; d'autre part, le bord supérieur du vitrage ne devrait pas se trouver juste au-dessous du plafond de la salle (pour plus de détails, voir chapitre « Disposition des baies vitrées »).

Situation et disposition des cabines

L'architecte doit dès les premiers projets se baser sur la disposition des cabines par rapport à la salle. Dans les salles de conférence ou de réunion, le mur situé en face du président ou du podium est le plus indiqué. Les balcons offrent également certaines solutions. Dans les très grandes salles, les murs latéraux peuvent être utilisés s'ils sont en oblique par rapport à l'estrade ou si les cabines sont disposés en dents de scie. Les salles de réunion plus petites offrent plus de possibilités. Si une salle de ce genre possède une paroi vitrée sur toute sa longueur, il faut se demander s'il convient d'installer les cabines face à cette paroi étant donné l'éblouissement dû à la lumière.

Disposition des baies vitrées

Il est nécessaire que les baies vitrées occupent toute la largeur des cabines;

par ailleurs, les cloisons séparant les cabines entre elles doivent être pourvues d'un vitrage de 60 cm de largeur (voir fig. 4) afin de permettre à l'interprète de communiquer visuellement avec les cabines voisines, ce qui est essentiel pour le contrôle. Il faut donc prévoir un vitrage d'angle assurant un grand champ visuel sur la salle et sur les cabines voisines (figure 4), ce qui est possible à condition d'utiliser des montants étroits. Les montants au milieu du vitrage gênent l'interprète. La bonne hauteur pour les vitres est de 70 à 80 cm au-dessus de la surface de travail; des vitres plus hautes peuvent provoquer un éblouissement dû à l'éclairage au plafond de la salle. Pour que les interprètes ne soient pas éblouis pendant les projections, lorsque la salle est plongée dans l'obscurité, les vitres doivent être inclinées (le bord supérieur de la vitre étant incliné vers la salle). Les vitres doivent être doubles pour amortir les bruits; le montage du châssis doit garder une certaine élasticité afin d'éviter la transmission des vibrations.

Insonorisation

Premier impératif : les participants doivent entendre distinctement dans leurs écouteurs les paroles qui leur sont transmises depuis la cabine. Dans les réunions plurilingues les haut-parleurs sont débranchés. Sinon les délégués seraient gênés par deux sources sonores différentes (les orateurs par les haut-parleurs et la traduction dans les écouteurs). L'insonorisation des cabines doit avant tout assurer que les paroles des interprètes captées par les microphones parviennent de façon claire et compréhensible aux oreilles de centaines et quelquefois de milliers de participants. Si l'on pense que certaines pertes de fréquence se produisent déjà sur la voie de transmission, notamment dans les systèmes sans fil, on

imagine aisément que chaque cabine doit être conçue de façon telle qu'aucun bruit secondaire ou écho ne puisse être enregistré par le microphone, condition à respecter de manière aussi sévère que dans un studio d'enregistrement. Il faut baser la construction sur un taux d'insonorisation de 50 db.

Par ailleurs, et parce que la concentration exigée par le travail ne souffre aucune distraction, les plafonds et cloisons de séparation entre les cabines doivent être assez épais et suffisamment isolés pour que le bruit de la voix à un niveau sonore normal ne puisse être transmis ni par l'air ni par un autre corps et pour qu'aucun bruit parasite (provenant des installations techniques) ne puisse être entendu. Il est essentiel que le revêtement des murs, des plafonds et de la face intérieure des portes amortisse les sons et que le sol soit recouvert de moquette. Sinon les voix dans les écouteurs sonnent creux et résonnent de façon telle que la compréhensibilité s'en trouve affectée. Le couloir derrière les cabines doit être englobé dans le plan d'insonorisation. Aucun couloir très fréquenté ne doit être situé au-dessus des cabines. Il ne faut prévoir à proximité des cabines ni buffets, ni cuisines, ni puits d'aération ou cage d'ascenseur, ce qui explique pourquoi les salles de conférence dans les hôtels ne ressemblent souvent qu'à une solution de fortune.

Ventilation et chauffage

Au cas où la chose ne serait pas encore généralement admise, rappelons que, biologiquement, les interprètes de conférence font partie des aérobies. Leur travail implique une consommation d'oxygène supérieure à la moyenne et une température du corps plus élevée. Etant donné l'insonorisation, leurs cabines restent hermétiquement fermées pendant de longues périodes et il est indispensable d'assurer un renou-

vement continu de l'air comme le prescrit le législateur pour tous les lieux de travail clos. L'ambiance de travail dépend aussi du volume d'espace dont chaque interprète dispose car, psychologiquement, l'exiguïté d'un local diminue le rendement. Un renouvellement de l'air à raison de sept fois par heure peut être considéré comme valeur de référence. Le taux de CO₂ ne doit jamais dépasser 0,10 %.

L'arrivée d'air chaud ou froid doit pouvoir être réglée individuellement dans chaque cabine. En général, le besoin d'air chaud est moins grand que dans des locaux de dimensions comparables et situés de la même manière. Bien que la ventilation et le chauffage ne soient qu'en partie du ressort de l'architecte, il lui faut néanmoins prévoir dans le gros-œuvre les passages nécessaires pour réaliser un équilibre entre les exigences du renouvellement de l'air et celles de l'insonorisation. Ceci nous amène à la

Climatisation

Il est généralement admis que, sous nos latitudes, l'on ne peut renoncer à climatiser les salles de conférence, ce qui ne veut pas dire qu'on sous-estime les inconvénients. Lors de l'établissement des projets, les architectes devraient se laisser guider par des principes sûrs comme la nécessité de concevoir des installations de climatisation séparées pour chaque cabine, indépendantes de la salle et d'autres locaux et ceci pour deux raisons :

a) Les canaux d'aération transmettent les sons; il ne peut donc y avoir aucune communication acoustique avec l'installation générale de climatisation du bâtiment;

b) Les besoins en air frais et de réglage du taux d'humidité et de la température sont plus importants dans les cabines que dans la salle. Dès le stade du projet, il est important pour l'architecte que les passages dans les plafonds et les parois soient prévus de telle façon qu'il n'existe entre les cabines aucune voie directe de transmission des sons par laquelle on puisse entendre les voix des interprètes des cabines voisines. (Les microphones y réagiraient comme à une interférence acoustique). La disposition des ouvertures pour l'arrivée et l'évacuation de l'air doit permettre de renouveler l'air sans créer de courants d'air, sources de refroidissements, et sans bruit afin que l'afflux d'air ne soit pas enregistré par les microphones (bruit de vent !).

Aménagement Intérieur

Dans la plupart des cas, l'aménagement intérieur des cabines pourrait être arrêté par l'architecte; il est donc important qu'il sache que les interprètes ont

leurs habitudes de travail propres et qu'une attitude détendue est essentielle pour que la voix soit bien posée. Par conséquent :

La surface de travail doit être constituée par une tablette ayant une largeur égale à celle de la cabine et une profondeur utile de 50 cm environ. Une plus grande profondeur gêne la vue sur la salle. En règle générale, les boîtes de commande des interprètes sont encastrées dans la tablette (deux ou trois boîtes, suivant le type d'installation). Comme pour les meubles de bureau, la hauteur de la tablette doit être de 72 cm par rapport au sol. Les casiers pour les documents de conférence et manuels ne devraient pas être disposés en dessous de la tablette mais au-dessus du vitrage sous forme d'étagères subdivisées (10 à 25 cases). Détail souvent oublié : trois ou quatre patères au mur du fond de la cabine ne constituent pas un luxe.

En ce qui concerne les sièges, il faut prévoir des chaises confortables dont la hauteur et le dossier sont réglables et qui peuvent être déplacées facilement et sans bruit. Les modèles de bureau courants montés sur roulettes remplissent cette condition. Les très hautes chaises semblables à des tabourets de bar (qu'on trouve parfois également) n'offrent aucun appui solide pour les pieds et donnent une attitude contractée.

Eclairage

L'interprète travaille en regardant alternativement la salle puis les textes cités ou lus. Pour pouvoir suivre à la fois les projections et les textes lorsque la salle est dans l'obscurité, il est nécessaire que l'éclairage de la surface de travail soit anti-éblouissant (situé directement au-dessus de celle-ci). On peut prévoir utilement des lampes de bureau pourvue d'abat-jour et à basse tension (à cause du dégagement de chaleur) permettant un réglage individuel de l'intensité (atténuateur d'éclairage) et pouvant être allumées et éteintes séparément. Les tubes fluorescents sont à déconseiller tant à cause de la composition de la lumière qu'à cause de leur effet parasite. En ce qui concerne l'éclairage au plafond, ce qui convient le mieux est une source de lumière tamisée. Les interrupteurs pour l'éclairage au plafond ou sur la surface de travail doivent pouvoir être atteints sans que l'interprète soit obligé de se lever (sur les deux parois latérales). Des interrupteurs disposés à l'extérieur de la cabine présentent un risque car ils peuvent être actionnés par des étrangers à des instants décisifs.

Couleurs

L'influence de la couleur sur le comportement dans le travail devrait être suffisamment connue; cependant, beaucoup d'installations présentent des pa-

rois aux couleurs sombres ou trop criardes. Naturellement, les individus réagissent différemment à certaines couleurs : cependant, d'une manière générale, on peut estimer que les nuances chaudes et agréables sont toujours appréciées.

Accès

L'accès à chaque cabine doit se faire par la paroi du fond; des communications latérales entre les cabines sont à proscrire en raison de l'insonorisation. Les portes doivent se fermer sans bruit étant donné que dans certains cas les interprètes doivent changer de cabine pendant que les microphones sont branchés. D'une manière générale, les portes à glissière sont à exclure à cause du bruit.

Il faut veiller lors de l'établissement du plan à ce que l'accès aux cabines soit séparé de la salle afin que les interprètes puissent entrer et sortir des cabines sans gêner les personnes dans la salle. En revanche, les accès à la salle ne doivent pas faire passer ceux qui les empruntent derrière les cabines. Le couloir situé derrière les cabines joue également un rôle dans l'insonorisation et ne doit pas être utilisé pendant la conférence comme passage public par des personnes qui pourraient distraire ou gêner les interprètes en parlant fort. Un panneau disposé sur les portes extérieures donnant sur le couloir et des panneaux avertisseurs lumineux portant la mention «Silence» contribueraient à protéger la zone des cabines.

Issues de secours

Les sorties de secours doivent, comme leur nom l'indique, conduire le plus rapidement possible à l'air libre. Dans la pratique, on trouve de dangereuses échelles métalliques qui ressemblent à un parcours d'obstacles d'une grande difficulté et vouent les personnes étrangères aux lieux à périr dans un labyrinthe de dégagements. Mais si cela convient aux pompiers...

Par ailleurs, la plupart du temps, on oublie d'autres locaux qui font pourtant partie intégrante d'une salle de conférence :

Salle de séjour et de repos

Il faudrait aménager le plus près possible des cabines, sans qu'elle soit directement contiguë, une autre salle, qui pourrait être utilisée par l'équipe des interprètes pour la préparation des réunions de travail (briefing), les entretiens préalables avec les présidents de séance ou les orateurs et pour l'étude des documents qui ont été distribués pendant la séance. Elle pourrait en même temps servir de salle de repos pendant les suspensions de séance. Cette salle devrait absolument recevoir la lumière du jour si l'on pense que

pendant toute l'année les interprètes passent la plus grande partie de leurs heures de travail dans des cabines donnant sur des salles éclairées artificiellement et plongées dans l'obscurité pendant de longues périodes. Pour aménager cette salle pour 15 personnes environ (pour quatre cabines), il faut prévoir des casiers individuels pour les documents, un vestiaire, une grande table de réunion, des tableaux noirs, plusieurs petits bureaux, des chaises, fauteuils et lampes de bureau, un téléphone (intérieur et extérieur). Les lavabos et toilettes doivent se trouver à proximité.

Plan d'aménagement

Le complexe d'interprétation (figure 4) doit donc comprendre en règle générale quatre cabines d'interprétation, une cabine pour le son (régie), un couloir derrière les cabines, la salle de travail et de repos pour les interprètes, les lavabos, et les W.C. Il faut également prévoir un débarras pour entreposer les microphones, les récepteurs portatifs, les amplificateurs de recharge, les appareils de mesure etc...

Pendant les conférences avec séance de nuit, les interprètes se relayent; cependant, lorsqu'ils disposent d'une heure de liberté, ils ne peuvent pas quitter le bâtiment mais doivent rester à proximité immédiate. Il faut donc prévoir des possibilités de repos pour environ quatre personnes (deux pièces séparées). On doit également prévoir un petit bureau pour le chef d'équipe. C'est là que sont centralisées les demandes de la présidence ou du secrétariat du congrès relatives aux régimes linguistiques, notamment si plusieurs réunions se tiennent simultanément dans différentes parties d'un vaste bâtiment. Cet ensemble forme une unité fonctionnelle : le complexe d'interprétation (voir figure 4).

Des solutions optimales ? Et pourquoi pas ?

Toutes ces conditions ne constituent pas un programme idéal ou maximal mais décrivent simplement la situation qui règne depuis longtemps dans d'autres pays. L'Allemagne est le seul pays à ne pas disposer encore de bâtiment qui réponde entièrement aux nécessités des congrès ou des conférences internationales. Ceci est dû en partie au fait que le même bâtiment sert à trop d'usages différents. Les bals, concerts, réceptions, manifestations mondaines, congrès et réunions de travail ne peuvent avoir lieu dans une même salle. Mais surtout, tous ces bâtiments présentent de graves lacunes sur le plan fonctionnel. Certaines de ces lacunes ont été mentionnées ici, dans la mesure où elles se rattachaient au sujet, et elles ont été décelées par l'exploitation systématique de l'expérience acquise pendant plusieurs années¹¹. Cer-

tains bâtiments sont si défectueux que les interprètes se voient obligés de refuser leurs contrats. Les organisateurs déplacent alors la conférence dans une ville et une salle plus appropriées. L'Allemagne fédérale manque aussi d'un centre des conférences, de niveau international, où pourraient être également organisées les réunions des institutions gouvernementales¹². Ce qui est mal bâti demeure, et ne peut guère être amélioré. C'est pourquoi il faut insister particulièrement sur les problèmes qui empêchent la mise en application des principes énoncés plus haut. Et d'abord il s'agit de savoir

Comment s'informent les architectes ?

L'architecte qui veut établir le plan d'un immeuble d'habitation, d'une usine, d'un théâtre, d'un grand magasin, d'une église, d'un hôtel, des bâtiments d'un aéroport ou d'un hôpital¹³, étudie, nous dit-on, les habitudes de vie et les méthodes de travail dans le plus petit détail et discute surtout avec les personnes auxquelles sont destinés les locaux qu'il projette. D'après notre expérience, il semble que jusqu'à présent, les architectes responsables n'ont pas encore eu l'idée de demander conseil aux interprètes lorsqu'ils établissent le plan d'une salle de conférence. Et lorsqu'ils interrogent quelqu'un, ils s'adressent malheureusement à une personne non compétente, comme si celui qui souffre des dents allait consulter l'orthopédiste.

Pratiquement, toutes les discussions avec des architectes ont eu lieu à notre initiative, et il est toujours apparu que les architectes considèrent cette discussion comme constructive, même si l'on s'entend souvent dire : « Ah ! si nous avions pu discuter avec vous dès le stade du projet ! » Toute la question est là ! Si les contacts n'ont eu lieu qu'après l'établissement du projet et des calculs ou même lorsque le gros-œuvre est déjà érigé, il faut se battre sur des compromis, ou des économies qui ne satisfont personne. On a alors recours à des expédients qui sont souvent plus coûteux qu'un projet bien conçu. Des solutions techniquement parfaites ne sont pas retenues, non pour des raisons de coût ou de statique, mais parce qu'on n'a pas admis (ou qu'on a reconnu trop tard) que la conception et la réalisation d'un bâtiment de conférence implique un travail d'équipe et que les interprètes doivent faire partie de celle-ci en tant que conseillers qualifiés.

Information du maître d'oeuvre et des architectes

Certes, les interprètes de conférence exercent un métier peu commun¹⁴. Mais depuis 1966 existent dans le cadre de la collection « La Science des Congrès internationaux », des directives internationales à caractère obligatoire^{2, 8} qui,

comme le confirment les architectes, contiennent des indications fort claires sur la fonction et l'aménagement des cabines (le présent rapport tient compte de l'ensemble de ces indications). Pour informer les maîtres d'œuvre et les architectes, l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) a publié il y a de nombreuses années ces directives² sous forme de guide, en français et en anglais (parues également dans des éditions préliminaires). S'agit-il donc uniquement d'un problème d'information ?

L'Association a également participé aux délibérations qui ont amené en décembre 1970 l'Association française de normalisation (AFNOR) à publier la norme P 91-221, document de huit pages rappelant les différents principes dont, d'après le préambule, « il doit être tenu compte dès l'établissement du projet »⁷.

Une situation sérieuse

Les interprètes passent de 150 à 200 jours par an dans des cabines donnant sur des salles le plus souvent dépourvues de lumière naturelle. Les conditions physiques et techniques dans lesquelles ils travaillent sont une question vitale. Dans un nombre effarant de cas, ils travaillent dans des conditions qui diminuent leur rendement et nuisent à leur santé. La série des réalisations ratées ne paraît pas devoir s'arrêter et on voit sans cesse s'élever de nouveaux bâtiments sans que le principal intéressé soit consulté, malgré toutes les directives et recommandations. Dans ces conditions, cette profession ne peut pas s'en tenir à des avertissements charitables; elle doit agir, même dans l'intérêt général car, finalement, la plupart de ces bâtiments sont construits avec des fonds publics. Celui qui croirait que les exigences techniques décrites ici ne constituent qu'un vœu pieux commettrait une erreur d'appréciation. En 1970, poussés par le souci de s'assurer des conditions de travail décentes, tous les membres de l'AHC, interprètes fonctionnaires ou free-lance, ont dû cesser le travail à cause de l'insalubrité, de l'insécurité et de l'inhabitabilité des 50 cabines et des salles de conférence souterraines du nouveau bâtiment Berlaymont, siège de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles¹⁵.

Faut-il organiser des actions publiques pour réveiller les responsables ? Je pense qu'il doit y avoir d'autres moyens de faire entendre raison. « Fonctionnel » ne signifie pas coûteux. Les aménagements décrits ici ne sont pas en principe plus chers que ceux réalisés sans notre collaboration. Nous n'attendons pas des architectes qu'ils soient familiarisés avec une activité peu courante. Le traitement de l'information en plusieurs langues, qui constitue l'essence même d'un congrès internatio-

nal, est en réalité beaucoup plus complexe qu'on ne le pense en général en estimant qu'il s'agit simplement d'installer des équipements. Ce serait oublier le processus de communication et les hommes qui l'assurent (parfois cachés derrière des « meurtrières »). C'est pourquoi il a été nécessaire de poser au départ que la coopération internationale a pour condition préalable la compréhension en plusieurs langues.

L'architecte devrait comprendre que dans notre société compartimentée, il est impossible d'oublier le travail en équipe. Les textes de base disponibles doivent être interprétés et étudiés en relation avec le gros-œuvre projeté, mais le projet requiert, avant les premières esquisses, une analyse des divers types de conférence auxquels doit se prêter le bâtiment. Il s'agit donc d'élaborer des principes optimaux permettant d'établir un projet de centre des congrès. Quelle est donc la profession dont les membres assistent chaque jour, au long des années, à des conférences et qui connaît le mieux les besoins des différentes organisations internationales sur le plan des langues ? L'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) peut, grâce à l'expérience acquise dans les salles de conférence du monde entier, fournir des éléments de décision qui éviteront que l'on ne retombe dans les erreurs du passé. Ainsi, les Centres de Congrès ne doivent pas forcément être autant de fiascos.

Bibliographie et remarques

- 1 Association Internationale des Interprètes de Conférence
14, rue de l'Ancien Port
CH 1201 Genève
- 2 Practical Guide for the users of conference interpretation services.
Series "International Congress Science".
Volume 4e UAI Publication no 198, 1956, 24 pages, peut être obtenu (en anglais ou en français au prix de 5 F suisses + port) à l'adresse indiquée sous 1 ou directement à l'Union of Int. Associations, 1, rue aux Laines, 1000 Bruxelles.
Un bref exposé résumant le principe de fonctionnement des installations d'interprétation simultanée et les notions utiles pour les architectes paraîtra prochainement.
- 3 Définition donnée dans le Wörterbuch der deutschen Gegenwartssprache de Steinitz-Klappenbach. Akademie-Verlag, Berlin 1956.
- 4 Seleskovitch, Danica : L'interprète dans les conférences internationales — Problèmes de langage et de communication.
Editeur : Lettres modernes, Minard. Paris 1968. 261 p. (les pp. 230-233 traitent du volume d'information d'un jour de conférence).
- 5 Code professionnel/Code of Professional Conduct, AIIC, voir remarque 1. La partie concernant le nombre des interprètes est également reproduite dans la publication sous 2.
- 6 Données figurant dans la publication mentionnée sous 2; la version allemande est incorporée dans le présent article mais peut aussi être obtenue chez l'auteur.
Adresse : Dr. R.W. Jümpelt, D - 5307 Pech / über Bonn-Bad Godesberg, Nachtigallenweg 29.
- 7 Norme P 91-221 : Cabines d'interprétation simultanée - Caractéristiques générales et équipement. Décembre 1970, 8 p.. AFNOR, Tour d'Europe, Cedex 7, F 92 Paris, La Défense.
- 8 Speckaert. G.P. : Les divers types de réunions internationales, l'aménagement des salles, l'équipement et les services.

Volume : 5 F, dans la collection - La Science des Congrès Internationaux », 1967, Publication no 199, 75 p. UAI, 1, rue aux Laines, 1000 Bruxelles.
(Peut être également obtenu en anglais comme édition 5 E sous le titre "The various types of international meetings, arrangement of rooms, equipment and services").

- 9 Thiery, Christopher : A quoi servent les architectes ? Associations Internationales 1970, no 6/7, 347-349.
- 10 Thiery, Christopher : Television et contrats directs. L'interprète XXV n° 3 (novembre 1970) 7-15 (où il est expliqué pourquoi les appareils de télévision ne peuvent pas remplacer la vue directe).
- 11 Les lacunes sont signalées à la Commission Technique par les interprètes sous forme de liste détaillée et sont exploitées périodiquement.
- 12 Il s'agit de conférences organisées par les organisations dont les membres sont des Etats (contrairement aux associations ou particuliers) Mentionnons l'ONU, et ses institutions spécialisées telles que l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que les Institutions européennes (Conseil de l'Europe, CEE). Ces conférences, qui durent souvent plusieurs semaines requièrent de 30 à 40 pièces pour le secrétariat, les délégations et les services techniques.
- 13 Les exemples sont empruntés à la réponse très instructive donnée par M. Pierre Vago, ancien secrétaire général de l'UIA, publiée dans le même numéro qu'au 9.
- 14 Jümpelt R.W. : Wo findet man Konferenzdolmetscher ? Kongressrevue (Pohl-Verlagsanstalt. 31 Celle. Postfach 103) 1965, Heft 4/5, p. 15/16. Voir aussi Lawrence Elliott : Die Stimme aus dem Glaskasten (édition allemande du Reader's Digest) no 2 (février 1971), pp. 44 à 49.
- 15 "Poisoned Palace of Europe" Journal Agénor (Bruxelles), no 19 (1970).
- 16 Jümpelt R.W. : Der Internationale Verband der Konferenzdolmetscher (AIIC) und seine Bedeutung für den Kongressveranstalter, Kongress-Revue 1965, Heft 6, pp. 7 et 8.



HÔTEL DU RHÔNE
GENÈVE

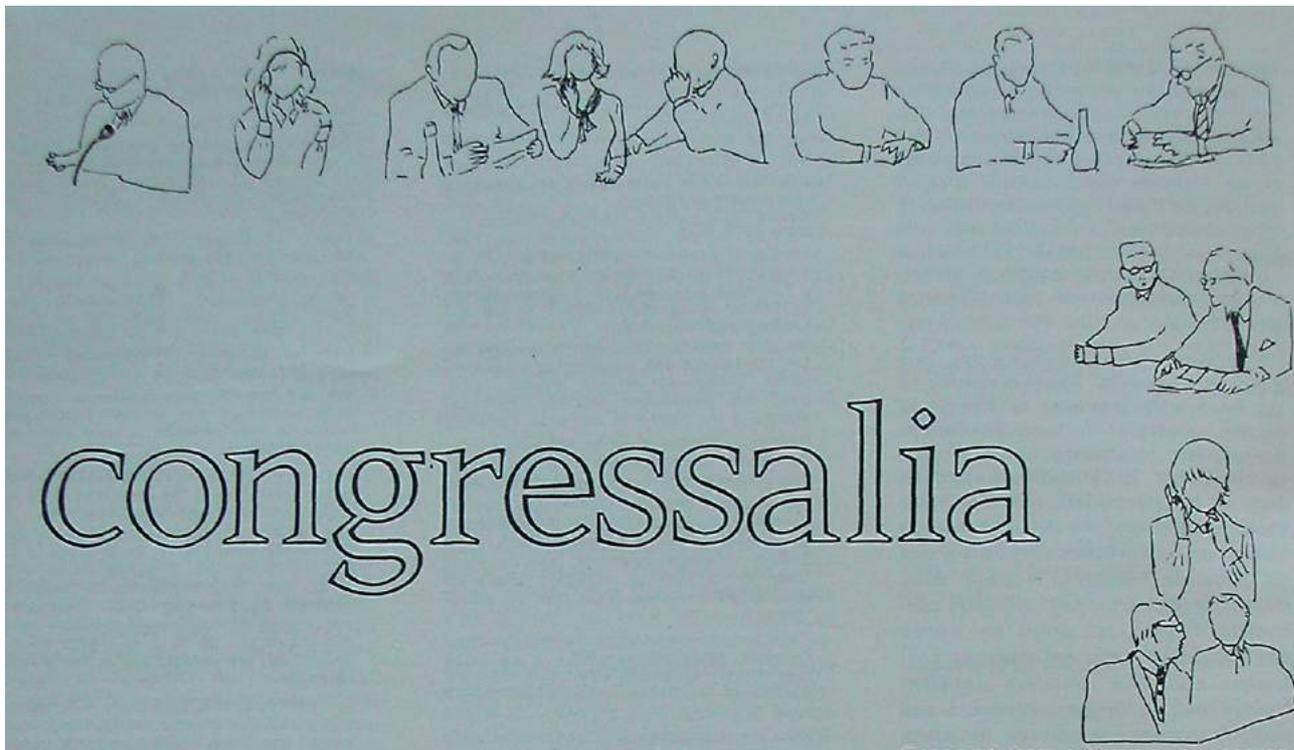
Tél. 31 98 31 - Téleg. RHONOTEL - Télex 22213

Tout 1er rang. En plein centre : luxe de l'espace et de la tranquillité. Appartements de grand standing, vastes locaux d'accueil, salons privés, salles de conférences, bars, Parking privé, terrasse fleurie.

Restaurant français et Rôtisserie «Le Neptune»

R.A. LENDI, Administrateur, Directeur Général





Reprinted from : Making your convention more effective, copyright 1972 American Society of Association Executives, we are publishing this document which is likely to become familiar to congress organizers. It was prepared by the ASAE in cooperation with representatives of the American hotel industry.

hotel/meeting planner letter of agreement

Suggested Letter of Agreement for Convention or Meeting to be Written on Association or Facility Letterhead

Developed by the American Society of Association Executives in cooperation with representatives of the hotel industry.

Note that this is only a suggested format. It should be adapted by the association or facility to meet its needs. The important requirement is to reach agreement on each service area and execute a written statement of such agreement. This suggested letter is not prepared for convention center use; the booking of these convention facilities requires a quite different approach.

Dear Sir:

This will confirm the arrangements made by

_____ and _____
(hotel representatives) (association representatives)

concerning _____ the _____ forthcoming
meeting/convention. (organization or group)

The _____ hereafter referred to as the

"Association" and _____ Hotel/Motel hereafter referred to
as the "Facility" agree that:

1. The association hereby engages the facility and its staff for a meeting/convention and the facility agrees to furnish same on the following terms:

(a) Scheduled dates and days of meeting/convention from _____
to _____.

(b) Start exhibit set-up _____ A.M./P.M. _____
(hour) (date)

(c) The rates to be charged by the facility for sleeping rooms *m* as follows:*

Single Room from J _____ to \$ _____ or Flat Rate _____

Double Room from \$ _____ to \$ _____ or Flat Rate _____

Twin Room from \$ _____ to \$ _____ or Flat Rate _____

Suites from \$ _____ to \$ _____ or Flat Rate _____

Other from \$ _____ to \$ _____ or Flat Rate _____

(d) The association presently estimates the number of room required to be as follows:

*By mutual agreement in writing, these rates, as well as the rates set forth in paragraph 1 (f) hereof may be revived or otherwise changed.

No. of Single _____ minimum and _____ maximum

No. of Double _____ minimum and _____ maximum

No. of Suites _____ minimum and _____ maximum

No. of Other (specified) _____ minimum and _____ maximum

(See suggested Penalty Clause Terminology - Appendix A). Note: If room rate is from X to Y dollars (paragraph c) then specify number at each rate.

It is anticipated that _____ of those attending may wish
(number)

to have an earlier check-in. The dates for early check-in are _____
in which case the facility will provide rooms therefor at convention rates specified.
The same rates will apply for _____ days following the convention/meeting.

The facility guarantees it will provide at least the maximum number of rooms set forth in paragraph (d) and the association agrees to provide occupancy for the minimum number of rooms specified.

The association agrees to keep the facility informed periodically of registrations received in advance so that more exact estimates can be made as to the room requirements. It is agreed that periodic changes in the above estimates (d) may be made from time to time prior to the meeting/convention, but in no case shall the minimum or maximum number set forth in this agreement be changed except by written agreement. The association and facility shall agree in advance on a mutually satisfactory review schedule of convention developments and specify when and how rooms may be released by either party. (Review dates and times should be specified in this letter of agreement.) After the agreed upon cut-off date(s) the association and facility will be held responsible to meet the final agreement.

Facility agrees to refer all requests for suites (if all are held) and/or public rooms to association for approval before assignment if the applicant is identified with the association or industry it serves.

The association shall/shall not request room deposits of convention delegates.

The facility agrees to provide the association with a final occupancy report showing number of rooms occupied each day of the convention period. (See Appendix 8)

(e) It may also be incorporated in this contract an agreement by the facility to improve, remodel, or create certain rooms or areas or add services prior to the event covered by this contract. The specifics of the changes in the facility should be spelled out in this contract and failure to meet the requirements by a specified date would be cause for cancellation of the agreement by the association without penalty. Reasonable and adequate notification to the association should be required of any remodeling which would result in a change in the number of suites or public space available.

(f) Anticipated meeting room requirements.

Room Reserved	From Date & Hour to Date & Hour	Type of Function Anticipated	Rental Charge, if any

A tentative schedule of meeting rooms required will be submitted to the facility at least _____ months in advance of the meeting/convention. A firm and detailed schedule of meeting rooms required will be furnished the facility not later than _____ months before the meeting/convention. Unless otherwise specified in this agreement, public space as outlined above shall be reserved for the association unless released in writing. (If total facility is being booked the language should state "All public space shall be reserved for the association without charge (or with charges as specified) for use at the discretion of the association.) If the association is utilizing only a part of the facility, the above room schedule should be completed.

(g) Anticipated exhibit space required. The facility agrees to reserve _____ rooms for use as exhibit space. Cost for space shall be _____ (if any).
Services to be provided in exhibit hall by facility include _____

(here specify such items as cleaning, extra lighting, carpeting, advance storage, security, number of microphones available, audio visual equipment available, operator rates, power supply, or other items agreed upon.)

The facility warrants that the following union regulations prevail in the exhibit hall and will promptly notify the association of any change. Current conditions are: (outline union requirements in exposition hall.) _____

(h) Special equipment needs of the association:
Description and rates: _____

(i) A guarantee of the number of persons attending each food or beverage function will be given to the facility at least _____ hours in advance of the function. The facility agrees to set for _____% over the guarantee. The above food functions (package) shall be provided at a per person cost of \$_____. Beverage/liquor by drink and/or bottle shall be provided at a cost of \$_____. Such prices are subject to review up to six months prior to the event.

If a meal function is to be added to the package, the price applied shall be the same as that included in the above package for a like meal.

APPENDIX A

Penalty Clause Terminology (may be inserted in paragraph 1d)

In the event the facility does not provide the maximum number of rooms specified in this contract and rooms are needed by the association, the facility shall at its own expense secure comparable nearby accommodations and provide at its expense transportation to and from such rooms. This shall apply to each day during which maximum rooms are not provided and delegates must be housed elsewhere.

If the minimum number of rooms finally agreed upon are not occupied by the association, it shall upon audited proof that the rooms were not occupied and were held available for association occupancy, reimburse the facility at the agreed upon single occupancy rate for each room for each date not occupied. (American Plan arrangements will not include food in reimbursement arrangement.)

APPENDIX B

Hotel Report Form

Following the convention or meeting the facility should be instructed to furnish the association all data with respect to its use of the facility. It is suggested that the facility agree to furnish the information at the signing of the contract. This information is important for the planning for the next convention or meeting and will give valuable information for negotiating future contracts or agreements.

POST CONVENTION REPORT

ASSOCIATION NAME _____
HOTEL NAME _____ Room Rates in Effect _____
CONVENTION DATES _____ Single _____ Double _____
ROOMS BLOCKED _____ Other _____

1. List for each convention day room occupancy by type.

TYPE	DATES			
Single				
Doubles				
Extra Occupants				
Parlors				
Comps.				
Averse Rate				
Room Revenue				

Note: Appendix A may be added to cover over-booking situation.
Appendix B is a suggested reporting form for use by the facility.

(j) The following complimentary accommodations will be furnished by the facility to the association. (Description of rooms and suites, dates of availability and numbers.) _____

(k) The facility will give the association notice of any construction or remodeling to be performed in the facility which might interfere with the event. In such event, facility must provide equal alternate space within the facility under contract.

2. The facility and association agree that the following procedure shall be followed with regard to gratuities

(Note - specific individuals, amount or % and procedure may be spelled out.)

3. It is agreed by the parties that the foregoing sets forth the essential features of the agreement between the parties and that *specific details* as to registration, rooming of persons attending, handling of material, special services, collection of tickets, accounting, master account charges, promotion publicity and other matters will be worked out in writing to the satisfaction of both parties prior to or during the meeting/convention and generally following the procedures set forth in the Convention Liaison Manual published by the Convention Liaison Committee, 1101 16th Street, N.W., Washington, D.C.

4. This agreement will bind both the association and the facility and except as above provided in paragraph 1(c), may be cancelled by either party only upon the giving of written notice at least _____ (years)(months)(days) prior to the dates of the meeting/convention or no later than _____ (specific date). It is further provided that there shall be no right of termination for the sole purpose of holding the same meeting/convention in some other city or facility.

5. The facility and the association each agree to carry adequate liability and other insurance protecting itself against any claims arising from any activities conducted in the facility during the meeting/convention.

6. The performance of this agreement by either party is subject to acts of God, war, government regulation, disaster, strikes, civil disorder, curtailment of transportation facilities, or other emergency making it inadvisable, illegal or impossible to provide the facilities or to hold the meeting/convention. It is provided that this agreement may be terminated for any one or more of such reasons by written notice from one party to the other.

Yours very truly,
_____ (Association)

By _____ Chief Elected Officer (title)

_____ Chief Paid Executive (title)

Accepted:

_____ (Hotel) (Motel)
By _____ General Manager
_____ Sales Manager

II. List for each convention day number of-

	DATES			
Arrivals				
Cancellations				
No-Shows				
Check Outs				

III. Complete the following for each meal function.

FUNCTION (meal or reception & date)	GUARANTEE	PLATE COUNT	TICKETS COLLECTED (if any)

IV. List room service revenue, for association hospitality suites.

DATE _____ REVENUE _____

\$ _____

V. List the following exhibit detail.

- a. Number of booths _____
- b. Net square feet _____
- c. Comments _____

Completed By _____

Title _____

A quoi pensent-ils réellement...

1. Raconte comment il a réussi (sans aide ni réconfort de ses concurrents).
2. « Déjà un quart d'heure de retard sur l'horaire ! »
3. « Où est ce bousilleur qui est supposé prendre la parole ensuite ? »
4. « Connaissez-vous ce drôle de Scotch que préfère le vieux Smedley ? Il n'y en a pas une seule bouteille en ville ! »
5. Etablissant ses notes de frais pour sa déclaration d'impôts de 1 année prochaine.
6. Ramassant tous les prospectus pour les ramener chez lui et les jeter à la poubelle.
7. Prenant des notes pour un rapport de 15 pages sur la réunion... que son patron ne lira jamais.
8. Un vieux vétérinaire des réunions en train de ruminer, en attendant qu'il puisse mordre dans des côtes de choix.
9. L'adjoint de l'orateur (il lui a écrit son discours).
10. « Mon vieux, nous allons avoir un BAL ce soir ! » (petits rires lascifs).

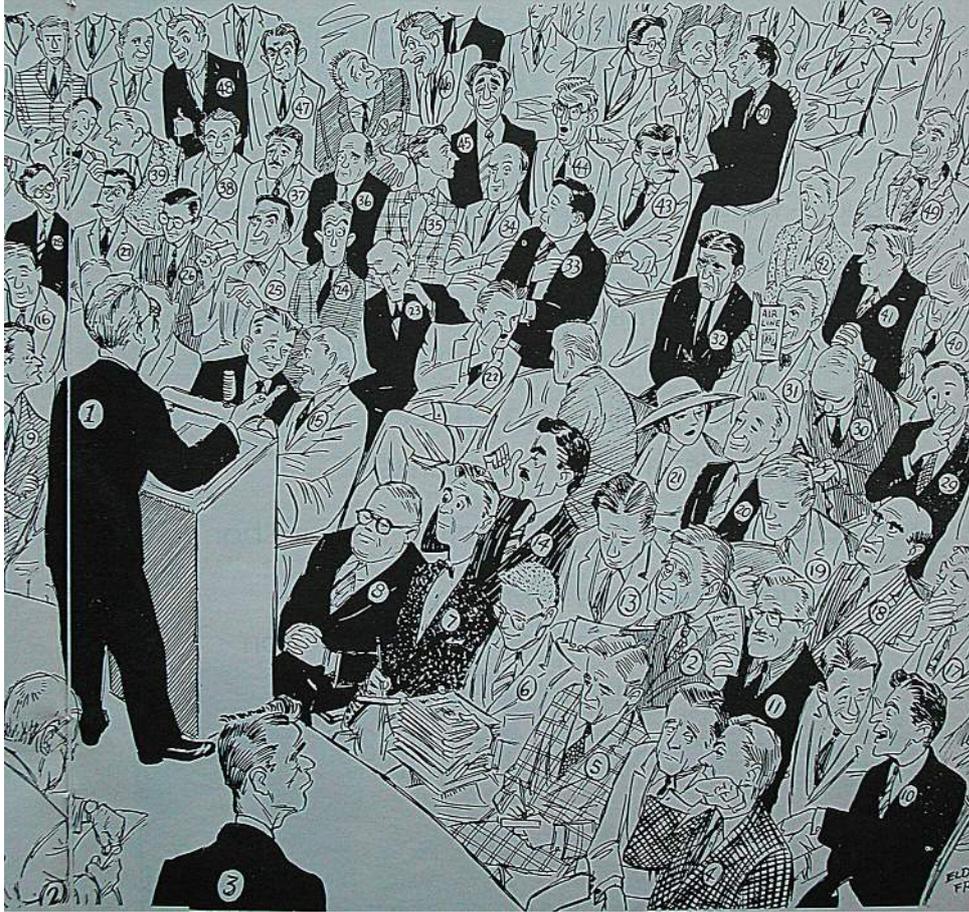
11. Lisant : « Dis. John, pendant que tu es en ville, tu devrais faire visite à Tante Lucy ». »
12. « Si je peux seulement tenir le coup encore une heure, je reprendrai du poil de la bête. »
13. « Comment vais-je m'y prendre pour faire nettoyer mon costume pendant que je le porte ? »
14. « Extraordinaire comme mes ongles se noircissent quand je voyage. »
15. « Et alors il entre, et cette fille dit... »
16. « Z »
17. « Je ne peux pas me permettre de m'endormir pendant son discours — c'est mon meilleur client ! »
18. « Attendez qu'il demande qu'on lui pose des questions. Je vais vous ECARTELER ce parvenu ! »
19. « Je vais vite lire ce discours pendant lequel j'ai dormi hier. »
20. « Je devrais toucher une solide augmentation pour cette commande que j'ai extraite au Martini à Olie Johnson. »

21. « C est le seul homme dans la salle qui ne m'ait pas fait des avances... POURQUOI ? »
22. « Comment nous y prendre pour l'avoir entre nous et le faire déraiper ? »
23. « Qu'est-ce que j'ai bien pu faire de mes lunettes ? »
24. « Au nom du ciel, de quoi peut-il bien parler ? »
25. « Voyons, ce Jones a un fort menton. Brown avait des cheveux carottes, et celui-ci était... »
26. « Si je fais des petits dessins très sérieusement, le patron croira que je prend des notes... »
27. « Comment arriver à échapper à cette peste à côté de moi ? »
28. « Ce charognard NE PEUT REELLEMENT PAS être aussi minable qu'il veut le paraître ! »
29. « Qu'est-ce que cette réceptionniste a bien pu vouloir dire par cette remarque qu'elle m'a faite ? »
30. « Je dois absolument avoir mon discours prêt pour la réunion de groupe dans deux heures. »

31. « Si je prends le vol 708 et que je continue avec le 241, je peux encore rester jusque... »
32. « Ces sacrés ulcères qui font de nouveau des leurs ! »
33. « Si je pouvais avoir un cigare ! »
34. « Un doigt de vodka serait parfait — cela ne sentira pas mauvais. »
35. « Où diable est Ernie ? En prison, je parie. »
36. « Si mon présentoir n'arrive pas aujourd'hui, je peux autant rentrer chez moi. »
37. « J'espère qu'ils n'enlèveront pas mon bureau pendant mon absence — les misérables. »
38. « Si je file d'ici pendant qu'ils applaudissent, ils ne s'apercevront jamais de mon absence. »
39. « Passez cette note au type qui a un gros nez. »
40. « Il me semble vraiment que j'ai été refait avec ce costume pouilleux. »

41. « Ce gros lard ! A le voir, on penserait qu'il a eu toute une nuit de sommeil. »
42. « Sapristi, je ne courrai jamais plus de deux lièvres à la fois. »
43. « Tudieu, quel tas de médiocres qui se chipent les idées les uns aux autres. »
44. « Quel voleur ! Il est en train de réciter mot pour mot mon discours de 1953. »
45. « Bon Dieu !, comme je voudrais être au dixième trou avec mes nouveaux clubs de golf, »
46. « Eh, mon ami, vous avez laissé tomber de la cendre et votre pantalon prend feu ! »
47. « Vous pouviez vous douter que ce misérable ne nous dirait pas comment il l'a REELLEMENT fait. »
48. « Eh bien, il a fait son chemin dans la vie. Il a marié le fils de son patron avec sa fille. »
49. « HIC ! »
50. « Je vais sortir cela à l'improviste à Joe et vous me soutiendrez et nous l'enfoncerons ! »

... pendant la grande réunion?



International conferences in the sun

South Africa in the Seventies is making a serious bid for its share of international conferences and exhibitions. Facilities for conducting international meetings at a sophisticated level have been u-dated to include 5-star hotel complexes containing exhibition and conference areas equipped with the latest wireless systems for simultaneous interpretation.

Johannesburg conference organisers, offer the complete "package deal", tailoring each Conference programme to suit their clients. Included in the conference facilities are their team of simultaneous interpreters and multi-lingual couriers.

South Africa is an attractive proposition for the international delegate, when he can enjoy a well organised conference followed by an economic sun-drenched holiday in a country catering for a wide variety of tastes.

A

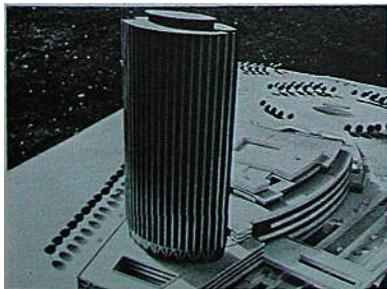
Paris Hôtel Concorde-La Fayette

Ouverture : avril 1974.

Construit dans le Centre International de Paris, Porte Maillot, l'Hôtel CONCORDE-LA FAYETTE sera constitué par une élégante tour de 140 mètres de haut.

Caractéristiques :

- 1.000 chambres 4 étoiles, climatisées et insonorisées, comprenant radio, télévision, téléphone directement relié au réseau;
- trois restaurants dont un grill-room et un restaurant gastronomique;
- un coffee-shop;
- une salle de banquet de 50 à 2.000 couverts ou de réception de 100 à 3.500 personnes. •



Hôtel Concorde Latayette au 1^{er} avril 1974

Les 16 tridents supportant les 33 niveaux de la tour sont achevés; le gros-œuvre sera terminé au mois d'avril 1973 et les premiers clients seront accueillis au mois d'avril 1974.

Jouxant l'hôtel, le Centre International de Paris comprendra, outre des bureaux et une galerie marchande, un Palais des Congrès comportant des salles de séminaires, conférences ou congrès de 20 à 4.200 personnes.

Canada



The Canadian Government Travel Bureau has newly-created in Washington a service for international Conventions and Meetings.

Mr. George Powell, former General Manager for Europe of the Canadian Government Travel Bureau is appointed as General Manager of this new department.

Côte d'Azur

Fin septembre, le Comité Régional du Tourisme Français, Riviera - Cote d'Azur, a invité la responsable du département congrès de l'Union des Associations Internationales à étudier les facilités offertes pour tes congrès internationaux dans le midi de la France,

plus particulièrement par les villes de Nice, Menton, Antibes, Juan les Pins, Cannes,

Les dirigeants du Comité Régional et les directeurs des services de tourisme locaux, à savoir Mademoiselle Andrée Antonietti, Messieurs Gilles Tré-Hardy, Bernard Tardy, Maxime Vitu, lui ont réservé un accueil sympathique et surtout, au cours de multiples visites d'institutions, de centres et d'hôtels de congrès, ont prouvé leur capacité, leur volonté et leur possibilité d'accueillir tous les types de réunions internationales : du petit groupe de travail à la réunion de prestige, du séminaire résidentiel au congrès scientifique avec exposition, du colloque au symposium...

A chacune, suivant ses exigences propres, il est offert le cadre et les facilités techniques appropriés.

En outre, au point de vue délassément, un vaste choix de visites de caractère culturel, artistique ou touristique est prévu pour agrémenter les séjours des congressistes.

A

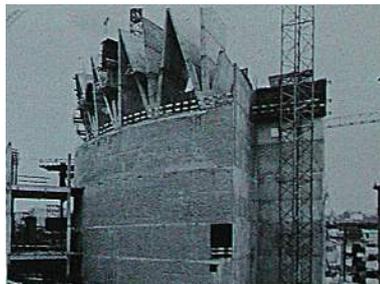
FRANTEL GRANDE MOTTE inauguré au mois de mai dernier ouvrira ses portes sans interruption du premier janvier au trente et un décembre.

En effet, les excellents résultats de ces premiers mois d'exploitation permettent de tenter une telle expérience.

FRANTEL GRANDE MOTTE prend ainsi le visage de ses prédécesseurs et l'image de la Chaîne : « l'Hôtel d'Affaires ».

C'est sur ce thème que sera basée la campagne de promotion d'hiver. La clientèle séminaires et conférences attirée par l'agglomération de MONTPELLIER trouvera ainsi un point de chute supplémentaire, la GRANDE MOTTE possédant une salle polyvalente de 400 places.

(Photo page 536)



Hôtel Conzorce Latayette au 1^{er} avril 1972



Plans for Stockholm 1975

Donald M Hellstedt (right), director of the STOCKHOLM CONVENTION BUREAU, talks with Baptist World Alliance Secretary Robert S Denny (left) and - President V Carney Hargroves about housing arrangements for the 13th Baptist World Congress in Stockholm, Sweden, July 8-13, 1975. The STOCKHOLM CONVENTION BUREAU will handle all housing and local arrangements for an estimated 10,000 delegates to the congress.



INTERNATIONAL
 CONVENTION
 BUREAU *Belgium s. a.*



Direction : Jean Destree

- L'organisation des congrès est, dans le monde entier, du ressort des vrais professionnels.
- En Belgique, l'International Convention Bureau vous apporte l'appui de son expérience. Il centralise pour vous tous les services spécialisés.
- L'I.C.B. est membre fondateur de l'International Association of professional congress organizers.

N'HESITEZ PAS A LE CONSULTER.

I.C.B. - Boulevard de l'Empereur, 15 - 1000 Bruxelles. Tél. 11.62.84

RICHARD Y. CHUANG. The International Air Transport Association: a case study of a Quasi-Governmental Organization. Leiden, A.W. Sijthoff, 1972, 266 p., index, tabl., graph.

International organizations are usually classified into two categories: public (governmental) and private (non-governmental).

Very little research has been devoted to the latter. The International Air Transport Association (IATA) has usually been described as a « private » international cartel.

In view of the nature of the majority of the IATA members—they are either public corporations or mixed enterprises—the author comes to the conclusion that it is a quasi-governmental organization.

Special attention is devoted to the analysis of: the delegation of power to IATA by international bilateral agreements; the legal nature of the IATA Traffic Conferences, the legal nature of their resolutions, the politics of government reservation to these resolutions, and most importantly, the legal fiction that public corporations are independent of government.

GEORGES LANGROD (ed). La Consultation dans l'Administration contemporaine. (Préface de Alfred Sauvy). Paris, Edition Cujas, 1972, 16 x 24 cm, 972 p.

L'ouvrage collectif « La Consultation dans l'Administration contemporaine », Editions Cujas, 1972, 1 volume de 971 pages, sous la direction de Georges Langrod, Directeur de recherche au C.N.R.S., avec préface d'Alfred Sauvy, professeur au Collège de France.

Travail; Santé; Impôts; Jeunesse et Sports; Plan, ainsi que aperçu général, théorique et pratique, français et comparatif, du phénomène consultatif tel qu'il contribue à la transformation fondamentale de l'Administration moderne en Europe. Nous y trouvons une analyse détaillée de la notion de consultation, de son mécanisme, de ses rapports avec le Droit, la prise de décision, l'expertise interne et externe, l'activité des groupes de pression et les tendances à la participation. Ces développements analytiques ont un caractère multi-disciplinaire puisqu'on a ici affaire à la coopération de juristes, sociologues, psychologues économistes, spécialistes en Science politique et en Science administrative ainsi que praticiens de la gestion administrative. A la lumière d'exemples concrets puisés dans l'Administration française; Fonction publique; Education; Recherche; Aménagement du territoire; Equipement, Agriculture-Travail; Santé; Impôts; Jeunesse et Sports; Plan, ainsi que dans certaines Administrations étrangères; Allemagne fédérale; Autriche; Belgique; Angleterre; Italie; Etats socialistes d'Europe, on arrive à une synthèse de l'évolution, conçue avant tout sous l'angle psycho-sociologique et celui du « management » contemporain.

Grâce à un travail d'équipe dans le cadre de la sixième Section de l'Ecole des Hautes Etudes on obtient ainsi une véritable encyclopédie de réalisations et conceptions contemporaines dans le domaine du nouveau style de relations du pouvoir avec le citoyen, fondé sur la concertation du pouvoir avec le citoyen, fondé sur la concertation et aboutissant à une sorte d'« administration négociée ». Le lecteur est à même de se rendre compte des mutations profondes des administrations de notre temps et de perspectives d'évolution d'ici à l'an 2000.

Un index détaillé et une bibliographie sélective aident l'orientation du lecteur.

ALBERT MEISTER. Vers une sociologie des associations.

Les éditions ouvrières Paris. Collection Relations sociales, Economie, et Humanisme, 220 p.

Les associations sont des lieux privilégiés où peuvent se manifester le besoin de participer de l'homme moderne et, aussi, les corps intermédiaires qui peuvent influencer le changement des institutions politiques et sociales.

L'auteur ne prétend pas faire le tour de ce vaste domaine encore peu exploré par les recherches dans les sciences sociales. Son but est plutôt de présenter quelques-unes des voies par lesquelles l'étude des associations peut être abordée. Dans une première partie, de caractère davantage théorique, il s'attache à montrer les liaisons entre la modernisation et le développement du phénomène associationniste, y compris les physionomies différentes qu'y prennent les participations.

La deuxième partie, historique, retrace le développement des associations dans deux sociétés que l'on a souvent mises en comparaison : la France, où les associations actuelles ont progressivement acquis leurs caractéristiques au cours d'une longue évolution à travers le Moyen Age, l'Ancien régime et la Révolution industrielle; et les Etats-Unis, où le passage de l'Océan a signifié, pour les millions d'émigrés du siècle dernier, une rupture bien plus brusque avec le passé et les cohésions traditionnelles.

Enfin, la troisième partie regroupe quelques éléments pour une conjoncture associationniste, d'une part dans quelques pays en voie de développement étudiés précédemment par l'auteur, et d'autre part dans la société post-industrielle. Dans cette dernière, les associations semblent, en effet, remplir des fonctions nouvelles et certaines d'entre elles notamment se transforment et de groupes de conquête sociale et politique se muent insensiblement en institutions de maintien de la paix sociale et de canalisation des contestations. D'où, en marge de ce réseau de plus en plus officiel visant à l'intégration des individus dans le système post-industriel, la création d'une multitude de petits groupes nouveaux refusant ces participations aliénantes et en suscitant de nouvelles.

Malcolm S. Adiseshia. *Que mon pays s'éveille*. Paris, Unesco, 1970, 24 cm. 415p.. tabl., index.

Association Européenne de libre-échange. *70e rapport annuel, 1969-1970*. Genève. AELE, 1970, 24 cm., 56 p.

Asociación Latinoamericana de Instituciones financieras de desarrollo. *Actividades y planes 1969/1970/1971*. Lima, the Association, 1971, 24 cm., 56 p., tabl.

Banco centroamericano de integración económica. *IX memoria 1969/1970*. Tegucigalpa, the Bank, 1970, 26 cm., tabl., photos, graph.

Daniel Behrman. *A la découverte de l'océan*. Paris, Unesco, 1970. 21 cm, 109 P.; photos., graph.

Bureau international de la cour permanente d'arbitrage. *Rapport du Conseil Administratif de la Cour permanente d'arbitrage*. La Haye, le Bureau, 1970, 33,5 cm., 40 p., tabl.

———. *Rapport du conseil administratif de la cour permanente d'arbitrage*. La Haye, the Bureau, 1971, 33,5 cm., 40 p., tabl.

Bureau international du travail. *Création d'un marché: Livre programmé du BU*. Genève, BIT, 1971, 15,5 x 24 cm., 188 p.. program text, US \$2.

———. *Directives de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs et monte-charge électriques*. Genève, BIT, 1971. 13,5 x 18,5 cm. x + 103 p., index, tabl. US \$2.

———. *Les organisations agricoles et le développement*. Geneva, ILO, 1970, 24 cm., 608 p., bibl., US \$6.50.

Caisse générale d'épargne et de retraite de Belgique. *Compte rendu des opérations, année 1970*. Bruxelles, CGER, 1970, 27 cm., tabl., graph, photos. Also in Dutch.

Martin Carnoy. *A welfare analysis of Latin American Economie Union: six industry studies*. Washington, the Brookings Institution, 1971, 23 cm., reprint n° 191, 27 p., tabl., graph. Comisión interamericana de derechos humanos. *Informe sobre la labor desarrollada en el vigesimocuarto periodo de sesiones*. Washington, Secretaria General OEA, 1971, 27 cm., OEA/Ser. L/V/II.24 Doc. 32, 62 p., \$US 0.50.

Comité international des poids et mesures. *Procès verbaux des séances*. Sèvres, the Bureau, 1970, 24 cm., 136 p., tabl., graph., photos., index.

Commission des communautés européennes. *La politique industrielle de la communauté*. Brussels, CEE, 1970, 24 cm., 385 p., tabl.

Communauté européenne du charbon et de l'acier. *Les investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté*. Bruxelles, CEE, 1971, 29,5 cm., 92 p., tabl. graph., FB 200.

Conférence des ministres de l'éducation nationale des états d'expression française d'Afrique et de Madagascar. *Compte rendu, Paris, 10-13 mai 1971*. Dakar, the Conference, 1971, 26 cm., 59 p.

Conséjo interamericano para la educación, la ciencia y la cultura. *Informe final, segunda reunion*. Washington, D.C., Secretaria General OEA, 1971, 27 cm., OEA/Ser.C/V.11, vi + 211 p., tabl., US\$ 0.50.

———. *Los medios de comunicacion de masas y la educacion, la ciencia y la cultura*. Washington, D.C., Secretaria General OEA, 1970, 27 cm., ix + 102 p., tabl., US\$ 0.50.

———. Comisión ejecutiva permanente. CEPCIEDD informe final de la tercera reunion, 17 al 21 de mayo de 1971, Washington, D.C. Washington, D.C., Sec. Gen. OAS, 1971, 21 x 27 cm., iv + 165 p., OEA/Ser.J/IX/CEPCIECC/doc. 52, rev.1, tabl. \$US, 50-CNUCED/GATT. Centre du Commerce international. *Initiation au commerce d'exportation*. Geneva, CCI/CNUCED/GATT, 1970, 16 x 23 cm., iii + 323 p., illustr., US \$20.-

———. *World directory of industry and trade associations*. Geneva, UNCTAD/GATT, 1970, 27 cm., viii + 370 p., US\$ 5.00.

———. *Le marché nordique*. Geneva, CNUCED/GATT, 1970, 15 x 23 cm., xxxvi + 615 p., tabl., graph., US \$10.

Gilbert de Landsheere (ed). *Rapport sur le séminaire européen sur la recherche en éducation*. Paris, Unesco, 1970, 30 cm., pag. var., tabl.

Ch. Dobinson, (ed) *Comenius and Contemporary Education: an international symposium*. Hamburg, Unesco Institute for Education. 1970, 20 cm., 95 p.. bibl.

Fédération et syndicats des industries mécaniques et transformatrices des métaux. *Annuaire 1971*. Paris, FIMTM, 1971, 27cm., édition trilingue, pag. var., tabl.

Fédération européenne de la corrosion /European federation of corrosion/Europäische Federation Korrosion. *1970 Annual report*.

part II. Frankfurt (main), the Federation, 1971, 21 x 30 cm., 142 p., index.

Fédération française de rugby. *48e assemblée générale de la FFR*. Paris, FFR, 1971, 27 cm., n° 718, Sept. 1971 of magazine *Rugby*, p. 10-23, photos, tabl.

Fédération internationale de football association. *Etude technique, championnat du Monde - coupe Jules Rimet 1970, compétition finale*. Rio de Janeiro, the Federation, 1970, 15 x 21 cm tabl.

Fédération internationale des communautés d'enfants. *Yearbook 1970*. Vienna, the Federation, 1972, 15 x 21 cm., pag.var.. in English, French and German.

Federation internationale d'oléiculture, direction générale exécutive. *Procès-verbal des réunions du comité directeur et du comité général, Madrid le 14 décembre 1970*. Madrid, 1971, the Federation, 21 x 27 cm., pag. var., tabl.

Federacion latinoamericana de bancos. *XII reunion de la asamblea de gobernadores del banco interamericano de desarrollo*. Bogota, the Federation, 1971, 24 cm., n° 9 1971 of the *Revista de la Federacion*, pp. 78-90.

Food and agriculture organization of the United Nations. *Rapport du conseil de la FAO 55e session, Rome 7-18 juin, 1971*. Rome, FAO, 1971, 27,5 cm., CL 56/REP., iii + var. pag., tabl.

———. *Le travail de la FAO, 1970-1971*. Rome. FAO, 1971, 27,5 cm., doc. C 71 /4, x + 220 p., tabl.

———. *Cinq clés pour le développement*. FAO, Rome, 1970, 23 cm., 44 p., photos.

General fisheries council for the Mediterranean. *Report of the 11th session, Athens, 6-11 March 1972*. Rome, FAO, 1972, 28cm., 71 p., US\$ 3.00.

General union of chambers of commerce, industry and agriculture for Arab countries. *Arab economic report*. Beirut. The Permanent Office, 1970, 24 cm., 293 p. + appendix, tabl.

Institute centroamericano de administración pública. *Proceso de la separación de Costa Rica de la republica federal y de su constitucion como republica soberana, libre e independiente*. San Jose, the Institute, 1970, 21 cm., ICAP/035/1000/70., série : mise. n°908, 48 p., tabl.

Inter-american development bank. *Proceedings, twelfth meeting of the board of governors. Lima, May 1971*. Lima, IADB, 1971, 15x22 cm., vi + 212 p.

HOTEL DU PILON

06660 Auron (Alpes Maritimes)

Tél. : (93) 02.20.15 - 02.20.16

Telex : O T 46794 f Pilon.



Sports d'hiver : meilleur enneigement d'Europe patinoire, curling, téléphérique, télébenne, télésiège, 10 téléskis.

Eté : piscine (chauffée à 28° été et hiver), club de tennis, équitation, pêche, nombreuses promenades.

Prop. Dir. Mr et Mme W. TSCHAMPER

———. Ten years of work in Latin America. Washington, IADB. 1971. 26 cm., 60 p., tabl., graph., cartes, photos.

Inter-american tropical tuna commission. *Annual report 1970*. La Jolla, the Commission, 1971, 25 cm., 126 p., tabl., graph.

Intergovernmental council of adp. *Proceedings of the 4th ICA conference*. Washington D.C., November 11-13, 1970. Jerusalem, the Council, 1971. 27 cm., special issue (n°7) of *ICA Information*, 96 p..

International academy of astronautics. *Report of the president for the year 1970-1971*. Paris, the Academy, 1971, n° IAA/ANNUAL REPORT/11, 11 p. + annexes, mimeo.

International atomic energy agency. *Nuclear techniques and the green revolution*. Vienna, IAEA, 1971, 24 cm., INFCIRC/146/Add. 1. 31 p., photos.

International bank for reconstruction and development /International finance corporation /International development association. *1970 Annual meetings of the boards of governors : summary proceedings*. Washington, D.C., the World Bank, 1970, 22.5 cm., viii + 261 p., tabl.

International civil aviation organization. *Action of the council, 74th session*, Vienna, 8 July 1971, 27.5 cm., doc. 8987-C/1004, ix + 79 p., tabl., US\$ 2.00.

———. *Automated data interchange systems (ADIS) panel meetings*. Montreal ICAO, 1970. 26 cm., doc. 8884, ADIS/II. vii + var. pag., graph., US\$ 1.50.

———. *Legal committee : 18th session, volume II, documents*. Montreal, ICAO, 1971, 26.5 cm., Doc 8936-LC/164-2, iv + 267 p., US\$ 4.25.

———. *Resolutions adopted by the assembly and index to documentation*. Montreal, ICAO, 1970, 26 cm., doc 8895 A1 7-RES, ii + 91 p., US\$ 1.50.

———. *Resolutions, report, and minutes, assembly - 1 7th session*. Montreal, ICAO, 1971, 26.5 cm., Doc 8931 A17-1 P/7, 46 p., US\$ 1.00.

International finance corporation. *1977 annual report*. Washington, IFC, 1972, 28 cm., 49 p., graph, tabl., photos.

International graphical federation. *Proceedings of the 8th congress and the Trade Group Conferences*, held in Copenhagen, from 14 to 19 September 1970. St. Gallen, the Federation, 1970. 21 cm., 252 p., index.

International labour office. *Employers and workers participation in planning*, Geneva, ILO, 1971, 16 x 24 cm., vii + 247 p., tabl., \$US 4.

———. *Matching employment opportunities and expectations : a programme of action for Ceylon*. Geneva, ILO, 1971, 16 x 24 p., xviii + 251 p., tabl., graph., US \$ 4.

International peace academy committee. Report from Vienna : an appraisal of the International Peace Academy Committee's 1970 Pilot Projects. New York, IPAC, 1970, 23 cm., 88 p., tabl., photos.

International society for horticultural science. *Second meeting on horticultural economics*, Montpellier, 13-19 September 1970. The Hague, the Society, 1972, 24 cm., n° 25 of *Acta Horticulture*, 267 p., tabl., graph.

International society of city and regional planners/Association internationale des urbanistes. *Compte-rendu et rapports sur le conférence à Aix-en-Provence, 1970*. Delft, the Society, 1971. 29.5 cm., pag. var.

International youth federation for environmental studies and conservation. Yearbook, 1968-69. IYF, 1971, 21 x 29.5 cm., 48 p. + appendices.

Bengt Jacobsson. *School reforms in Sweden*. Paris. Unesco (International working party on educational technology and the learning process), 1970, 27 cm., ED/Conf. 15/5, 23 p.

AJ. Loveridge et al. *La préparation des manuels scolaires dans les pays en voie de développement*. Paris, Unesco, 1971 21 cm 81 p., tabl.

David A. Morse. *Origine et Evolution de l'O.I.T.* (preface by Alexandre Parodi). Geneva, Bureau International du Travail 1969, 20.5 cm., 136 p., photos, index.

North pacific fur seal commission. *Proceedings of the 13th annual meeting*, February 23-27, 1970, Ottawa, Canada. Washington, the Commission, 1971, 26.5 cm., tabl.

Organizacion de los estados americanos. *Reglamento de la comision interamericana de mujeres*. Washington OEA 1970 OEA/Ser.L/II.1.2. rev.1. 27 cm., 32 p., US\$ 0.25.

———. *Asamblea general, actas y documentos*. Washington, D.C., Secretaria General de la Organizacion, 1970, 27 cm. OEA/Ser. P/1-E.2, volumen 1, iv + 143 p., tabl., US\$ 2.00.



TRIANON-PALACE-HOTEL

**** LUXE

1, boulevard de la Reine
VERSAILLES (78)

Téléphone : 950-34-12
Adresse télégraphique TRIANOTEL VERSAILLES
Telex : 69863 TRIANOTL-VERSA

- 140 chambres toutes avec bain (ou douche) et W.C.
- Sa situation dans un magnifique parc de trois hectares en bordure du château de Versailles et des Trianons, lui assure un calme absolu
- Idéal pour conventions ou séminaires ; nombreuses salles de réunion ou de travail.
- Thés - Déjeuners - Dîners en plein air - Repas d'affaires - Salons particuliers.
- Illumination du parc tous les soirs (tous appartements et chambres avec vue sur le parc).
- A 25 minutes, en voiture, des Champs-Élysées.
PARKING illimité.

Bruno SIBERT, Administrateur.
J.P. MARCUS, Directeur

New International Meetings Announced

Information listed in this section supplements details in the Annual International Congress Calendar published in December 1977.

Les informations faisant l'objet de cette rubrique constituent les suppléments au Calendrier Annuel des Congrès Internationaux publié en décembre 1977.

- 1973 Jan 3-13 Poona (India)
World Association of Girl Guides and Girl Scouts, Asia-Pacific Committee. Seminar for secretaries and commissioners. P : 40.
Ex. (YB n° 3469)
WAGGS, 132, Ebury Street, London SW1, UK.
- 1973 Jan 2-28 San Jose (Costa Rica)
Latin American Centre for Physics. Central American Course on physics — Training Course. P : 50. (YB n° 2865)
Prof. N. Clark, Departamento de Fisica, Universidad de Costa Rica, Ciudad Universitaria « Rodrigo Facio », San Jose, Costa Rica.
Latin American Centre for Physics, Av. Wenceslau Braz 71, Z.C. 82 20.000 Rio de Janeiro, Brazil.
- 1973 Jan 3-5 Manchester (UK)
Institute of Physics, Solid State Physics Sub-Committee. 10th annual solid state physics conference.
47 Belgrave Square, London SW1X 8QX, UK.
- 1973 Jan 4-8 Panama (Panama)
Inter-American Confederation of Catholic Education. Seminare on youth's problems. P : 30. (YB n° 1964)
Apartado 6386, Panama 5, Panama or c/o CIEC, Carrera 13 A != 23-80, Apartado aéreo 7478, Bogota 1, D.E. Colombia, South America.
- 1973 Jan 4-9 Tel Aviv (Israel)
INCOMAS, Int. conference on marketing research for developing countries.
Dr. D. Izraeli, Leon Recanati Graduate School of Business Administration, Tel Aviv University, Ramat-Aviv, Israel.
- 1973 Jan 4-14 Auckland (New Zealand)
The Girl's Brigade. Camp. P : 500. (YB n° 998)
The Girls' Brigade, N Z Inc. P O Box 5141, Wellesley Street, Auckland 1, New Zealand.
- 1973 Jan 6-Feb 3 Ecuador or Peru
Int Fellowship of Evangelical Students. 5th int leadership training conference. P : 50. (YB n° 2010)
IFES, Bernardo de Irigoyen 840, Buenos Aires, Argentina.
- 1973 Jan 8-9 Oxford (UK)
Int Union of Crystallography. Conference on analytical techniques for crystal characterization. (YB n° 2708)
13 White Friars, Chester CHI INZ, UK.
- 1973 Jan 8-12 Noumea (New Caledonia)
South Pacific Commission. Technical meeting on co-operatives. (YB n° 3260)
Anse Vata, Noumea, (Post Box N°9), New Caledonia.
- 1973 Jan 9-12 Bangkok (Thailand)
Int Association for Hydraulic Research. Symposium on river mechanics. (YB n° 1193)
Dr. S. Pinkanjan, Asian Institute of Technology, P. O. Box 2754, Bangkok, Thailand.
- 1973 Jan 9-12 Panama (Panama)
Inter-American Confederation of Catholic Education. 10th Assembly of Presidents. P : 30. (YB n° 1004)
Apartado 6386, Panama 5, Panama or c/o CIEC, Carrera 13 A != 23-80, Apartado aéreo 7478, Bogota 1, D.E. Colombia South America.
- 1973 Jan 9-16 Bangkok (Thailand)
UN, Economic Commissions for Asia and the Far East, Transport and Communications Committee. 21st session. (YB n° 3375)
Sala Santitham, Bangkok 2, Thailand.
- 1973 Jan 10-11 Sheffield (UK)
Iron and Steel Institute, Steelmaking Committee. Meeting : Electroslag refining.
7 Carlton House Terrace, London SW1Y 5DB, UK.
- 1973 Jan 10-16 Jerusalem (Israel)
European Foundation for Management Development. 1st world conference on merchandise economics and allied disciplines. (YB n° 570)
Moshe Albert, P O Box 7485, Jerusalem, Israel.
- 1973 Jan 11-14 Badgastein (Austria)
2e réunion de cardiologues autrichiens : Antina pectoris - infarctus du myocarde.
Dr F Kaindl, Oesterreichische Kardiologische Gesellschaft, Garnisongasse 13, 1090 Vienne, Austria.
- 1973 Jan 14-27 Sanibel Island (Flo. USA)
Int research workshop and symposium on atomic, molecular and solid-state theory.
Winter Inst., Quantum Theory Project, Williamson Hall, Univ. of Florida, Gainesville, Fla. 32601, USA.
- 1973 Jan 15-18 Houston (Texas, USA)
Interamerican Union of Savings and Loan for Housing. Meeting. P : 1000.
Mr. Banks Miller, Conference Manager, Interamerican Savings and Loan, 901 Western Republic Bldg., Austin, Texas 78701, USA.
- 1973 Jan 15-19 London (UK)
Commonwealth Secretariat. Commonwealth law ministers' conference. (YB n° 376)
Marlborough House, Pall Mall, London SW1Y 5HX, UK.
- 1973 Jan 15-19 New Delhi (India)
Int Association for Hydraulic Research. Seminar on hydraulics of alluvial streams.
Mr I P Kapila, Central Board of Irrigation and Power, Kasturba Gandhi Marg, New Delhi, India.
- 1973 Jan 15-30 Mexico (Mexico)
Latin American Centre for Physics. 3rd Latin American symposium on solid state physics. P : 80. (YB n° 2865)
Dr. E. de Alba, Instituto de Fisica, Universidad Nacional Autonoma de Mexico, Apartado Postal 20-354. Mexico 20, D.F. Mexico

Latin American Centre for Physics, Av. Wenceslau Braz
71, Z.C. 82 20.000 Rio de Janeiro, Brazil,

1973 Jan 17-21 Las Vegas (Na, USA)
Int Fence Industry Association, Convention, P : 800.
Mr Ellis Murphy, Executive Vice President, 600 South Michigan Avenue, Chicago, Illinois 60606, USA.

1973 Jan 20-25 Tunis (Tunisia)
Comité inter-Arabe de la Jeunesse (directeurs de la jeunesse et des sports et autres responsables), 13e session.
c/o Directeur de la Promotion, Office du Tourisme et du Thermalisme, Tunis, Tunisia.

1973 Jan 21-24 Las Vegas (Nev., USA)
Int Western market, P : 1500.
Mr. H. Ware, Exec. Dir., 2721 North Central Avenue, Suite 425, Phoenix, Ariz. 85004, USA.

1973 Jan 22-25 (Germany, Fed. Rep.)
Ecumenical Youth Council in Europe. Executive Committee.
P : 8. (YB n° 483)
P. Bouman, Leuvensesteenweg 135, 2980 Boortmeerbeek, Belgium.

1973 Jan 22-30 Bangkok (Thailand)
UN, Economic Commission for Asia and the Far East, Committee on Trade, 16th session (YB n° 3375)
Sala Santitham, Bangkok 2, Thailand.

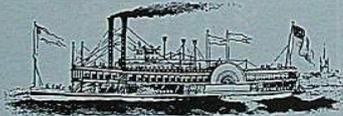
1973 Jan 24-29 Saigon (Vietnam)
UN, Economic Commission for Asia and the Far East, Mekong Committee, 60th plenary meeting. (YB n° 3375)
Sala Santitham, Bangkok 2, Thailand.

1973 Jan 27 Brussels (Belgium)
Koninklijke Belgische Vereniging voor Gynécologie en Verlos-

Vous cherchez un AUTRE Restaurant?

Ne cherchez plus cet AUTRE — nous l'avons trouvé pour vous.

Sur la Péniche "ILE DE FRANCE" qui vogue, immobile, entre le Pont d'Iéna et la Passerelle Debilly, vous attendent la table réputée du chef REBUCHON (Prix Taittinger 1970), une salle à manger que des buissons de fleurs transforment en un véritable jardin et dont les larges baies, ouvrant sur la Seine, vous livrent le spectacle unique du fleuve et de ses ponts, de la Tour Eiffel, des quais de la rive gauche — décor unique où chaque repas est véritablement l'Aventure qu'il vous tardera de renouveler.



TÉLÉPHONE : PASSY 60.21 ET 22
PARKING SUR LE QUAI — GRATUIT
(DURÉE ILLIMITÉE)

DOLDER GRAND HOTEL ZURICH

Vue magnifique
sur la ville, le lac
et les Alpes.
650 m.s.m.

Situation tranquille dans le quartier résidentiel - Nouvelle aile de 64 appartements de grand luxe avec balcon ou terrasse - Salles de conférences et de congrès (arrangements spéciaux durant l'hiver) - Golf-Tennis - Minigolf-Piscine à vagues artificielles - Service de voiture avec le centre de la ville (6 min.)



Représentant pour la France et le Bénélux : M CLAUDE L C DUTEIL, 11, rue de Rome, 75-Paris 8e. — Tél. LAB 61-99

kunde. Int congress.
Dr Huyghebaert. Elyzeese-Veldenstraat 43, 1050 Brussels, Belgium.

1973 Jan 28-29 Mexico City (Mexico)
Inter-American Bar Association. Council meeting. (YB n°1050)
Barra Mexicana-Cotegio de Abogados, Varsovia N°1, Esq. con P. de la Reforma, Mexico City, Mexico.

1973 Jan 28-Feb 2 Kuala Lumpur (Malaysia)
Int Association of Universities. 2nd seminar : Social responsibility of the university in Asian countries. P : 18.
1 rue Miollis, 75015 Paris, France.

1973 Jan 29-Feb 9 Geneva (Switzerland)
United Nations Conference on Trade and Development, Intergovernmental Group on the Transfer of Technology. 2nd session. (YB n° 3381)
Palais des Nations, 1211 Geneva 10, Switzerland.

1973 Jan 29-Feb 23 Rome (Italy)
FAO/UNICEF. High-level seminar on food and nutrition in agricultural development planning (French-speaking countries). P : 60. (YB n°971/3380)
FAO, Conference Programming Section, Via délie Terme di Caracalla, Rome, Italy.

1972 Jan 30 Paris (France)
Int Federation of Barristers and Lawyers. Meeting : L'idée du droit commercial int unifié. (YB n°2187)
Gérard Serbanesco, 21, rue des Gravies, 78 Verneuil-sur-Seine, France.

1973 Jan 30-31 Tel Aviv (Israel)
Women's Int Zionist Organization. World executive, plenary session. P : 80.
38 David Hamelech Blvd. Tel Aviv, Israel.

1973 Jan 31-Feb 3 Berlin (Germany, Fed. Rep.)
Int Commission of Agricultural Engineering. Journées d'étude de la 4ème section technique. (YB n°1548)
Herr Dipl. Ing. agr. H.J. Kastroll, c/o Hauptberatungsstelle für Elektrizitätsanwendung e.V. HEA D - 6000 - Frankfurt/Main J, Am Hauptbahnhof 12, Germany, Fed. Rep.

1973 Jan 31-Feb 3 Winnipeg (Canada)
Mid-Canada scene transportation conference. P : 80.
Prof J A Wahn, Chairman, University of Manitoba, Center for Transportation Studies, Administration Road, Winnipeg, Manitoba, Canada.

1973 Feb 1-7 Bangkok (Thailand)
UN, Economic Commission for Asia and the Far East, Asian Industrial Development Council. 8th session. (YB n°3375)
Sala Santitham, Bangkok 2, Thailand.

1973 Feb 5-10 Nairobi (Kenya)
East African Community. East African Medical Research Council. Annual scientific conference : The use and abuse of drugs and chemicals in tropical Africa.
Communications, Research and Social Services Secretariat, East African Community, PB 1002, Arusha, Tanzania.

1973 Feb 6-10 Caracas (Venezuela)
Int Association for Ecology. Symposium on tropical ecology. P: 100. (YB n°1190)
*Ernesio Medina, Institute Vénézolane de Investigaciones Científicas, Apartado 1827, Caracas, Venezuela.
F.B. Golley, Institute of Ecology, University of Georgia, Athens, Georgia 30601, USA.*

1973 Feb 6-10 Utrecht/The Hague (Netherlands)
Committee of Collective National Participations in International Fairs. (INTEREXPO). Annual congress, p: 40-50.

**HOTEL
INTER-CONTINENTAL
PARIS**

un éternel printemps...

A l'INTER-CONTINENTAL PARIS,
vous apprécierez nos climatiseurs
qui vous garantissent une température constante,
un air printanier et pur tout au long de l'année.
Un détail parmi tant d'autres qui imposent
l'INTER-CONTINENTAL PARIS
comme carrefour des affaires.

Entre les Tuileries et la Place Vendôme,
avec ses 520 chambres luxueuses,
ses restaurants et ses bars : la Rôtisserie Rivoli,
la Terrasse Fleurie, le Bistro..., et son ensemble
de salles de réceptions et de conférences
dotées des derniers matériels audio-visuels,
l'INTER-CONTINENTAL se place au tout
premier rang des grands hôtels parisiens.
Ecrivez ou téléphonez au Service des Ventes
3, rue de Castiglione - PARIS 1^{er}
Téléphone : 073 18.00

Wahlmann - dill 7214 photo griseben



A. Pallinoire
B. Curling
C. Piscine (25 x 8 m.)
at Nevada Pub
D. Minigolf
E. Tennis
F. Nevada Palace
G. Alte Tavern

**NEVADA
PALACE**

CH-3715 **ADELBODEN**

1400 m. Berner Oberland Schweiz Suisse Svizzera Svizzera

Propr.-Dir. Fam. Oestreich
Tel. 033 73 21 31
Telex 32384

c/o Wirtschaftsförderungs-Institut der Bundeskammer,
Hoher Markt 3, A-1030 Wien, **Osterreich.**

1973 Feb 6-23 **Montreal (Canada)**
Conference on the economics of route air navigation facilities
and airports.
c/o ICAO, Int Aviation Building, 1080 University Street,
Montreal 101, Quebec, **Canada.**

1973 Feb 7-14 **Tema (Ghana)**
Coordinating Committee (or Int Voluntary Service, 18th con-
ference of organizers of int voluntary service. Voluntary service
in development and social progress. P: 130,
c/o CCIVS, Unesco, 1 rue Miollis, 75 Paris 15^e, **France.**

1973 Feb 8-14 **Bangkok (Thailand)**
UN, Economic Commission for Asia and the Far East, Committee
on Industry and Natural Resources. 25th session. (YB n°3375)
Sala Santitham, Bangkok 2, **Thailand.**

1973 Feb 11-15 **New York (NY, USA)**
Int Council of Shopping Centers. University Shopping Center
conference. P: 1500.
Mr. Marvin Shapiro, Convention Manager, 445 Park Avenue,
New York, N.Y. 10022.

1973 Feb 11-17 **Managua (Nicaragua)**
Central American Research Institute (or Industry, 4th meeting
of Central American geologists. P: 100. C: 12. (YB n°235)
Asociación de Geólogos e Ingenieros de Minas de Nicara-
gua, Apartado Postal 3095, Managua, Nicaragua.

1973 Feb 12-15 **Caracas (Venezuela)**
Ciba Foundation/Venezuelan Academy of Science. Symposium
on trypanosomiasis and leishmaniasis, with special reference
to chagas' disease.
Ciba Foundation, 41 Portland Place, London W1N 4BN,
UK.

1973 Feb 12-17 **Addis Ababa (Ethiopia)**
Organization of African Unity. Council of ministers. (YB n° 3027)
CSTR/OUA, P M B 2359, Lagos, Nigeria.

1973 Feb 12-18 **New Delhi (India)**
Literacy Int Committee. Int conference: Opportunities and
problems on int cooperation in the fight against illiteracy.
A-9, Maharani Bagh, New Delhi 14, India.

1973 Feb 13-15 **Brighton (UK)**
British growers look ahead conference. P: 5000. Ex.
A B Harris, Esq., Conference and exhibition Secretary,
National Farmers' Union, Agriculture Union, Knightsbridge,
London SW1X 7NJ, UK.

1973 Feb 13-15 **Los Angeles (Calif, USA)**
Institute of Electrical and Electronics Engineers. Aerospace and
electronic systems winter conference.
IEEE, Technical Activities Board, 345 East 47th Street,
New York, NY 10017, USA.

1973 Feb 14-16 **Philadelphia (Pa, USA)**
Institute of Electrical and Electronics Engineers. Int solid state
circuits conference.
IEEE, Office of Technical Board, 345 Easy 47th Street,
New York, NY 10017, USA.

1973 Feb 16-19 **New York (NY, USA)**
Int star trek convention. P: 2000.
Mr. Albert Schuster, Chairman, PO Box 95, Old Chelsea
Station, New York, N.Y. 10011, USA.

1973 Feb 17-18 **Scottsdale (Arizona, USA)**
Int Chiropractors Association. Symposium. P: 300. (YB n°1497)
ICA, 741 Brady Street, Davenport, Iowa 52808, USA.

A VOTRE AVIS, POURQUOI

LES PLUS GRANDS CONGRÈS INTERNATIONAUX, TELS QUE :

- Le 34^e Congrès International de Fonderie - PARIS : 1200 participants • Le 19^e Congrès de l'Association Internationale du NETTOIEMENT - PARIS : 1500 participants • Le 7^e Congrès International des AÉROSOLS - NICE : 1000 participants • Le 10^e Congrès International de CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE - PARIS : 2400 participants • Le 4^e Congrès International sur le TRANSFERT DE CHALEUR - VERSAILLES : 1000 participants • Le 24^e Congrès de l'Union Internationale des AVOCATS - PARIS : 1350 participants • Le 14^e Congrès de l'Association Internationale de HYDRAULIQUES - Le 7^e Congrès International DES PLANTES - PARIS : 900 participants • Le 2^e Congrès Mondial de MORALE MÉDICALE - 1000 participants • Le 8^e Congrès de l'Union Internationale pour L'ÉTUDE DU QUATERNAIRE - 1200 participants • La 9^e Conférence du Conseil International des MUSÉES - 800 participants • Le 9^e Congrès de la Fédération Internationale de la PRECONTRAÎNTE - PARIS : 2000 participants • Le 8^e Congrès Mondial de l'Union Internationale des ARCHITECTES - PARIS : 2200 participants • Le 3^e Congrès International de la MÉCANIQUE DES SOLS - PARIS : 800 participants • La 54^e Conférence Internationale de l'Union INTERPARLEMENTAIRE - PARIS : 1200 participants • Le 4^e Congrès International de GÉNÉTIQUE HUMAINE - PARIS : 1700 participants • Le 9^e Congrès International du VERRE - VERSAILLES : 900 participants • Le 19^e Congrès de l'Union Internationale des ÉDITEURS - PARIS : 1100 participants • Le 9^e Congrès International de GASTRO-ENTÉROLOGIE - PARIS : 1800 participants

ONT-ILS ÉTÉ CONFIÉS A



CONGRÈS-SERVICES-SOCFI
1, rue Jules-Lefebvre - 75009 PARIS
Tél. 874.14.11 - 874.30.34 - 874.70.57 - 874.71.51

HOTESSES DE FRANCE
Administration: 7, rue Michel-Ange
75016 Paris Tél. 525.14.78

1973 Feb 18-22 Jerusalem (Israel)
Conference of the rabbinical assembly. P : 300.
KENES, 30, Dizengoff Street, Tel Aviv, Israel.

1973 Feb 18-25 Melbourne (Australia)
Roman Catholic Church of Australia. 40th Eucharistic congress of Roman Catholic church. P : 2000.
Father Walsh, St Patrick's Cathedral, East Melbourne, 3002 Australia.

1973 Feb 18-28 Delhi (India)
Int Association of Metropolitan City Libraries. 6th annual meeting and working party. (YB n°1313)
Mr K G Harrison, Public Library, Marylebone Road, London NW1 5PS, UK.

1973 Feb 19-21 Amsterdam (Netherlands)
Iron and Steel Institute. Meeting : Mathematical process models applied in iron and steelmaking.
3 Carlton House Terrace, London SW1Y 5DB, UK.

1973 Feb 19-22 Vienna (Austria)
Int Federation of Musicians. 41st meeting of the Executive Committee. (YB n°1962)
Kreuzstrasse 60, 8008 Zurich, Switzerland.

1973 Feb 20-25 Houston (Texas, USA)
Int Brangus Breeders Association. Meeting. P : 200.
Mr. August Bering III, Vice President, Texas Brangus Breeders Association, 6102 Wedtheimer, Houston, Texas 77027, USA.

1973 Feb 21-22 Brussels (Belgium)
Int Institute for Sugar Beet Research. 36th winter congress : Spring mechanisation, fumigation and nematode control, analyse for quality, dried pulp. P : 180. (YB n° 2132)
IIR6, Beauduinstraat 150, 3300 Tienen, Belgium.

1973 Feb 24-25 Sheffield (UK)
Int Bible Reading Association. Bible background course. Genesis. P : 40.
Robert Denholm House, Nutfield, Redhill, RH1, 4HW, UK.

1973 Feb 25-28 Las Vegas (Nev. USA)
Int security conference. P : 1000.
Richard F Me Laughlin, Exec. Dir, 2639 La Cienega Boulevard, Los Angeles, California 90034, USA.

1973 Feb 25-Mar 3 Guatemala City (Guatemala)
Odontological Federation of Central America and Panama. 13th congress. (YB n° 3014)
Dr José F Cabarrus Poitevin, Secretario General, 6a Calle 1-14, Zona 1, Guatemala City, Guatemala.

1973 Feb 26 -Mar 2 Tokyo (Japan)
Pacific Area Travel Association. 22nd annual conference. P : 100Q (YB n°3042)
(L) Japan National Tourist Organization, Tokyo Kotsu Kaikan Building, 2-13 Yurakucho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japan.

1973 Feb 27-Mar 2 Munich (Germany, Fed. Rep.)
6th European int conference on fluid sealing.
Mr H S Stephens, BHRA Fluid Engineering, Cranfield, Bedford, UK.

1973 Feb 27-Mar 9 Geneva (Switzerland)
United Nations Conference on Trade and Development, Committee on Commodities. 7th special session. (YB n°3381)
Palais des Nations, 1211 Geneva 10, Switzerland.

1973 Mar 1-2 Rotterdam (Netherlands)
Netherlands Organization for Applied Scientific Research-TNO. 6th int TNO conference : Innovation. P : 200.

c/o Holland Organizing Centre, 16 Lange Voorhout, The Hague, Netherlands,

1973 Mar 2-23 New York (USA)
United Nations Organisation, Commission for Social Development.
(YB n° 3375)
New York, USA.

1973 Mar 5-7 San Francisco (USA)
Institution of Electrical and Electronics Engineers. Particle accelerator conference.
IEEE, Technical conference services, 345 East 47th Street, New York, NY 10017, USA.

1973 Mar 5-8 Geneva (Switzerland)
Ecumenical Youth Council in Europe. National Ecumenical Youth Council and action groups-common tasks. Working conference. P : 30.
P. Bouman, Leuvensesteenweg 135, 2980 Boortmeerbeek, Belgium.

1973 Mar 5-10 The Hague (Netherlands)
1st int conference on technology assesment.
Mr Chorus Manager Inter Scientias, Churchillplein 10, The Hague, Netherlands.

1973 Mar 5-10 Tucson (Ariz., USA)
Int Society of Lymphology. 4th int congress.
Dr A Ruttiman, Dept of Radiology, Stadspital Triemli, Zurich, Switzerland.

1973 Mar 6 Brussels (Belgium)
Customs Co-operation Council, Valuation Committee. 60th session.
(YB n° 462)
rue Washington 40, 1.050 Brussels, Belgium.

1973 Mar 6-8 Cannes (France)
Congrès DIEBOLD. P : 250.
M Heyning, Diebold Europe S.A., Feuerbachstrasse 8, 6 Frankfurt (Main), Germany, Fed. Rep.

1973 Mar 6-8 London (UK)
Institution of Electrical Engineers. Conference on diagnostic testing of H.V. power apparatus in service.
Géraldine Walker, IEE Press Office, Savoy Place, London WC2R OBL, UK.

1973 Mar 6-14 Melbourne (Australia)
Asian-Oceanic Postal Union. Executive committee meeting.
C : 9. (YB n° 82)
c/o AOPU Central Office, Manila, Philippines D-406.

1973 Mar 6-16 Brussels (Belgium)
Customs Co-operation Council, Valuation Committee. 60th session.
(YB n° 462)
rue Washington 40, 1050 Brussels, Belgium.

1973 Mar 7-9 Las Vegas (Nev., USA)
Pacific Automotive Show and Int Automotive Service Industries Association. Convention. P : 22500 Ex.
Paul McRae, Executive Manager, 714 West Olympic Boulevard, Los Angeles, Cal 90015, USA.

1973 Mar 7-10 London (UK)
2nd int conference on electricity distribution.
CIRED British National Committee, IEE Conference Department, Savoy Place, London WC2R OBL, UK.

1973 May 7-17 Munich (Germany, Fed Rep)
United Nations Economic and Social Council, Economic Commission for Europe. Seminar : The role of transportation in urban planning, development and environment. (YB n° 3377)
ECE, Palais des Nations, 1211 Geneva, Switzerland.

NICE

CAPITALE DE LA COTE D'AZUR



Le Palais des Expositions
Convention du Rotary International

Centre Mondial des Congrès
Carrefour Commercial et Ville Universitaire
desservie par un aéroport international

NICE vous offre :

- la douceur de son climat,
 - le luxe et le confort de ses hôtels
(300 hôtels - 10.000 chambres),
 - ses Fêtes de réputation mondiale,
 - son Palais des Expositions
 - plus de 200 salles de Congrès pouvant recevoir de 45 à 25.000 délégués pour assurer le succès de vos Conventions, Colloques, Séminaires, Symposiums, Réunions d'affaires ou de Recyclage
- ... ET SON SOLEIL !

Pour tous renseignements :

Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative
32, rue Hôtel-des-Postes, Nice
Tél. 85.25.25
Télex : Accueil Nice 46.042

..

A NICE

la saison commence en décembre
et finit en novembre

Pour vous servir

Guinon

60 rue de la Paroisse
78 Versailles
Tel. 950-01 84

Pâtissier . Confiseur . Glacier

Organisation complète de toute réception à domicile ou sur demande mise à disposition de Châteaux dans la région.

Vous propose la grande variété de ses Chocolats

ses « Croquettes Versaillaises »
Marque déposée

Dans une sélection de présentations.

conditions spéciales pour cadeaux d'Entreprises

Livraisons à domicile

1973 Mar 8-10 **Innsbruck (Austria)**
Forschungsinstitut für Wirtschaftsverfassung und Wettbeverb.
6th symposium. P : 100.
Finanzwissenschaftliches Institut, Herzog-Friedrichstrasse 3, 6020 Innsbruck, Austria.

1973 Mar 9-12 **Sydney (Australia)**
Int Federation of Womens Travel Clubs/Womens Australian Travel Leagues. Convention.
Womens Australian Travel Leagues, c/o American Express Inc., 47 York Street, Sydney, NSW 2000, Australia.

1973 Mar 10-15 **Rio de Janeiro (Brazil)**
2e congrès int de la médecine de groupe-
Dr J D Czapski, Assoc Brasileira de Medicina de Grupo,
Av Ipiranga 919c, 1101, 01039 Sao Paulo, Brazil.

1973 Mar 11-15 **New Orleans (La., USA)**
American Institute of Chemical Engineers. 74th national meeting.
Mr. D.E. Haskins, Humble Oil and Refining Co. POB 551,
Baton Rouge, La. 70821, USA.

1973 Mar 11-16 **Washington (USA)**
American Society of Photogrammetry. Annual meeting.
705 N Virginia Avenue, Falls Church, Va 22046, USA.

1973 Mar 12-14 **Lagos (Nigeria)**
Organization of African Unity-Scientific Technical and Research Commission, Inter-African Phyto-Sanitary Council. Executive committee meeting : Discussion sur la structure du secrétariat du CPI et l'expansion des activités.
OUA/CSTR, Conseil Phytosanitaire Interfricain» BP 4170, Yaounde, Cameroun.

1973 Mar 12-16 **(UK)**
Int Bureau of Adult Education. Conférence sur l'éducation des adultes en résidence. (YB n°601)
Nieuwe Weg 4, P O Box 357, Amersfoort, Netherlands.

1973 Mar 12-30 **Geneva (Switzerland)**
United Nations Conference on Trade and Development, Conference on olive oil. (YB n°3381)
Palais des Nations, 1211 Geneva 10, Switzerland.

1973 Mar 13-14 **Washington (USA)**
Int Cystic Fibrosis (Mucoviscidosis) Association. Annual Meeting. P : 50. (YB n° 1780)
Lyle G Blackwell, President, 850, Campbell Avenue, Ottawa K2A 2C5, Canada.

1973 Mar 14-15 **Tel Aviv and Haifa (Israel)**
?th annual conference on aviation and astronautics.
Mr. M. Nimrod, Dept. of Aeronautical Engr., Technion - HT, Technion City, Haifa, Israel.

1973 Mar 14-16 **London (UK)**
Ciba Foundation/Wellcome Trust. Symposium on medical research systems in Europe.
Dr P O Williams, Dr G E W Wolstenholme, c/o Ciba Foundation, 41 Portland Place, London WIN 4BN, UK.

1973 Mar 15 **Bilston (UK)**
Iron and Steel Institute, Hot and Cold Working Committee. Meeting on the logistics of finishing and handling.
3 Carlton House Terrace, London SW1Y, 5DB, UK.

1973 Mar 15 **Rome (Italy)**
Union of European Football Association. 5th extraordinary congress. P : 120. (YB n° 3347)
Laubergstr 70, CP 16, 3000 Berne 32, Switzerland.

1973 Mar 15-16 **Copenhagen (Denmark)**
Nordic Federation of Factory Workers. Seminar on industrial democracy. P : 50.
Box 1114, 111 81 Stockholm, Sweden.

- 1973 Mar 18-21 San Francisco (Cal., USA)
Association of Collège Unions. Int congress. P: 1000.
Mr. Robert A. Alexander, Director - Mulberry Union - University of California, Medical Center, Third Avenue and Parnassus. San Francisco, Cal. 94122, USA.
- 1973 Mar 13-22 Tel Aviv (Israel)
Genetic markers and diseases in various populations.
Dr. 6. Ramot, Hematological Dept., Tel-Hashomer Government Hospital, Ramat-Gan, Israel.
- 1973 Mar 19-23 Brussels (Belgium)
Semaine int du film didactique.
M J Sauwen, Quai du Commerce 7, 1000 Brussels, Belgium.
- 1973 Mar 19-23 Tel Aviv (Israel)
Int conference on deafness. P : 300.
KENES, 30 Dizengolf Street, Tel Aviv, Israel.
- 1973 Mar 19-24 San Diego (USA)
American Physical Society. Meeting.
Dr W W Havens, Jr., Executive Secretary, 335 East 45th Street, New York, NY 10017, USA.
- 1973 Mar 21-25 Montreal (Canada)
Canadian Association for Irish Studies. 6th annual seminar. P : 500. C : 5.
Prof J Ronsley, Dept of English, McGill University, Montreal, Quebec, Canada.
- 1973 Mar 22-30 Liverpool (UX)
Institute of Physics, Nuclear Physics Sub-Committee. Nuclear structure and high energy physics conference.
47 Belgrave Square, London SW1X 8QX, UK.
- 1973 Mar 26-29 Cambridge (UK)
The Plastic Institute. 2nd in conference on yield, deformation and fracture of polymers.
The Plastic Institute, 11 Hobart Place, London SW1, UK.
- 1973 Mar 26-29 New York (NY, USA)
The Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc. Meeting. P : 10000. Ex.
Mr. Joseph Doblmeier, Exposition Manager, and Mr. Howard Schumacher, Meetings Manager, 345 East 47th Str., New York, M.Y. 10017, USA.
- 1973 Mar 25-28 Amsterdam (Netherlands) .
European Movement. Conference on the EEC and the U.S. : The new partnership in the next decade. P : 200. C : 12.
14 rue Duquesnoy, 1000 Brussels, Belgium.
- 1973 Mar 25-28 Canberra (Australia)
Australian Petroleum Exploration Association. Conference. P : 750.
Mr K M Horler, Executive Director, APEA, London Assurance Building, 20 Bridge Street, Sydney, Australia 2000.
- 1973 Mar 28 Paris (France)
Int Federation of Barristers and Lawyers. Meeting : Droit d'asile pour tous les réfugiés politiques.
Gérard Serbanesco, 21 rue des Gravières, 78 Verseuil-sur-Seine, France.
- 1973 Mar 28-30 Vienna (Austria)
European conference on environmental protection.
c/o Austrian National Tourist Office, Hohenstaufengasse 3-5, 1010 Vienna, Austria.
- 1973 Mar 28-Apr 20 Vienna (Austria)
United Nations Industrial Development Organization. Board meeting.
Felderhaus, Rathausplatz 2, P O Box 707, Vienna 1010, Austria.

**Le Grand Hôtel
Blonville s/Mer
3 km de Deauville (14),
43 chambres et suites de
très grand confort, un
Restaurant panoramique
et gastronomique,
« la Reine Mathilde »,
de pure tradition
normande, un Restaurant
campagnard,
« la Brocherie »
(spécialités régionales),
ouvert de 11 à 23 h.,
une Piscine chauffée,
une salle de Gymnastique,
Sauna, Massage, un accès
direct à la mer et à la
plage donnent à cet
Ensemble un caractère
unique.**

**Ouverture le 1er Juillet
1972, tel. (31)87.90.54.**

**Salle de conférences pour
Séminaires.**

**Direction :
Jean Bouvachon
(même direction,
Hôtel les Airelles,
Courcheval (73)**

UAI PUBLICATIONS

Yearbook of International Congress Proceedings (every 2 years), 2nd edition (1962-9).

Contents : bibliography of papers, reports and proceedings of meetings of organizations listed in the *Yearbook of International Organizations*. 1st edition covers meetings in the years 1960-1967, 2nd edition covers meetings in the years 1962-1969. Bibliographies for the meetings in the years 1957, 1958 and 1959 are also available.

Annual International Congress Calendar (every year) 13th edition (1973-1985).

Chronological and geographical listing of international meetings of all types. Indexes by international organizational organization and cross-references to Yearbook of International Organizations subject.

Directory of Periodicals Published by International Organizations (irregular)

Contents : bibliography of periodicals of organizations listed in the *Yearbook of International Organizations*.

Yearbook of International Organizations (every year), 14th edition (1971-72)

Contents : aims, titles, structure, activities, finance, publications, meetings of international organizations. Includes the *Who's Who in International Organizations* and the *International Initiative* previously published separately. Information on approximately 4000 organizations.

International Congress Science Series

9 volumes on the technicalities of international meeting organization.

Documents for the Study of International Non-Governmental Relations

15 volumes.

Liste de publications envoyée sur demande

Où souscrire à votre abonnement et aux autres publications de l'UAI :

soit directement à l'UAI, rue aux Laines, 1, Bruxelles 1000, Belgique (voir modes de paiement ci-dessous); soit auprès d'un libraire et tout particulièrement en :

ALLEMAGNE (R.F.). Libr. Hans Meschen-dorfer. Hackenstrasse 3/1. Munich 2. Libr. Rudolf Pieper, Wörthstrasse 1/11. 8 Munich: Libr. Alexander Horn, Spiegelgasse 9. 6200 Wiesbaden. — AUSTRALIA. B.C.N. Agencies Pty Ltd. 178 Collins Street. Melbourne. Victoria 3000. — AUTRICHE. Librairie Gerold & C^o. Graben 31. Vienne 1. — BELGIQUE Agence et Messageries de la Presse, rue du Persil. 14-22. Bruxelles 1; Office International de Librairie, avenue Marnix. 30. Bruxelles 5. — CANADA. Franklin Square-Dawson Subscription Service Co. 6 Thorncliffe Park Drive. Toronto 17 — CHILE. Libr. Oscar Mann y Cia. Casilla 9812. Santiago. — DENMARK Libr. Jul. Gjellerup. Sölvgade 87. Copenhagen K. Libr. Munksgaard. Norregade 6 Copenhagen K. — ESPAGNE. Playade. Duque de Alba 9. MADRID 12. — FINLAND. Akateemine Kirja-

kauppa. 2 Keskuskatu. Helsinki; Rautatie-kirjakauppa Oy. Kampinkatu 2. Helsinki 10. — FRANCE. Librairie des Méridiens, boulevard Saint-Germain. 119. Paris 6e: libr. P. Raymann & C. rue de Tournon. 17. Paris 6e: Offi-Lib. rue Gay-Lussac. 48. Paris 5e: Libr. Technique & Documentation, rue Lavoisier. 11. Paris 8e. — ISRAEL. Weiss Subscriptions 1 Jabotinsky Street. Tel Aviv. — ITALIE. A.E.I.O.U.. Via Meravigli 16. 20123 Milano. Jean FRICKER. Via Cardinal de Luca 10. 00196 Roma. — JAPAN. Kokusai Shobo Ltd. 5 Ogawamachi. 3-chome. Kanda. Chiyoda-ku. Tokyo; Kinokuniya Bookstore Ltd. 826 Tsunohazu 1-chome. Shinjuku-ku. Tokyo. — NETHERLANDS. Scholtens & Zoon. Grote Markt 43. Groningen. Zwetz & Zeitlinger. Keizersgracht 487. Amsterdam C. N.V. Martinus Nijhoff. Lange Voorhout. 9-11. s-Gravenhage — NORWAY. Libr. Tanum-Cammermeyer. Karl Johansgt. 43. Oslo 1. — PORTU-

GAL. Librairie Ferin. 70 rua Nova do Almada 74. Lisbonne. — SUISSE. Libr. Herbert Lang & C^o. Münzgraben 2. Berne; Libr. Payot. 6 rue Granus. Genève. — SWEDEN. Librairie de la Cour C.E. Fritze. Fredégatan 2. Stockholm 6. Almqvist & Wiksell. Gamla Broqarian 26. 101 20 Stockholm 1. — UNITED KINGDOM. Blackwell's Foreign Dept. Broad Street. Oxford: Wm Dawson & Sons Ltd.. Cannon House. Macklin Street. London WC2. — U.S.A. F. W. Faxon Company. Inc 515 Hyde Park Avenue. Boston. Mass. 02131: International Publications Service. 303 Park Ave. South. New York NY 10010: Stechert Hafner Inc. 31 East 10th Street. New York NY 10003; Ebsco-National Publications Company. P.O. Box 90901, Los Angeles. California 90009.

Publication list sent on request

Where to renew subscriptions and order other UAI publications :

either directly from the UAI, rue aux Laines, 1, Brussels 1000, Belgium (methods of payment are shown below) or through any bookseller, including the following :

MODES DE PAIEMENT — METHODS OF PAYMENT :

Annual subscription : S 11 or £ 3.75

Abonnement un an : 450 FB, 50 FF, 40 FS.

Soit :

Par chèque barré à l'ordre de l'Union des Associations Internationales, 1 rue aux Laines, 1000 Bruxelles, Belgique — (Tel. : (02)11.83.96; Soit :

Either :

By crossed check to the order of the Union of International Associations, 1 rue aux Laines, 1000 Brussels, Belgium — (Tel. : (02)11.83.96).

Or :

Bruxelles :

Compte chèque postal n°346.99.
ou Compte n° 451.651 à la Société Générale de Banq. ue.
Compte courant à l'Union des Banques Suisses.

Genève :

Konto Nr 76.80036 der Deutsche Bank. Königsallee. 45-47 (Berschränkt konvertierbares DM-Konto).
Nach Runderlass des Deutschen Bundeswirtschaftsmisteriums Nr 23.53 können Abonnementsgebühren für den Bezug einer Zeitschrift im Postzahlungsverkehr unmittelbar in das Ausland überwiesen werden.

New York :

Account at the First National City Bank. 55. Wall Street.

Paris :

Compte n° 54.515 à la Banque de l'Union Parisienne. Boulevard Haussmann. 6-8. (C.C.P. de la Banque n° 170.09).

Rome :

Compte courant. Banco di Roma. 307 Via del Corso.

The Hague :

Account 785.330 at R. Mees & Hope. 13. Kneuterdijk.

London :

Crossed cheque to Union of International Associations. Ace. n° 04552334. National Westminster Bank (Overseas Branch). 53. Threadneedle Street. London EC. 2

